

AUGUSTE AUVRAY

LE VÉNÉRABLE
JEAN-MARIE
ROBERT DE LA MENNAIS

PRÊTRE

FONDATEUR DES INSTITUTS
DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE
DE PLOËRMEL
ET DES FILLES DE LA PROVIDENCE DE SAINT BRIEUC

Honoré de Lettres de M^{sr} ROUARD, Évêque de Nantes,
de M^{sr} GOURAUD, Évêque de Vannes,
et de M^{sr} DUPARC, Évêque de Quimper et de Léon.

ORNE DE 14 ILLUSTRATIONS HORS TEXTE



VANNES

LAFOLYE FRÈRES, ÉDITEURS

—
1912

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2017.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

LE VÉNÉRABLE

JEAN-MARIE ROBERT DE LA MENNAIS

Romæ, die 8 novembris 1911.

Nihil obstat.

ANGELUS MARIANI, S. C. ADV.
Sacr. Rit. Congregationis Assessor.

Nihil obstat.

J. THUBÉ.
Censor.

IMPRIMATUR :

Venetiis, die 8 dec. 1911.

ALCIMUS,
Ep. Venet.



LE VÉNÉRABLE
JEAN-MARIE ROBERT DE LA MENNAIS
Prêtre

FONDATEUR DES INSTITUTE DES FRÈRES DE PLOERMEL
ET DES FILLES DE LA PROVIDENCE DE S^t-BRIEUC

1780-1860

DÉCLARATION

S'il nous arrive de donner dans cet ouvrage le nom de *saint* au Vénéralle Jean-Marie de la Mennais, nous tenons à déclarer ici, conformément au Décret du Pape Urbain VIII, que nous n'employons point ce mot dans son sens strict, et que nous n'avons nullement l'intention de devancer le jugement de la sainte Eglise.

ÉVÊCHÉ
de
NANTES

LETTRE DE S. G. MONSEIGNEUR ROUARD

ÉVÊQUE DE NANTES

NANTES, le 8 Avril 1912.

MON BIEN CHER AMI,

Vous avez au cœur une admiration et une fidélité qui, dès longtemps, m'ont profondément ému. Je les retrouve dans les pages que vous consacrez à la mémoire du Vénérable Jean-Marie Robert de la Mennais.

Vous me demandez de les présenter à mes chers diocésains. Je réponds très volontiers à votre désir, et je souhaite que tous ceux qui sont capables, et leur nombre est grand, d'apprécier et d'imiter les actes et les vertus de votre héros, en fassent l'objet de leurs méditations.

Il est en notre temps qui rappelle trop, hélas ! celui où il a vécu, pour les prêtres et les fidèles, un admirable modèle de zèle apostolique.

Vous nous le montrez aspirant au martyre dès sa plus tendre enfance, et prêt, pour l'affronter, à quitter sa famille et sa patrie !

Ce n'était pas à cet héroïsme que l'appelait la Providence. Elle le voulait martyr de sa foi et de sa charité dans notre catholique Bretagne, pour la plus grande et la plus nécessaire des œuvres : l'éducation chrétienne de l'enfance et de la jeunesse.

Doué d'une intelligence supérieure, d'une âme ardente, d'une volonté invincible, d'une activité sans trêve, il est, au

lendemain de la Révolution, par son initiative privée ou par l'exercice de l'autorité épiscopale qui lui est confiée, le restaurateur de toutes les institutions religieuses en ruine.

Tout revit sous l'action de son zèle conquérant. Mais le regard ouvert sur l'avenir, pour assurer aux âmes, à la famille et à la société, les bienfaits de la foi chrétienne, il donne la meilleure part de son cœur et de son dévouement aux œuvres qui immortaliseront son nom : l'Institut des Filles de la Providence de Saint-Brieuc, et celui des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel.

Il fut un missionnaire au verbe enflammé, un administrateur hardi, un docteur lumineux : il reste le père et l'inspirateur de ses deux familles religieuses.

Guidées toujours par sa sagesse et animées de son esprit, elles vivent et se dévouent loin de nous, hélas ! pour la gloire de l'Eglise et la sanctification des âmes par la propagation de la foi catholique, dans son intégrité et sa pureté.

Que bientôt la liberté leur soit rendue, et qu'elles nous envoient, nombreux, pour nos écoles chrétiennes à la ville et aux champs, les maîtres admirables que notre cher diocèse de Nantes rappelle par ses vœux les plus ardents.

J'en ai le doux espoir, mon bien cher ami, votre livre accroîtra, s'il est possible, l'ardeur de ces vœux, et le rendra pratique. Le culte de l'illustre fondateur des Frères de Ploërmel, ravivé par votre piété, nous fera travailler, avec un zèle nouveau, à soutenir leur dévouement, et à leur susciter des imitateurs pour les résurrections attendues.

Le Vénérable Jean-Marie de la Mennais a été le fondateur illustre de grandes œuvres d'éducation chrétienne qui vivent malgré la haine de l'enfer. Vous nous donnez la raison de ce fait consolateur en nous faisant admirer ses vertus après nous avoir redit la puissance de son action.

A vrai dire, les saints sont seuls fondateurs, parce

qu'ils travaillent en eux-mêmes et dans les âmes, avec Dieu, pour l'éternité.

Quel beau modèle de l'action humaine fécondée par la grâce divine, que la vie intime de votre héros, telle que vous nous la présentez !

Sa foi bretonne, simple et généreuse, l'attache invinciblement à la plénitude de la vérité catholique.

L'oracle qui frappe, dans son frère bien-aimé, un génie révolté, brise son âme, mais en la rendant plus fermement soumise à l'autorité qui proscrit l'erreur. Il pleure sur la victime d'autant plus aimée qu'elle est plus malheureuse, il ne l'excuse pas.

Soumis amoureusement à l'autorité infallible du Pape, il révère celle des Evêques, et leur obéit avec une humilité héroïque.

Dans toutes ses saintes entreprises, il épuise, avec son activité infatigable, les ressources de son âme et les moyens humains à sa disposition, mais il en abandonne l'issue à la Providence, toujours prêt à la bénir du même cœur dans le succès ou l'insuccès.

Il n'est pas un contemplatif, mais sa foi vive, sa charité brûlante, son humilité profonde, font de sa vie une supplication ininterrompue. Tout en lui et dans son action est un appel au secours divin. C'est le principe de ses vertus héroïques et de son zèle tout-puissant.

Quelles leçons plus opportunes pour tous, prêtres, religieux, catholiques militants, à cette heure de lutte pour la défense et le triomphe de la foi dans l'école, la famille, la société !

Vous nous les présentez modestement et pieusement dans un tableau qui rend vivante et parlante la grande âme de notre Vénérable.

C'est un service insigne ajouté à plusieurs autres dont je

vous bénis chaque jour. Que Dieu daigne vous en récompenser au gré de votre cœur !

Je le sais, l'un de vos vœux les plus chers, c'est de voir bientôt élevé sur les autels le prêtre admirable dont vous avez si vivement retracé la vie et fait resplendir les vertus. Je m'y associe de toute mon âme, et j'offre à Dieu mes plus instantes prières pour qu'il daigne consoler nos communes épreuves en couronnant, sous nos regards, l'apôtre de l'enfance et de la jeunesse, avec sa postérité spirituelle toujours si digne de son Père.

Votre bien affectueusement dévoué en Notre-Seigneur.

† PIERRE-ÉMILE,
Evêque de Nantes.

ÉVÊCHÉ
de
VANNES

LETTRE DE S. G. MONSEIGNEUR GOURAUD
ÉVÊQUE DE VANNES

DAMGAN (en tournée pastorale), le 19 avril 1912.

MON CHER AMI,

Rien de ce qui intéresse la Cause du Vénérable Jean-Marie de la Mennais ne saurait être indifférent à l'Evêque de Vannes : vous savez pourquoi.

Aussi, j'ai applaudi de tout cœur à l'idée que vous avez eue de publier une biographie du Vénérable et je bénis de toute mon âme l'ouvrage que vous venez de publier.

Ce livre fera connaître l'homme de bien qui a tant fait pour la Bretagne, et il inspirera l'amour de ses œuvres.

Paraissant au lendemain du Décret de l'Introduction de la Cause de Béatification, votre livre suscitera surtout des prières pour l'heureuse issue de cette Cause.

Je sais que c'est le but principal que vous vous êtes proposé : puisse-t-il être atteint !

Dieu ne refusera pas aux prières des Bretons le protecteur qui leur est si nécessaire, dans un temps où l'enfance

risque d'être bientôt aussi abandonnée que dans les mauvais jours où le Vénérable vint la sauver.

Dieu vous récompensera vous-même d'avoir contribué à hâter le jour du triomphe.

C'est le vœu de mon cœur qui vous est toujours affectueusement dévoué en Notre-Seigneur.

† ALCIME,
Evêque de Vannes.

ÉVÊCHÉ
DE QUIMPER
ET DE LÉON

LETTRE DE S. G. MONSEIGNEUR DUPARC
ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

QUIMPER, le 12 Avril 1912.

CHER MONSIEUR,

C'est un chanoine de Quimper, M. de Léséleuc, plus tard évêque d'Autun, qui a été appelé, en 1861, lors du service de trentaine célébré dans la chapelle des Frères de Ploërmel, à rendre au Vénérable Jean-Marie de la Mennais un premier et solennel hommage, au nom de ceux qui le pleuraient.

Vous voulez que l'Evêque actuel de Quimper vienne à son tour dire sa pensée sur ce grand Serviteur de Dieu et des âmes, en présentant à vos lecteurs l'intéressante étude que vous lui consacrez.

Je le ferai, par reconnaissance. Les Frères de l'Instruction Chrétienne ont rendu trop de services à nos écoles libres pour que je puisse refuser à leur Père le témoignage public d'admiration que je dois à sa vertu, sans vouloir pourtant devancer ici les jugements de l'Eglise.

Nous sommes portés à ne voir dans sa vie que son œuvre merveilleuse d'éducation populaire. C'est justice, elle a si longtemps vécu sous nos yeux ! Elle a si bien, par son esprit, par ses méthodes, par son personnel, suffi à tous les besoins, prévu tous les dangers, vaincu tous les obstacles, et armé pour la lutte les intelligences et les cœurs, que nous avons pu, grâce à elle, voir notre Bretagne, en pleine persécution, demeurer encore capable de garder sa foi, de dé-

fendre ses écoles chrétiennes, et souvent de les rouvrir, le lendemain même du jour où la loi croyait les avoir à jamais fermées !

Ce sera l'éternel honneur de Notre Vénérable d'avoir suscité, dans le pays que l'on disait le plus arriéré de France, tout un peuple d'instituteurs libres, prêts à affronter toute concurrence, humbles comme leurs émules les « Ignorantins », ardents à l'étude autant qu'à la prière, vivant de peu, se donnant tout entiers, aimés des familles autant que des enfants, et sachant imposer le respect à ceux qui les dépouillaient et les chassaient au nom de la loi.

On comprend que cette œuvre ait été la suprême consolation comme le principal mérite de la vie du Père, et que, peu à peu, il se soit volontiers détaché de ses autres entreprises pour se consacrer à celle-ci, comme à celle qui devait être la plus féconde de toutes. Les Filles de la Providence de Saint-Brieuc et les Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel en sont le vivant témoignage.

Mais cette œuvre ne doit pas nous faire oublier sa vie de missionnaire et d'administrateur. Les hommes complets sont rares. Celui-ci semble l'avoir été. Il a discerné tous les besoins de son temps. Il y a pourvu. Ils étaient innombrables. Ce n'était pas seulement l'enfance qu'il fallait instruire chrétiennement, c'était la masse populaire qu'il fallait rendre à Dieu. Dix ans de trouble et de terreur ne suffisent pas sans doute à pervertir à fond un pays croyant. Mais ils suffisent à y créer un courant de paganisme, à blesser profondément certaines âmes, à multiplier dans les autres les négligences.

Jean-Marie de la Mennais parcourut les paroisses pour y réveiller les consciences. Il prêcha au peuple dans les villes, dans les campagnes. Il lui prépara les prêtres qui lui manquaient. Il voulut que ces prêtres fussent des apôtres

et des saints. Il recruta des séminaristes, créa ou repeupla les collèges, et soutint, pour les défendre, des combats qui suffiraient à sa gloire.

Il donne aux Evêques, pour ce travail de réorganisation, un concours toujours efficace. On le voit, tantôt les servir comme le plus fidèle des conseillers, et tantôt les choisir lui-même pour l'épiscopat, et toujours demeurer soumis à leurs ordres, même quand il en était la victime.

Il fut des premiers à rapprendre à l'Eglise de France et à ses chefs cette pleine obéissance au Pape, cette croyance à l'infaillibilité pontificale, cette indépendance à l'égard des pouvoirs humains qu'il proclamait hardiment dans des écrits où le génie de son frère ajoutait de l'éclat à la solidité de sa propre doctrine. Heureux si ce génie, par ses écarts et son impénitence finale, n'était pas devenu la cause de sa plus cruelle épreuve !

Vous avez bien saisi et bien présenté tous les traits essentiels de cette vie si « puissante en œuvres et en paroles ».

Je vous félicite d'avoir étudié avec le même soin l'âme du Vénérable. Toute la beauté de la vie des Saints tient dans le tableau de leurs vertus. Il est plus touchant que celui de leurs miracles. Ne craignez rien. Votre héros recevra bon accueil des Juges Romains qui commencent son procès. Il leur vient, de la part de Dieu, avec les marques de Dieu : sa croix sur l'épaule, plus lourde et plus sanglante à chaque pas ; — sa foi dans l'âme, profondément, une foi toujours complète, même et surtout à l'heure tragique où, pour la sauver, il fallait rompre avec un frère toujours aimé ; — son espérance au cœur, soumise aux vues de la Providence, confiante dans le bras divin qui nous porte, ne voulant pas « précipiter l'avenir sur le présent » et convaincue comme l'Evangile qu' « à chaque jour suffit sa peine » ; — sa

charité enfin, pénétrant toute sa vie, la donnant à Dieu seul et pourtant la sacrifiant au prochain, recherchant la gloire divine par le salut des âmes, portant ce perpétuel souci dans les détails d'un ministère accablant, et n'oubliant jamais, au milieu de ses combats, le pauvre génie rebelle pour lequel il prie sans fin, et qu'il ne veut pas se résigner à voir échapper au pardon divin.

Ses juges lui appliqueront, nous l'espérons, l'éloge dû au bon serviteur de Dieu qui a pratiqué à un degré héroïque les vertus morales comme les vertus théologiques :

*Qui pius, prudens, humilis, pudicus.
Sobriam duxit sine labe vitam.*

Vos lecteurs goûteront pieusement l'analyse que vous faites de ses mérites et les traits qui leur servent d'illustration. Ce sont les pages les plus importantes du livre. Elles établissent indiscutablement l'activité de la vie divine dans l'âme du Vénérable, et le caractère spécial de ses vertus, qui sont bien avant tout les vertus d'un fondateur d'écoles chrétiennes et d'un éducateur de maîtres chrétiens.

Ces pages iront réjouir en exil les proscrits qui nous sont chers.

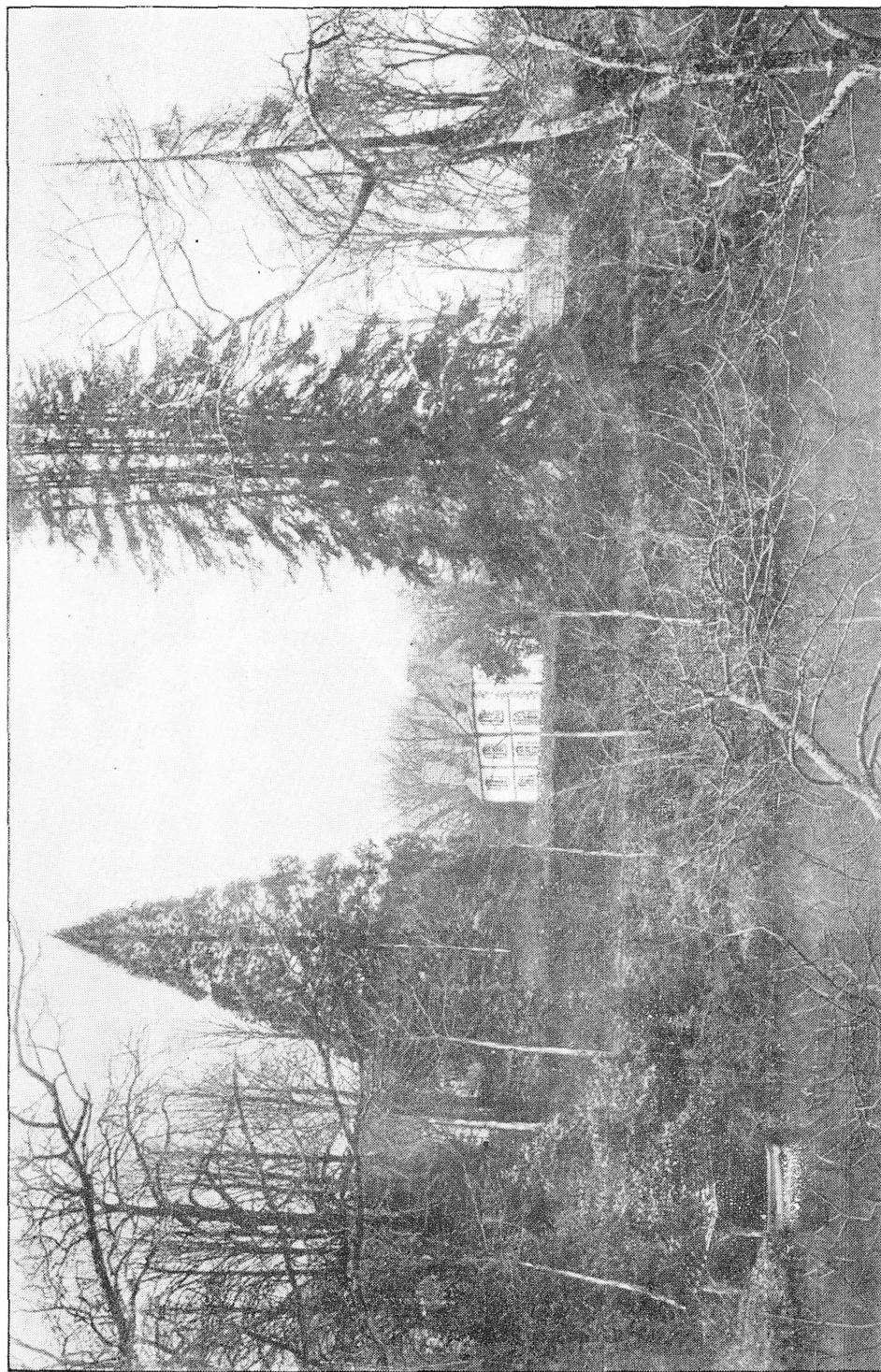
Leur Père veille encore sur eux. Il n'a pas souffert en vain. Il a escompté ses épreuves d'autrefois comme un secours pour leurs épreuves d'aujourd'hui. Si tout lui avait souri, il n'aurait pas eu confiance dans l'avenir. Mais, souffrant, disgracié, humilié, il a tout enduré afin de pouvoir dire à Dieu : « Epargnez à mes fils toutes les croix que j'ai dû porter. Gardez-les dans l'intégrité de leur vocation. Protégez leurs écoles. Des temps viendront, plus mauvais que le nôtre, où l'on voudra leur ravir le droit de se dévouer aux enfants du peuple. Les fils de Jean de la Mennais seront traités de suspects parce qu'ils portent un costume

religieux, et l'on jettera peut-être en proie aux passions des hommes leur honneur, leur liberté, leurs biens, leurs droits, leurs vœux. Mon Dieu, en considération de mes souffrances, veillez sur eux dans leur épreuve. »

Puisse votre étude, simple, loyale, complète, renouveler leur courage et multiplier en France les admirateurs du Vénérable et les amis de ses disciples.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués en N.-S. J.-C.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.



LA CHESNAIE

Maison de campagne où le Vénérable JEAN-MARIE ROBERT DE LA MENNAIS et son frère FÉLIX composèrent, en collaboration, plusieurs ouvrages.

AVANT-PROPOS

Plusieurs biographes ont déjà publié, sur la vie de l'abbé Jean-Marie de la Mennais, des ouvrages généralement appréciés du public. Le principal est l'œuvre de Monseigneur Laveille.

En deux beaux volumes in-8, d'environ 600 pages, l'auteur a reproduit les traits du prêtre éminent qui fut, au XIX^e siècle, l'un des plus ardents promoteurs de la primauté de Pierre et de l'infailibilité pontificale, l'un des plus zélés releveurs de ruines que la sainte Eglise ait connus, surtout en Bretagne, l'un des plus grands bienfaiteurs de l'enfance et de la jeunesse en France, et aux colonies françaises.

Si complet que soit cet ouvrage, il est possible, cependant, de puiser encore dans la mine féconde exploitée avec tant de soin et de talent, par Monseigneur Laveille, et d'en extraire un ouvrage de propagande plus facile.

En effet, dans le procès de fama sanctitatis, instruit, à Ploërmel, au cours des années 1899-1901, par les soins de Monseigneur Latieule, alors évêque de Vannes, pour l'introduction, en Cour de Rome, de la Cause de Béatification et Canonisation du pieux abbé Jean-Marie de la Mennais, de très nombreux témoins, parmi lesquels plusieurs avaient connu personnellement le Serviteur de Dieu, ont rendu hommage à la sainteté de sa vie et à l'héroïcité de ses vertus.

Ces témoignages, affirmés sous la foi du serment ; les Lettres postulatatoires, (Suppliques) adressées au Saint-Siège par des personnages éminents, ecclésiastiques ou laïques ; les récits de guérisons obtenues par l'intercession du Serviteur de Dieu, constituent un trésor de documents véritablement inestimable.

Il y sera puisé largement, sinon pour la première partie de ce travail, qui n'en comprendra que peu d'extraits, du moins pour ce qui concerne les vertus du VÉNÉRABLE, et les faveurs dues à sa protection près de Dieu.

Par un sentiment de déférence que l'on appréciera, les témoins invoqués ne seront pas nommés, (beaucoup étant encore vivants) mais leur témoignage sera toujours cité entre guillemets. Sauf quelques modifications de pure forme, exigées, parfois, rigoureusement, pour la liaison des idées, le texte sera, le plus souvent, inspiré des documents fournis aux procès de l'Ordinaire de Vannes, ou résumés, à Rome même, par l'avocat de la Cause, Monseigneur Salotti.

La première partie de cette étude est un abrégé rapide et, cependant, aussi complet que possible, de la Vie, si bien remplie, de l'abbé Jean-Marie de la Mennais.

La seconde contient un exposé des vertus qu'il a, selon l'opinion des témoins, pratiquées à un degré héroïque.

C'est bien à dessein qu'on y laisse souvent parler, — par les citations empruntées à ses écrits, — le VÉNÉRABLE lui-même. Il s'attache, en effet, aux paroles des saints, une grâce particulière qui peut, avec l'aide de Dieu, non seulement édifier, mais sanctifier le lecteur.

Dans une troisième partie, il est traité des faveurs obtenues du ciel par l'intercession du VÉNÉRABLE. Elles

sont déjà de nature à inspirer confiance en son patronage près de Dieu, mais il est utile de les faire connaître, afin d'en provoquer, de la bonté divine, de nouvelles et de plus grandes encore.

Car, ainsi que le disait Monseigneur Gouraud, évêque de Vannes, dans sa Lettre pastorale du 24 juin 1911, « la nécessité où sont les saints de faire des miracles, avant que l'Eglise ne proclame leur béatitude, nous engage à les prier, pour que, du haut du ciel, ils manifestent la puissance qui permettra un jour à l'Eglise de les placer sur les autels ».

Puisse cet humble travail contribuer à ce résultat ! Qu'il fasse glorifier Dieu dans ses saints, et mette suffisamment en relief, pour l'instruction et l'édification de tous, la noble figure

DU VÉNÉRABLE

JEAN-MARIE ROBERT DE LA MENNAIS

Prêtre

Fondateur des Instituts des Frères de l'Instruction Chrétienne,
de Ploërmel
et des Filles de la Providence, de Saint-Brieuc.

LE VÉNÉRABLE

JEAN-MARIE ROBERT DE LA MÉNNAIS

I

Enfance et jeunesse. — Premières années de Sacerdoce. — A Saint-Brieuc : Secrétaire de M^{sr} Caffarelli. — Vicaire Capitulaire. — Vicaire Général de la Grande Aumônerie de France. — Supérieur Général des Missionnaires de Saint-Méen.

Enfance et Jeunesse.

C'est à Saint-Malo, ce coin béni de la Bretagne, si féconde en grands hommes, que naquit, le 8 septembre 1780, en la fête de la Nativité de la très Sainte-Vierge, un enfant qui reçut au saint baptême les prénoms de Jean-Marie.

Son père, Pierre-Louis Robert, sieur de la Mennais, avait rendu à ses concitoyens, au temps de la disette qui affligea la Bretagne en 1782 et 1786, les plus éminents services. En récompense de son patriotisme, il reçut, du roi Louis XVI, des lettres de noblesse.

Quant à la mère de Jean-Marie, née Gratiennne-Jeanne Lorin, c'était une femme profondément pieuse, unissant aux charmes de l'esprit les qualités sérieuses du caractère. Comme conséquence elle s'appliqua à développer, dans l'âme de ses enfants, les sentiments chrétiens dont son âme était remplie.

Bien qu'il fût jeune encore lorsqu'il perdit sa mère, Jean-Marie en ressentit, cependant, la douce influence. Il y répondit par la ferveur de sa préparation à la première communion, par le désir qu'il manifesta, dès lors, d'être prêtre un jour, désir d'autant plus surprenant qu'on était à une époque où la situation du clergé n'était rien moins qu'enviable. Privé, désormais, des soins de sa bonne mère, Jean-Marie résolut d'être, et devint, en effet, plus que jamais, l'enfant de Marie.

Il aima tant la très sainte Vierge, cet enfant de bénédiction ! Aussi, un jour, en une admirable prière, vrai cantique de louange, il proclama que la divine volonté avait résolu qu'il *dépendit absolument et universellement* des charitables bontés de Marie.

Jean-Marie était dans sa dixième année. — 1790 était commencé, et la Révolution revêtait un caractère de plus en plus hostile à l'Eglise. Le dernier évêque de Saint-Malo, M^{sr} Cortois de Pressigny, se disposait à prendre le chemin de l'exil. Il comptait, pour préparer son départ, sur la famille de la Mennais. Il se rendit donc, un soir, à la Chesnaie, maison de campagne située à dix kilomètres de Dinan, où l'attendait M. de la Mennais avec toute sa famille. L'évêque témoigna le désir de célébrer la messe le lendemain : « Mais qui la répondra, dit le prélat ? — Moi », s'écrie Jean-Marie, resté silencieux dans un coin de la chambre.

« Tu sais donc bien servir la messe, mon enfant ? dit avec bonté M^{sr} de Pressigny. — Oui, Monseigneur. — Et ton catéchisme, le sais-tu bien aussi ? — Oui, Monseigneur, je le sais tout entier ». Alors les yeux du pieux pasteur se reposèrent avec attendrissement sur le jeune enfant.

« Ecoute, mon petit Jean, (lui dit-il, après l'avoir interrogé) je vais partir : je ne sais s'il me sera donné de revenir jamais. Puisque tu sais si bien ton catéchisme, prie bien le bon Dieu, et je te confirmerai demain matin, avant ma messe ».

Le lendemain, en effet, Jean-Marie reçut, avec le pardon de ses fautes, le Pain qui donne la vie, et l'Onction sainte qui rend parfait chrétien.

« Jamais il ne s'effacera de mon souvenir, écrivait-il à ce sujet, ce jour de délices et d'allégresse, où, après avoir été lavé dans le sang de l'agneau sans tache, je m'assis, pour la première fois, à la table sainte ».

Désormais, Jean-Marie est armé pour la lutte et prêt à livrer les saints combats. Le trait suivant permettra de juger de sa chrétienne ardeur.



M^{sr} de Pressigny devait, durant la nuit, s'embarquer pour les îles anglaises. Une dernière réunion avait lieu au salon paternel pour les adieux suprêmes, mais Jean, au grand étonnement de tous, ne s'y trouvait pas. Tout à coup, il apparaît, un bâton à la main et un petit paquet sous le bras.

« Où vas-tu donc, mon fils ? » dit M. de la Mennais.

« Je vais avec Monseigneur. — Mais il ne faut pas tant de monde pour conduire Monseigneur : on ferait trop de bruit. — Ce n'est pas pour le conduire que je pars, c'est pour rester avec lui : Monseigneur va chez les protestants ; il ne trouvera personne pour lui répondre la messe ».

Vivement ému par ce dialogue, l'évêque intervient. « Mon cher enfant, dit-il, je te remercie ; mais comme

je ne sais quand je reviendrai, je ne t'emmènerai pas ».

Jean-Marie dit alors en pleurant : « Mais, Monseigneur, avec vous, je n'aurai point peur... J'irai avec vous, je serai votre enfant de chœur ; vous m'apprendrez le latin, vous me ferez prêtre, et je ne vous quitterai jamais.. »

De nouveau, l'évêque est ému. Il ouvre ses bras au jeune enfant qu'il tient longtemps embrassé, puis il ajoute, d'une voix grave : « Mon enfant, si j'ai besoin de quelqu'un, je te promets de te demander... En attendant, apprends bien le latin, applique-toi bien à toutes tes études, et, quand je reviendrai, je te ferai prêtre ».

Ce dernier souhait ne devait pas se réaliser. Du moins, Dieu donnera-t-il, un jour, au prélat vénéré, la joie d'introduire dans le sanctuaire son fils de prédilection.

En attendant, fidèle aux conseils du pieux évêque, Jean-Marie se livre à l'étude. Toutefois, les collèges ecclésiastiques, si nombreux avant la Révolution, ayant été supprimés, son éducation littéraire se fit dans la famille, sous la direction de son oncle, Robert des Saudrais, et de M. Carré. Un saint prêtre exilé, — l'abbé Louis Vielle, — l'initia aux études théologiques. »



Jean-Marie a grandi. Ce n'est plus l'enfant de dix à onze ans qui manifestait si fièrement, tout à l'heure, sa foi déjà robuste ; c'est, maintenant, un jeune homme de dix-sept ans. L'adolescent n'a garde de démentir l'enfant. Fidèle à lui-même, il tourne, dès cet âge, ses aspirations vers le divin Cœur de Jésus.

« En effet, le Révérend Père de Clorivière, restau-

rateur de la Compagnie de Jésus en France, compta le jeune de la Mennais parmi les plus généreux disciples de la Société du Cœur de Jésus (1).

Le 28 décembre 1797, Jean-Marie de la Mennais recevait du Père de Clorivière une lettre tout apostolique.

« ... Je bénis du plus intime de mon âme l'Auteur de tous les dons, de la grâce qu'il vous a faite de vous donner entièrement à Lui et de vous attacher irrévocablement à son service. Ne doutez point que cette grâce qu'il vous a faite ne vous en présage bien d'autres, qu'il vous fera dans la suite, *in tempore opportuno*...

« ... Vos pensées, disait le maître à son jeune disciple, ne doivent plus être pour la terre ; vous ne devez plus vivre pour vous-même ; vous n'êtes plus à vous-même ; vous êtes tout à Celui qui est mort pour vous, son esprit doit animer toutes vos actions ; vous ne devez point avoir d'autres sentiments, d'autres affections que les siennes.

« Ne soyez pas effrayé de la grandeur de ces devoirs. Celui qui vous les a fait embrasser vous donnera les forces et les lumières pour les remplir, et pour le faire, chaque jour, de la manière la plus parfaite. Je ne cesserai point de les demander pour vous au Seigneur... »

Cette lettre, pieusement conservée, fut chère, jusqu'à la fin de sa vie, à l'*ami du Cœur de Jésus*.



La douce piété de Jean-Marie de la Mennais nuisait-elle, en quelque façon, à ses travaux et à ses études ? C'est le contraire qui est vrai : elle les rendait plus fé-

(1) Cette Société, fondée à Saint-Malo le 19 juillet 1790, fut approuvée par Mgr de Pressigny le 18 septembre de la même année.

conds ; et, sous la savante direction de l'abbé Vielle, — ce noble proscrit venu de Noyon — il faisait de rapides progrès dans les sciences sacrées (1).

Aussi est-il, à vingt ans, un jeune homme à l'intelligence vive, au jugement sûr, prêt à enseigner déjà, à cet âge où tant d'autres se contentent d'apprendre.

Le chanoine Engerran vient d'ouvrir, à Saint-Malo, une école ecclésiastique. Sans doute cette école ne sera véritablement fondée qu'en 1802, mais l'abbé Vielle et Jean-Marie de la Mennais y secondent déjà le pieux chanoine.

Le jeune professeur ne se laisse pas absorber par ses travaux. Il a au cœur le sentiment de ce que Dieu veut de lui, et souvent il se rappelle ce mot de l'évêque partant pour l'exil : « Quand je reviendrai, je vous ferai prêtre ! »

D'ailleurs, il se sent toujours fort enclin à embrasser l'état ecclésiastique, et il paraît digne déjà de prendre place dans la milice sacerdotale, près des prêtres persécutés dont il admire les vertus héroïques.

Aussi insiste-t-il, près de son père et de son oncle, M. des Saudrais, afin que ceux-ci obtiennent du gouvernement le retour de M^{sr} de Pressigny à Saint-Malo. Ce retour n'eut pas lieu ; mais, « voyant que son évêque ne pouvait venir à lui, Jean-Marie de la Mennais prit le parti d'aller à son évêque ».

Et le voici arrivé à Paris où réside, provisoirement, M^{sr} de Pressigny. Il est porteur, pour le prélat, d'une lettre de son père, et d'une chaleureuse recommandation de M. des Saudrais.

(1) L'abbé Vielle avait 27 ans lorsqu'il quitta Noyon, sa ville natale, (où il était voué à l'enseignement ecclésiastique) pour venir à Saint-Malo.

Jean-Marie, écrit, en substance, ce dernier, va promettre d'être toujours vertueux ! « Ce qui nous rassure, c'est qu'il le fut, et que la vertu parut en lui comme une chose naturelle et dont il n'aurait pu se passer. J'ajouterai, Monseigneur, — eh ! pourquoi ne dirais-je pas tout ? — que Jean apporta, en naissant, un penchant à la colère qu'il a su tellement dompter, que je ne sais comment cette disposition s'est changée en une inaltérable douceur. »



Cependant le jeune Malouin est aux pieds de son évêque. La scène qui se passe entre le père et le fils est des plus touchantes.

« Ainsi donc, c'est bien décidé, Jean, dit M^{gr} de Presigny, vous voulez entrer dans les ordres. Mais, savez-vous à quoi cela vous engage ?... Venez, mon fils, je vais vous l'apprendre. »

Et l'évêque conduisit le jeune homme dans la chapelle des Carmes de la rue de Vaugirard, toute rouge encore, et toute baignée du sang des martyrs.

« Ici même, dit le prélat, dans cette chapelle, il y a neuf ans, le 2 septembre 1792, l'archevêque d'Arles, les évêques de Saintes et de Beauvais, trois vicaires généraux, quarante supérieurs de couvents ou de séminaires, et avec eux une foule de prêtres et de moines qui avaient refusé le serment, furent sabrés ou fusillés en haine de la religion. Voici les traces du massacre ; l'immense tache de sang n'est point effacée, et les bourreaux vivent encore... Pensez-vous, mon fils, qu'ils ne recommenceront pas ?

— Ils peuvent recommencer, Monseigneur, répond

Jean-Marie. J'ai vu, en Bretagne, des prêtres monter à l'échafaud ; j'ai vu leur sang couler sous la hache des persécuteurs, et cette vue n'a fait que fortifier ma ferme résolution de verser le mien pour la même cause. L'exemple est devant moi, Monseigneur ; avec la grâce de Dieu, j'aurai la force de le suivre. Être ministre de Jésus-Christ et martyr, n'est-ce pas double bonheur et double gloire ! »

L'évêque attira le jeune homme dans ses bras : « J'attendais cette réponse, lui dit-il, et je vous avais bien jugé, mon fils ! »

Le jeune de la Mennais apprit alors, avec une vive douleur, que M^{sr} de Pressigny allait quitter le siège d'Aleth pour celui de Besançon. La parole dite autrefois, à la Chesnaie, par l'évêque partant pour l'exil, ne se réaliserait donc pas, et il ne conférerait pas à Jean-Marie de la Mennais l'ordination sacerdotale. Mais il était encore, à ce moment, évêque de Saint-Malo ; aussi put-il dire à son jeune protégé :

« Si je ne vous fais pas prêtre, je puis, du moins, vous ouvrir la porte du sanctuaire. — Avez-vous fait des études ? »

Jean-Marie rendit compte alors de l'emploi de son temps depuis sa confirmation, au grand attendrissement de l'évêque, dont les yeux se remplirent de larmes.

« Eh bien, dit le pontife, puisqu'il en est ainsi, et que le temps presse, préparez-vous, mon fils, je veux vous faire sous-diacre. »

Et la semaine suivante, le 21 décembre 1801, dans la chapelle des Ursulines, à Paris, Jean-Marie de la Mennais reçut, de M^{sr} de Pressigny, les ordres mineurs et le sous-diaconat.

« Peu de jours après, Jean-Marie, se trouvant em-

barrassé d'une rubrique de son bréviaire, consulte à la sacristie des Missions un prêtre vénérable : « Vous dites votre bréviaire, Monsieur, à quel titre ? — Monsieur, je suis sous-diacre. — Qui donc vous a fait sous-diacre sans que vous sachiez dire votre bréviaire ? — Monsieur, c'est la difficulté des temps qui a obligé mon évêque, M^{sr} de Pressigny, à saisir le moment de m'ordonner, comptant sur la charité de mes anciens confrères pour m'enseigner les rubriques. » Il fallait voir l'expressive physionomie de l'abbé Jean, lorsqu'il racontait cette anecdote, rendre les différentes impressions de son interlocuteur, d'abord scandalisé de l'apparente légèreté de l'ordination impromptu, puis s'inclinant devant l'autorité vénérée de M^{sr} de Pressigny(1).»

Jean-Marie de la Mennais reçut le diaconat, à Rennes, le 24 septembre 1803. Il fut ordonné prêtre, également à Rennes, par M^{sr} de Maillé, le 25 février 1804.

Premières années de Sacerdoce.

Voici l'abbé Jean-Marie de la Mennais nommé vicaire à Saint-Malo, ce qui ne l'empêcha pas de conserver ses fonctions de professeur à l'école ecclésiastique de sa ville natale. Ce double emploi, dont il s'acquitta avec le zèle qu'il déployait en toutes choses, eut, en peu de temps, raison de sa santé.

Le voilà donc, sur l'ordre des médecins, condamné à un repos absolu. Il se retire alors à la Chesnaie où il vivra avec son frère *Féli* (2) sur lequel il prendra, par

(1) Jean de Saint-Avit, *Les deux La Mennais*, p. 337.

(2) Félicité Robert de la Mennais, que l'on appelait *Féli* dans l'intimité de la famille, né à Saint-Malo le 29 juin 1782, décédé à Paris le 27 février 1854.

ses exemples, sa science et son affection, un très grand ascendant.

Durant près de trois années, les deux frères ne se quittent plus. Entre eux, tout est commun : joies et peines, prière et travail, tout se confond dans la plus féconde des unions.

Et quelles intéressantes discussions, au milieu des bois, entre les « deux solitaires de la Chesnaie ! » Jean réédite à Féli les cours de philosophie et de théologie qu'il a professés, avec tant de succès, au Séminaire de Saint-Malo. « Féli conteste et soulève des objections. Au retour des bois, on court à la bibliothèque de l'oncle des Saudrais. Que disent les théologiens ? Que disent les Saints Pères et les Conciles ? Que dit saint Léon le Grand, et que dit Bossuet ? Que disent les auteurs inspirés sur toutes ces grandes questions qui agitent alors si profondément la France catholique (1) ? » Et des études des deux frères, de leur échange d'idées, de leurs recherches, des événements extérieurs qui leur montrent l'Église trop souvent asservie à l'État, ressort cette double conclusion : d'abord, que l'autorité de l'Église ne peut être discutée, et que le Pape, son chef, est infaillible ; ensuite, que l'Église a le devoir et, partant, le droit, d'enseigner la jeunesse. Comme conséquence, la liberté d'enseignement doit exister.



Il est bon de le redire à la gloire de l'abbé Jean-Marie de la Mennais. Dès le début du XIX^e siècle, à l'heure où, s'appuyant sur des traditions que le grand

(1) E. Herpin, *L'Abbé Jean-Marie de la Mennais. — Ses grandes Idées. — Ses grandes Œuvres*, p. 15.

Bossuet lui-même avait comme consacrées de son immense génie, le Gallicanisme battait son plein, Jean-Marie se faisait, avec son frère, l'ardent champion de l'Ultramontanisme. Comme le dit Ropartz, sa foi avait « deviné la menace du schisme sous les habiletés diplomatiques du Concordat, faussé par les articles organiques ». Et, de plus en plus, son esprit, comme son cœur, s'était tourné vers Rome, centre de l'unité, vers le Pape, successeur de Pierre et chef infaillible de l'Église.

Il eut bientôt gagné son frère à ses propres idées, et tous deux écrivirent en commun et firent imprimer : *Les Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le XVIII^e siècle et sur sa situation actuelle*, et le *Guide spirituel*, excellente traduction du *Speculum religiosorum* de Louis de Blois. Le premier de ces ouvrages parut en 1808 et fut immédiatement saisi par la police ; le second parut en 1809.

C'est aussi pendant leur séjour à la Chesnaie que les deux la Mennais conçurent et élaborèrent les grandes lignes de leur livre célèbre : *Tradition de l'Église sur l'Institution des Évêques*.

Plusieurs accordent encore une large part à Jean-Marie dans la traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ*, — par Félicité de Lamennais — et lui attribuent aussi bon nombre des *Réflexions* qui assurèrent, dès son apparition, le succès de ce livre admirable.



La santé du jeune prêtre s'était peu à peu rétablie. Il reprit alors, à Saint-Malo, son double poste de vicaire et de professeur à l'école ecclésiastique.

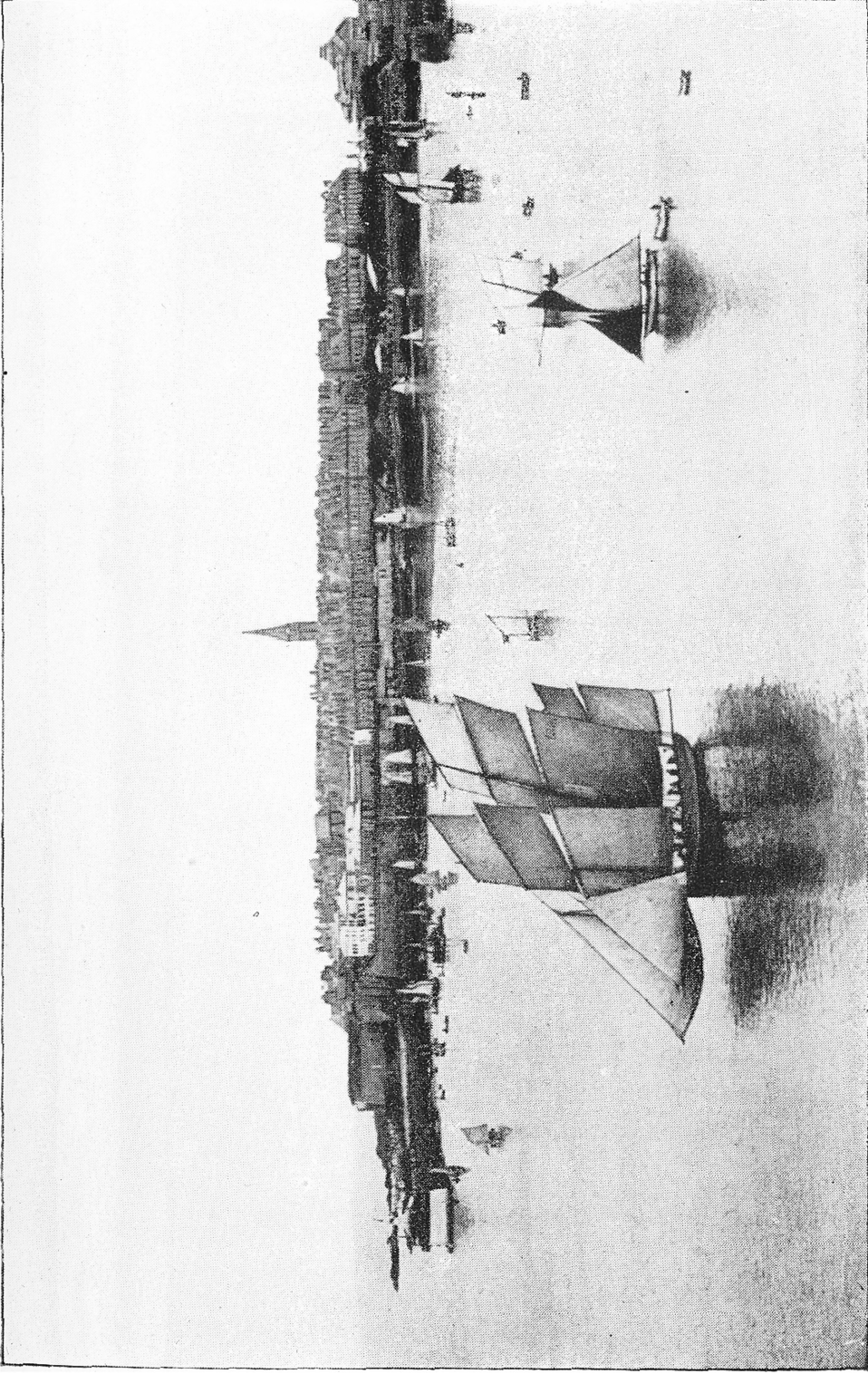
Qu'il s'intéresse à cette école, il n'est pas nécessaire de le dire : tout ce qui touche au bien de la jeunesse lui sera toujours à cœur. Mais toujours aussi, quand il sera question d'affaires même matérielles, d'agrandissement de maison, en un mot, de choses extérieures, on verra poindre, chez cet homme de Dieu, l'esprit de foi qui rend les œuvres fécondes pour le ciel.

Il était question d'acquérir, pour l'école, un hôtel situé sur le lieu même d'où sortit saint Malo pour évangéliser Aleth : « Mon Dieu ! écrit l'abbé Jean-Marie, puissions-nous être remplis de ce zèle ardent, de cet esprit de feu qui l'animait, et nous sanctifier comme lui en travaillant de toutes nos forces à sanctifier les autres ! »

Dans cette même lettre, il demande des prières pour le succès de l'affaire dont il entretient son ami, l'abbé Bruté de Rémur (1) et il ajoute : « Il s'agit de la gloire de Dieu, nous ne cherchons, nous ne voulons qu'elle, et nous ne négligerons rien pour la procurer, malgré les difficultés sans cesse renaissantes que nous avons à combattre. »

Mais parmi tant de lettres où se traduit, sans pose ni recherche d'aucune sorte, l'esprit de foi du Serviteur

(1) L'abbé Bruté de Rémur fut l'intime ami des deux frères la Mennais. Avant d'entrer, en 1803, au séminaire de Saint-Sulpice, il avait obtenu le grand prix à l'École de médecine de Paris. D'abord professeur au Grand-Séminaire de Rennes, puis missionnaire aux États-Unis d'Amérique, il devint, plus tard, évêque de Vincennes, dans l'Indiana. Il mourut en 1839. — La correspondance des deux frères la Mennais avec M^{sr} Bruté de Rémur a été recueillie par M. Henri de Courcy, et publiée à Nantes, en 1862, chez Vincent Forest et Emile Grimaud, sous le titre *Lettres inédites de J.-M. et F. de la Mennais*, etc. — Cette correspondance est précédée d'une magistrale introduction due à M. Eugène de la Gournerie. — La *Vie* de M^{sr} Bruté de Rémur a été publiée, en 1887, par M. l'abbé Charles Bruté de Rémur, son petit-neveu, aujourd'hui chanoine de la Métropole de Rennes.



SAINT-MALO

Le Vénérable y naquit le 8 septembre 1780, en la fête de la Nativité de la Sainte Vierge.

de Dieu, il en est une qui peint admirablement l'âme d'élite qui l'inspira.

« Hier, je dis à mon imagination : « Va, je te suivrai, pénétrons ensemble dans l'avenir. » — Nous marchâmes pendant cinq minutes ; la tête me tournait, je ne savais plus où j'en étais. Cependant, ma pauvre raison tout étonnée, toute tremblante, eut encore assez de forces pour me dire ceci : « Jean, dans une heure peut-être, tu ne seras plus ici-bas ; pourquoi donc veux-tu savoir ce qui s'y passera demain ? Attends dans une profonde paix ; confie-toi en celui qui peut tout et ne trompe jamais. Tu as sa parole ; cette parole a créé le monde ; et tu craindrais que le monde ne fût plus puissant qu'elle ! Tu craindrais, homme de peu de foi ? » — Non, mon Dieu, je ne crains rien. Vous êtes avec nous. qui sera contre nous ? *Mon Dieu, peut-être nos crimes forceront-ils votre justice à permettre que les méchants triomphent et nous empêchent de faire le bien ce soir ; mais, mon Dieu, votre miséricorde nous laisse encore la liberté de faire le bien ce matin. Ah ! mon Dieu, nous ferons le bien, ce matin, en bénissant votre miséricorde.* »



Comme le voilà bien tout entier dans cette admirable prière — soulignée à dessein — le prêtre plein de foi qui devait dire plus tard : « Ne précipitons pas l'avenir sur le présent. » Et encore : « Laissons-nous dévorer par la bonne Providence ! » Oui, c'est bien lui, tel qu'on l'a vu déjà, tel qu'on va le voir au jour de l'épreuve.

Car elle arrive, l'épreuve, et combien pénible ! Un décret du 11 novembre 1811 supprimait les écoles ecclésiastiques, et, au mois d'août 1812, la fermeture du

Séminaire de Saint-Malo fut prononcée. Grande douleur pour l'abbé de la Mennais qui avait engagé, dans cette école, non seulement de l'argent, mais ses sueurs, son talent, sa vie ! Une consolation lui restait du moins ; c'est qu'il laissait aux mains de M. Querret, l'un de ses meilleurs amis, cette chère école transformée en collège municipal laïque ; c'est qu'il savait que, près de M. Querret (1), un prêtre absolument dévoué, M. l'abbé Langrez (2), serait le Directeur spirituel de cette chère jeunesse dont il emportait, dans son nouveau poste, à Saint-Brieuc, le souvenir aimé !

**A Saint-Brieuc : Secrétaire de Mgr Caffarelli.
Vicaire capitulaire.**

Délivré des soucis et des travaux du collège, l'abbé de la Mennais se consacra à l'étude, et entreprit d'achever les œuvres qu'il avait commencées. Il avait compté sans

(1) M. Querret, mathématicien distingué et fervent chrétien. Il fut, de 1812 à 1825, principal du collège de Saint-Malo, et devint, plus tard, professeur de mathématiques aux collèges royaux de Rennes et de Nantes. — Son affection pour les deux la Mennais lui valut des lettres intimes empreintes de l'abandon le plus confiant. — Dire que ses lettres, à lui-même, sont marquées au coin de l'amitié fidèle et de la plus douce piété, c'est faire le plus juste éloge de son cœur, qui les inspira toujours.

(2) François-Marie Langrez, né à Saint-Servan, le 22 juillet 1787, décédé à Quimper, le 9 août 1862. — Ordonné prêtre à Saint-Brieuc le 19 décembre 1819, l'abbé Langrez resta le « cher enfant » de l'abbé Jean-Marie de la Mennais. — Avec l'agrément de Monseigneur l'évêque de Rennes, il quitta Saint-Malo en 1819, pour aller à Quimper, sur la demande de Mgr Dombideau de Cruzeilles, évêque de cette ville. — Dans son intéressant ouvrage : *Comment s'est fondée, en Bretagne, une Institution de charité*, M^{me} la Comtesse Ernestine de Trémaudan raconte la vie apostolique du pieux chanoine-missionnaire.

l'évêque de Saint-Brieuc qui, l'ayant remarqué, à l'occasion de l'ordination de l'abbé de Quélen, l'appela près de lui en qualité de secrétaire particulier.

« Nous vivrons comme deux frères », écrivait à son futur secrétaire, avec une simplicité charmante, M^{sr} Caffarelli — « nous aidant et nous encourageant à porter le fardeau de l'épiscopat, que vous voulez bien partager avec moi. Cet espoir me soutient, m'encourage, et je ne fais plus de vœux que pour votre prompte arrivée dans ce pays » (1).

Les vœux du pieux évêque furent bientôt comblés. L'abbé de la Mennais arriva à Saint-Brieuc et se donna tout entier à son évêque, sans oublier, toutefois, les chers enfants qu'il avait quittés, et au sujet desquels il écrit à M. Querret :

« Dites souvent à mes pauvres enfants combien ils me sont chers, embrassez-les pour moi l'un après l'autre, et n'en oubliez aucun. Je les porte tous dans mon cœur, et, ne pouvant leur parler, je parle à Dieu de cette petite famille qu'il m'avait donnée et que j'aimerai toujours d'un amour bien sincère. Puissent-ils croître chaque jour en sagesse, en piété, en science et se rendre dignes de l'état saint auquel ils aspirent (2) ! »

Dans le même esprit de foi, il avait écrit précédemment à M. Querret : « ... Nous devons nous laisser aller doucement entre les bras de Dieu et jeter dans son sein toutes nos sollicitudes, nos peines, nos regrets et nous unir à lui plus que jamais par les liens d'un indis-

(1) Lettre du 19 octobre 1813. — S. Ropartz, *La Vie et les OEuvres de Jean Marie Robert de la Mennais*, p. 132. — Paris, Lecoffre fils et C^{ie}, 90, rue Bonaparte.

(2) Lettre du 5 juillet 1814, citée par M^{me} la C^{ss}e de Trémaudan, *Comment s'est fondée en Bretagne, une institution de charité*, p. 16.

soluble amour. Aimons-nous en lui et pour lui, qu'il soit le centre unique dans lequel nous nous retrouvions à tous les instants. Oh ! que tout le reste est fragile et vain... Puissions-nous de plus en plus nous convaincre que la sagesse comme le bonheur consistent uniquement à voir Dieu, et à ne voir que Dieu en tout (1). »



Vraiment, l'abbé Jean-Marie de la Mennais était heureux de juger ainsi de toutes choses au point de vue de la foi ! Il était, par là même, mieux armé pour la nouvelle épreuve qui allait l'atteindre, plus fort pour porter le poids dont ses épaules allaient être chargées.

L'épreuve ! ce fut, le 11 janvier 1815, la mort de M^{sr} Caffarelli. La charge ! ce fut, le même jour, sa nomination de vicaire capitulaire. Voici en quels termes émus, et pleins de foi, il parle à l'abbé Hay (2) de ces deux événements :

(1) Lettre du 29 mars 1814, citée par Ropartz, p. 136.

(2) François Hay naquit à Saint-Malo, le 23 janvier 1777. Ordonné prêtre en 1807, il devint professeur au collège de Saint-Malo. — Après la suppression de l'école ecclésiastique de cette ville, il fut nommé vicaire à la cathédrale (1812). — Il avait une dévotion toute particulière envers la Reine du Ciel, et l'on raconte qu'il ne prêchait jamais que sur la sainte Vierge. — L'abbé Jean-Marie de la Mennais eut pour lui la plus tendre affection et lui écrivit, de Paris, de nombreuses et charmantes lettres. L'abbé Hay avait une telle confiance dans son ami qu'il lui envoyait ses sermons manuscrits afin qu'il les corrigeât. L'abbé de la Mennais les lui retournait avec les corrections et y joignait, en une lettre ou en un simple billet, quelques lignes aimables. Il signait plaisamment (car, chez lui, une spirituelle gaieté ne perdait jamais ses droits) *Jean le Critique*. — L'abbé Hay mourut vicaire de sa paroisse natale et chanoine honoraire de Rennes, le 17 avril 1842, le jour même de la première visite pastorale de Mgr Godefroy Saint-Marc. Il laissa le souvenir d'un saint prêtre et sa mémoire resta en vénération à Saint-Malo.

« La mort m'enlève un ami, un frère, et quel frère !.... M^{sr} Caffarelli était un évêque comme il n'y en a plus. Il a expiré entre mes bras : et j'ai eu la triste consolation de recueillir son dernier soupir et de lui donner les derniers secours de la religion. Mon Dieu, quel coup de foudre ! je ne puis y penser sans que tous mes os frémissent, et j'y pense sans cesse. Voyez donc quelle est ma destinée : il semble que mes mains ne puissent toucher que des cadavres et remuer que des ruines ! Mais, mon cher ami, je me console dans cette pensée que la volonté de Dieu s'accomplit en moi ! C'est sa main qui m'a conduit ici, et c'est encore elle qui m'y retient. Me voilà chargé de l'administration du diocèse. On me témoigne une confiance sans bornes et j'espère y maintenir au moins une partie du bien qu'y a fait le digne évêque qui est en ce moment et qui sera toujours l'objet de mes regrets. Mon ami, priez pour le pauvre Jean : il est la faiblesse, la misère même ; il se courbe sous le poids de cet immense fardeau dont la Providence le charge ; venez à son secours ; encore une fois, priez pour le pauvre frère Jean. »

Il a bien besoin de prières, en effet, « le pauvre frère Jean » ! Choisi, par le vénérable Chapitre, comme quatrième vicaire capitulaire, il devra, en fait, porter, durant près de cinq années, le poids de l'administration de l'un des plus grands diocèses de France. Car ses collègues sont, ou très âgés ou même infirmes, et il est, lui, jeune, actif, zélé. Mais son courage, on le sait, est à la hauteur de la tâche et sa foi plus grande encore que son courage.

Dans le mandement écrit par lui pour annoncer la mort de M^{sr} Caffarelli, il venge, dans une phrase d'une

éloquente énergie, l'Eglise et le Souverain Pontife trop souvent opprimés par un pouvoir omnipotent.

« Lorsque, dit-il, la Providence permit que l'Eglise tout entière fut attaquée dans le Souverain Pontife, lorsque l'orgueil couronné voulut étouffer l'épouse de Jésus-Christ dans ses bras d'airain, l'évêque de Saint-Brieuc n'écouta qu'une crainte, celle de Dieu : attaché à l'unité par le fond de ses entrailles, il refusa tous les sacrifices qu'on demandait à sa conscience ; et, se rappelant qu'un fidèle ministre de Jésus-Christ peut être tué, mais ne peut être vaincu, après avoir eu le bonheur de défendre la vérité, il n'aspira plus qu'à mourir pour elle. »

L'émotion fut grande à la lecture de cette phrase. Elle grandit encore lorsqu'on apprit, six semaines après la publication du mandement, que l'ancien hôte des Tuileries venait d'y rentrer, plus menaçant que jamais.

« Fuyez, disait-on de toutes parts au grand vicaire, fuyez, vous êtes perdu ! »

Impassible, fort devant les hommes, parce que sa conscience lui rendait témoignage devant Dieu, l'abbé de la Mennais répondait, avec une fermeté d'âme digne des martyrs des premiers siècles :

« Ce qui est écrit est écrit. Mes actes ne démentiront pas mes paroles. Il peut me *tuer*, mais je lui défends de me *vaincre* ! »

Le courageux vicaire capitulaire ne fut ni tué ni vaincu, et il continua d'exposer au clergé et aux fidèles, en une virile éloquence, les dangers que l'impiété faisait courir à la foi et aux mœurs... Mais que de ruines à relever de toutes parts !



Au témoignage d'un prêtre éminent, il y avait, en 1815, dans le diocèse de Saint-Brieuc, comme dans les autres diocèses de Bretagne, « de vénérables prêtres, blanchis dans le ministère, dans la captivité, dans l'exil : magnifiques figures sacerdotales respirant la dignité, la distinction, la foi. Mais, d'une part, les compromissions exigées par Bonaparte avaient forcé de subir dans le cadre du nouveau clergé des assermentés, des intrus dont la soumission était douteuse, et même nulle. D'autre part, les entraves mises par le pouvoir impérial au recrutement du clergé laissaient bien des vides : *operarii pauci*. Enfin, la nécessité de parer, coûte que coûte, aux premiers besoins des paroisses, avait forcé d'ouvrir le sanctuaire à des sujets rapidement et incomplètement préparés ».

Le vicaire capitulaire s'empressa de porter remède à cet état de choses. Il rétablit les retraites ecclésiastiques supprimées depuis la Révolution. A la fin des exercices spirituels, (1^{er} juillet 1816 et 1817) « tous les prêtres qui, jadis, avaient prêté le serment, se rétractèrent publiquement, un seul excepté. Tous, renouvelés dans la vie sacerdotale, étaient préparés à l'impulsion qu'il allait leur communiquer. »

L'influence de l'abbé de la Mennais sur le clergé tenait surtout à sa vertu. Elle était due, aussi, à une science profonde, à une connaissance des hommes et des choses acquise, de bonne heure, dans le commerce de la vie, à des talents naturels cultivés avec un soin tout religieux. Il parlait souvent, et avec éloquence, il écrivait beaucoup, et il écrivait comme il parlait. Il savait agir aussi ; et l'un de ses biographes affirme qu'« on l'a

vu faire trente lieues à cheval, dans la même journée, pour aller à l'autre bout du diocèse visiter quelque paroisse où l'appelaient ses fonctions, et le lendemain, on le retrouvait, tranquille et dispos, dans son cabinet de Saint-Brieuc. »



Dans les nombreuses missions dont il était l'âme, il payait largement de sa personne, et sa parole « nette, doctrinale, avait une autorité irrésistible et une éloquence qui tirait des larmes. A l'exemple de saint Vincent Ferrier, il conduisait les foules en plein air, comme il le fit plusieurs fois à Saint-Brieuc même, où il groupa des milliers de fidèles autour de la croix de Saint-Pierre. » — Ah ! disait un bon recteur qui demandait à M. de la Mennais un missionnaire : « Si je pouvais espérer que vous viendriez vous-même, le succès de la mission serait certain ».

En effet : « Jamais », a dit M^{sr} de Léséleuc, l'éminent panégyriste de Jean-Marie de la Mennais, « jamais orateur ne fut plus assuré de trouver partout d'immenses auditoires. Le succès d'une mission était certain par cela même qu'on y annonçait sa présence. »

Et l'orateur semble se complaire à montrer l'action, comme grand remueur d'âmes, du vicaire capitulaire :

« Quinze ans, dit-il, ne s'étaient pas écoulés depuis le Concordat. Il n'y en avait pas vingt-cinq depuis que le schisme avait commencé son œuvre, miséricordieusement interrompue, de destructions et de scandales. Or nous ne savons plus assez qu'une certaine liberté rendue à l'Eglise n'avait pas, beaucoup s'en faut, fermé tout d'un coup ses blessures.

« Que de paroisses, longtemps ravagées par des loups, mal couverts de la peau des brebis, n'avaient pas pu se rasseoir des ébranlements les plus funestes !

« Que d'autres avaient subi des repentirs douteux et s'étaient vues forcées de garder, tardivement réconciliés avec l'Eglise, ceux qui, la veille encore, étaient justement un objet d'horreur !

« Que d'influences perverses, établies à la faveur de la tempête, devaient à peine être supprimées par la mort !

« Que de chaires muettes, que de populations oubliées, que de mauvaises doctrines habilement jetées au milieu des ignorants et des simples !

« Il fallait que le vicaire capitulaire de Saint-Brieuc fût à la fois un grand missionnaire et un grand évêque. J'ose dire que Jean de la Mennais fut l'un et l'autre, et j'ai la conscience que ni l'Eglise de Saint-Brieuc ni l'histoire ne me démentiront pas (1) ! »



Ces dernières lignes, écrites en janvier 1861, n'étaient-elles pas prophétiques ? Aujourd'hui que l'abbé Jean-Marie de la Mennais sort de l'ombre où l'avait tenu son humilité, on constate, de plus en plus, qu'il eut toutes les qualités qui font les grands missionnaires et les grands évêques. On le sait, en cette ville, en ce diocèse de Saint-Brieuc, où des âmes d'élite, qui ont connu l'abbé de la Mennais, ou qui l'ont étudié dans ses œuvres, sont pénétrées d'enthousiasme pour son talent, et d'admiration pour sa vertu. C'est avec une sorte de culte que l'on parle de l'orateur dont la voix enflammée sou-

(1) Oraison funèbre, pp. 24-25.

levait des flots de peuple, de l'administrateur, dont l'habileté, ferme et prudente, savait écarter les obstacles ou en triompher.

Mais l'abbé Jean-Marie de la Mennais n'est pas seulement un prédicateur éloquent, il n'est pas seulement habile, en cet art difficile de l'administration où il mène de front les conseils utiles aux pasteurs des âmes et les rapports avec les autorités civiles, c'est aussi un vaillant lutteur. Il lutte sans cesse, en effet, pour la sauvegarde de l'enfance chrétienne et la défense des droits de l'Eglise et du clergé en matière d'éducation.

Il lutte, on le verra plus loin, pour conserver au diocèse le collège de Tréguier ; il lutte aussi pour restaurer celui de Plouguernével ; il est encore au combat pour faire rendre aux Ursulines de Lamballe leur ancienne communauté affectée, en partie, au ministère de la guerre, pour faire revenir dans leur couvent, devenu un collège universitaire, les Ursulines de Dinan.

Il luttera encore quand il décidera de rappeler à Saint-Brieuc les Frères des Ecoles chrétiennes que la Révolution en avait chassés. Afin de les défendre contre l'engouement de l'époque pour l'enseignement mutuel, il composera un mémoire qui est, tout à la fois, un chef-d'œuvre de style et de bon sens.

Oui, décidément, cet homme est un lutteur, mais un lutteur qui ne sait combattre que pour Dieu et sa cause, avec la foi pour point d'appui, et l'honneur chrétien pour bouclier.



Le veuvage de l'Eglise de Saint-Brieuc a cessé. La mission du vicaire capitulaire, de ce prêtre qui a tant fait pour la défense du clergé, qui a tant fait aussi pour

son bien spirituel, la mission de l'abbé de la Mennais est finie.

Sans doute, le nouvel évêque, M^{gr} de la Romagère, le nomma vicaire général et lui conserva ainsi des pouvoirs importants ; mais le caractère du prélat était tout l'opposé de celui du Serviteur de Dieu. Le vicaire général, estimant qu'il ne pouvait faire le bien dans les conditions où il se trouvait, offrit à l'évêque sa démission qui fut enfin, après plusieurs demandes, acceptée le 31 janvier 1821.

L'action du vicaire capitulaire avait été réellement prodigieuse. Aussi n'a-t-on pas craint de dire : « Il est vraiment inouï qu'un homme ait pu suffire à tant d'œuvres et mener à bonne fin un si grand nombre d'entreprises, en si peu de temps, » alors qu'un autre prêtre, d'une autorité également incontestable, proclamait que l'abbé Jean-Marie de la Mennais fut « certainement le prêtre du XIX^e siècle qui a laissé dans le diocèse de Saint-Brieuc la trace la plus profonde ».

Vicaire général de la Grande Aumônerie de France.

La position de vicaire général de la Grande Aumônerie était une des plus importantes et des plus éminentes qui pût être offerte à un prêtre français. En effet, « si le grand aumônier, élevé au premier rang des dignitaires de la couronne, était réellement, dit Ropartz, l'évêque de la cour, avait l'autorité sur les établissements destinés au culte, sur les établissements d'éducation et de charité, qui relevaient directement de la munificence royale, il avait surtout en sa main, depuis

le Concordat de François 1^{er}, la feuille des bénéfices, c'est-à-dire, même après la suppression des abbayes de fondation royale, la présentation de tous les évêques et archevêques de France. Aussi, il était de tradition que le séjour d'un prêtre dans les bureaux de la Grande Aumônerie, avec le poste suréminent de vicaire général, était un acheminement direct et rapide à l'épiscopat. »

Et c'est là ce qui effrayait tant l'abbé de la Mennais, ce qui alarmait, à ce point, son humilité, qu'il ne pouvait se décider à accepter un poste qui le mettrait forcément en évidence.

Trois lettres du roi Louis XVIII et les instances de nombreux amis eurent enfin raison de ses scrupules, et, le 22 novembre 1822, il partit pour Paris.

Quelques jours plus tard, le 28 novembre, M^{lle} de Lucinière écrivait à Féli : « Le grand aumônier a reçu son grand vicaire avec toutes les démonstrations de la joie, et le grand vicaire paraît très satisfait du grand aumônier... (1). »

De son côté, l'abbé de la Mennais écrivait lui-même un mois plus tard à M. Querret : « Il est impossible d'être mieux que je ne suis, et pourtant je ne rêve qu'à la Bretagne, aux amis, *aux enfants que j'y ai laissés...* et, à ce doux et triste souvenir, mes larmes coulent en abondance. Tout mon cœur est là !... Vous n'avez pas d'idée de l'état dans lequel j'ai trouvé les affaires de mon administration. Il me faudra du temps pour y mettre de l'ordre ; au reste, sous ce rapport, je suis *content*, parce que *je vois du bien à faire* et que j'espère l'opérer (2). »

(1) Lettre publiée par M. Forgues, dans les *Notes et Souvenirs*.

(2) Lettre du 26 décembre 1822, citée par Ropartz, p. 317.

Les mots soulignés dans cette lettre permettent de faire cette double constatation : d'abord que l'abbé de la Mennais songe « aux *enfants* qu'il a laissés en Bretagne », ensuite, qu'il est « content » parce qu'il voit du bien à opérer.

Amour de la jeunesse, acceptation toujours généreuse du devoir actuel, voilà bien les deux caractéristiques de l'abbé Jean. Par l'attrait de son cœur, il serait porté à s'occuper sans cesse des enfants, par devoir, il doit vivre en dehors d'eux. Mais tout cela se confond, en son âme, en un complet abandon à la volonté divine. Aussi, lorsqu'il devra quitter la Grande Aumônerie, après y avoir, durant le temps qu'il y passa, opéré le bien qu'il avait souhaité, il pourra écrire :

« Je n'ai d'autre désir, d'autre ambition que de m'en retourner au plus vite en Bretagne, et de redevenir petit Jean comme devant... J'espère que la Providence favorisera ma retraite définitive. Je hâterais moi-même cette rupture, si je n'étais pas depuis longtemps décidé à la laisser toujours agir seule en ce qui me concerne. Je reste donc endormi sur son sein comme un petit enfant, et, quand viendra le moment du réveil, je dirai du fond du cœur à ma bonne mère : *Ecce venio ut faciam voluntatem tuam* ».



Il est à propos de le faire remarquer ici : « Pendant son séjour à Paris le Serviteur de Dieu conféra fréquemment avec son frère Féli, et un certain nombre de prêtres zélés et instruits sur le moyen de rétablir, en faveur du clergé, les Hautes Etudes Théologiques supprimées par la Révolution. Il accepta le patronage de la première Revue ecclésiastique impor-

tante fondée au XIX siècle : « *Le Mémorial Catholique*. » Il en revit les principaux articles et en inspira la doctrine. »

Mais, lors de son passage à la Grande Aumônerie, l'abbé de la Mennais mit surtout ses soins à bien choisir les Evêques. Non seulement il les voulait d'une vertu à toute épreuve, mais il tenait ferme, aussi, à ce qu'ils fussent « attachés de tout cœur aux doctrines du Siège apostolique. »

Un Frère, qui devait être collaborateur de M. de la Mennais dans le gouvernement de la Congrégation de Pioërmel, écrivait, en 1862, à M. de la Gournerie : « Vous pouvez, Monsieur le Vicomte, avoir entendu parler de la confiance que le prince de Croï avait en notre père devenu son vicaire général à la Grande-Aumônerie, où se traitaient alors les grandes affaires de l'Eglise de France. Cette confiance était si grande que le cardinal lui laissait le choix des Evêques. Peu de temps après sa sortie de la Grande-Aumônerie, notre Père dit dans une réunion d'ecclésiastiques et en ma présence : — J'ai donné quarante Evêques à la France, et je les crois très bons ».

L'humble prêtre qui faisait ainsi les évêques « n'était pas poussé par le désir immodéré des honneurs puisque, après avoir pourvu excellemment à tant de sièges épiscopaux, il refusa dix-sept fois l'épiscopat qu'on lui offrait ».

Après ces simples lignes, exemptes de recherche, la belle appréciation du rôle de l'abbé de la Mennais, comme vicaire général de la Grande-Aumônerie, par M^{gr} de Léséleuc mérite encore d'être signalée :

« Apôtre lui-même, et fermement décidé à porter tous les fardeaux, mais à refuser tous les honneurs, l'abbé

de la Mennais avait tout ce qu'il faut pour être un juge merveilleusement compétent, impartial et désintéressé, des grands mérites. Aussi le vit-on, pendant les trois années qu'il déroba à regret à sa tâche définitive, exercer, comme jamais peut-être elle ne le fut, la sollicitude de toutes nos Eglises. Bien des noms s'inscriront près du sien dans cette partie de son histoire, et l'on verra combien de flambeaux, placés par lui sur le chandelier, firent briller sur tous les points de la France la féconde lumière dont le foyer est à Rome. »

A ce bel éloge, il convient d'ajouter le double hommage rendu, dans les lignes suivantes, au cardinal prince de Croï et à son vicaire général :

« Comme grand aumônier, M. de Croï fit preuve d'une pureté de vues et d'une sagacité difficiles. A ses pieds se remuaient toutes les ambitions les plus actives, les plus déliées, les plus venimeuses ; se défier de soi-même ce n'était pas assez ; il fallait sonder encore son entourage. Il prit donc, dès le principe, comme grands vicaires, des hommes d'un talent et d'une vertu éprouvés, entre lesquels je distingue M. Jean de la Mennais. Cet admirable prêtre le suppléait pendant ses absences forcées ; il devint même l'administrateur réel, et le clergé n'eut qu'à se féliciter de son omnipotence ; rien d'aussi rare. Je place le choix de M. de la Mennais aîné parmi les belles œuvres de M. de Croï » (1).

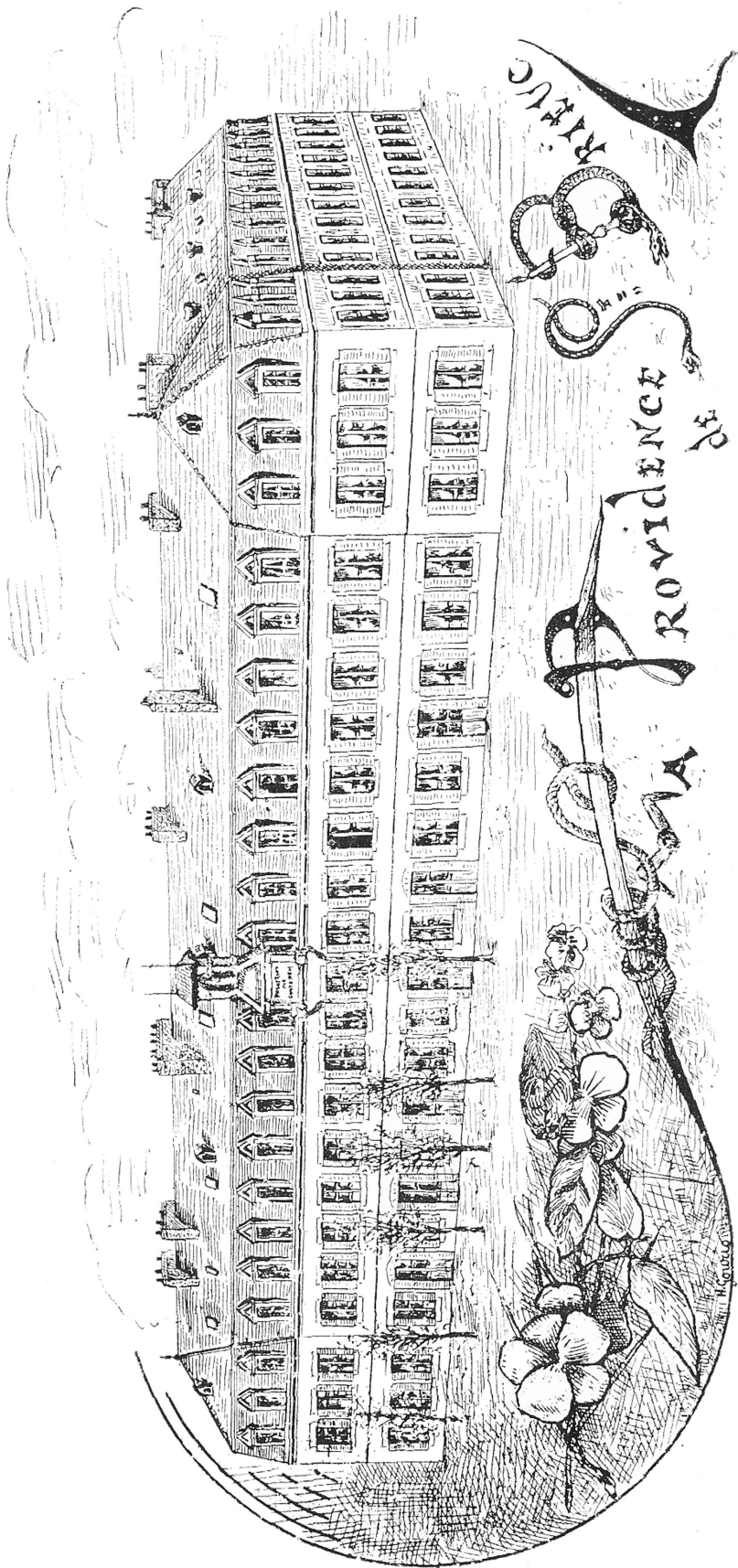
Un *ministère des affaires ecclésiastiques* ayant été créé, par ordonnance royale parue au mois d'août 1824, la charge de grand aumônier fut, par là même, supprimée, et l'abbé de la Mennais put rentrer en Bretagne.

(1) *Biographie du Clergé contemporain*. — M. le cardinal prince de Croï, p. 274 — 1^{er} juin 1843.

Supérieur Général des missionnaires de Saint-Méen.

En 1821, M^{gr} Mannay, évêque de Rennes, avait fondé dans sa ville épiscopale une société libre de missionnaires. Deux ans plus tard, il prit à sa charge une maison d'éducation créée, en 1809, à Saint-Méen, par l'abbé Gardel. Ces deux œuvres, comprenant le double ministère de la prédication et de l'enseignement, devaient se fondre en une seule Congrégation dont l'abbé Jean-Marie de la Mennais fut nommé supérieur général, le 8 juillet 1825, par M^{gr} de Lesquen. Il eut pour premier assistant l'abbé Coëdro, supérieur des missionnaires, et pour deuxième assistant l'abbé Dubreil, supérieur du petit-séminaire de Saint-Méen. Ainsi se trouvaient ménagées les susceptibilités des deux sociétés réunies, puisque chacune était représentée par son ancien supérieur dans le conseil de la nouvelle Congrégation. D'ailleurs, ceux qui ne voulaient pas accepter le nouvel état de choses furent libres de se retirer.

Sous l'impulsion de son zélé supérieur général, la Congrégation des prêtres de Saint-Méen prospérait. Le Noviciat fondé à Rennes devint insuffisant et fut transféré à Malestroit, non loin de Ploërmel. Bientôt Féli de la Mennais qui avait, selon l'expression du R. P. Roussel, entrepris de fonder à la Chesnaie une espèce d'Ordre « mi-partie religieux, mi-partie séculier », envoya dans cette ville quelques-uns des membres de son jeune Institut. Le rêve tant de fois caressé par l'abbé Jean-Marie et son frère se trouva.



PROVIDENCE
R.I.

PROVIDENCE
R.I.

PROVIDENCE
R.I.



pour un moment, réalisé, et une Ecole de hautes études fut fondée à Malestroit, en 1829 (1).

La nouvelle communauté fut le théâtre de plusieurs événements dont l'un des principaux fut la transformation de la Congrégation de Saint-Méen en une nouvelle Société qui prit, pour bien marquer sa soumission à l'Eglise, le nom de Congrégation de *Saint-Pierre*. Les anciens statuts furent modifiés, et l'abbé Féli de la Mennais fut nommé supérieur général. Toutefois, son autorité fut plus honorifique que réelle ; et, s'il fut l'âme de Malestroit, il n'y résida cependant jamais. Il paraît même, d'après des témoignages sérieux, que ses visites à cette maison « se réduisent à *deux dîners* qu'il y fit, comme en voyage, arrivant après onze heures et partant avant quatre heures » (2).

« Aussi, pendant les cinq années que vécut la petite communauté, la haute surveillance du Noviciat, la responsabilité de l'appel des jeunes sujets aux ordres, l'admission des novices dans la congrégation, tout reposait sur l'abbé Jean-Marie, et ces tâches multiples, jointes à tous les soucis de ses fondations bretonnes, ne lassaient ni sa patience, ni son ardeur. Il avait entrepris, avec son frère, de donner à l'Eglise une mai-

(1) L'école de Malestroit compta, à côté de plusieurs jeunes prêtres du diocèse de Rennes, des hommes dont les noms sont restés célèbres : Rohrbacher, Bornet qui devint plus tard vicaire général de M^{sr} Gerbet, Jourdain (connu dans le monde des Lettres sous le nom de Sainte Foi), les deux frères Boré, Gerbet, qui devint évêque de Perpignan, de Hercé, ancien maire de Laval, qui — gagné à l'Eglise, par l'abbé Jean-Marie de la Mennais, dans une retraite faite à Rennes en 1829 — devait embrasser le sacerdoce après son veuvage, et être, plus tard, promu au siège épiscopal de Nantes, etc.

(2) Lettre de l'abbé Blanc, citée par Roussel, tome II, page 313, (*Lamennais, d'après des documents inédits*).

son qui serait le « Cambridge ou l'Oxford » de la France, réparant les désastres du schisme, et il poursuivait cette œuvre, comme les autres, avec un zèle de feu et un courage de fer (1) ».

Maitres et disciples projetèrent sur l'école de Males-troit un éclat incomparable. Et si, comme l'a dit M^{gr} de Léséleuc, « Jean de la Mennais eût été seul chef de cette école, qui ne devait être et qui ne fut que l'école de l'Église, quelle force, même satanique, aurait pu rompre le triple lien de la foi, de la science et de l'humilité ? Hélas ! il n'était pas seul ! » Et la Congrégation de Saint-Pierre, qui semblait destinée au plus brillant avenir, eut à endurer, à partir de 1832, une série d'épreuves dont nul ne souffrit plus que l'abbé Jean-Marie de la Mennais.



La Révolution de 1830 fut le signal de la création, par Féli de la Mennais, du journal *l'Avenir*. On sait le bruit qui se fit, en France et au delà, autour de ce journal censuré à Rome, en 1832, par l'encyclique *Mirari vos*. Malgré les ménagements pris par Grégoire XVI, qui ne désignait ni les noms des rédacteurs, ni celui du journal, Féli fut très affligé de cette condamnation. Sa soumission ne le mit pas à l'abri de certaines critiques trop peu charitables, et il fut tenu en suspicion par beaucoup d'hommes qui, la veille encore, admiraient son génie. — Quant à Jean-Marie, bien qu'il n'eût, en aucune façon, participé à la publication de *l'Avenir*, il s'empressa d'adhérer à l'encyclique.

Cette adhésion ne le préserva pas d'appréciations in-

(1) *Les deux Lamennais*, par Jean de Saint-Avit, pages 95-96.

justes dirigées contre lui. Cependant, toute confiance ne lui était pas enlevée, surtout dans la Congrégation de Saint-Pierre. On le vit bien, lorsque Féli, ayant donné sa démission, en 1833, pour éviter « les divisions au dedans, et les persécutions au dehors », Jean-Marie fut élu supérieur général à l'unanimité.

Bientôt éclatèrent, comme un coup de foudre, les *Paroles d'un Croyant* qui furent, avec les doctrines philosophiques du *Sens commun* (contenues dans le célèbre ouvrage *l'Essai sur l'Indifférence en matière de religion*), condamnées par l'encyclique *Singulari nos*, du 15 juillet 1834. Féli de la Mennais se raidit, malheureusement, au lieu de s'humilier, devant la condamnation qui l'atteignait, et son insoumission, dont triomphèrent bruyamment les ennemis de l'Eglise, attrista les vrais chrétiens.

L'affection bien connue de Jean-Marie pour son frère le rendit lui-même suspect aux yeux de beaucoup. Evêque, clergé, fidèles, membres de la Congrégation même dont il était encore le supérieur, le tinrent en suspicion. Bien qu'il ne méritât pas d'être ainsi traité, il crut bon, dans l'intérêt du bien, de remettre sa démission entre les mains de M^{gr} de Lesquen, tout en restant membre de la Congrégation. Le 14 septembre 1834, jour fixé pour l'élection de son successeur, il adressa à ses prêtres un discours qu'il faut, malgré sa longueur, reproduire ici. C'est, on va le voir, le testament d'un père ; c'est aussi un de ces actes d'humilité héroïque dont les grandes âmes sont seules capables :

» De graves motifs que vous connaissez aussi bien que moi, et qu'il serait inutile, par conséquent, de vous rappeler, m'ont déterminé à remettre entre les mains de Monseigneur, la charge de supérieur général de la

Congrégation, Il est certain, je n'hésite point à le dire, que j'étais, sans le vouloir, un obstacle au bien que vous êtes appelés à faire dans le diocèse, et, dès lors, il était nécessaire que je cessasse d'être votre chef, que je n'eusse plus aucun titre, de quelque nature qu'il soit, dans la Congrégation. Je n'ai été instruit et je n'ai bien jugé que trop tard du véritable état des choses, et j'admire comment vous avez pu supporter si longtemps, et avec tant de patience, tout ce qui s'attachait de fâcheux à mon triste nom ; recevez-en mes remerciements sincères ; j'en conserverai jusqu'à mon dernier soupir un vif et doux souvenir de reconnaissance.

« Mes Frères bien-aimés, permettez à celui qui fut votre père de vous donner quelques derniers avis : le 1^{er} et le plus important, est de rester inébranlables dans votre attachement et dans votre soumission à la chaire de saint Pierre : que ses décisions soient à jamais la règle de vos croyances et de votre conduite, sans ombre de restriction ni de distinction, comme je vous l'ai toujours recommandé. Il faut en convenir franchement, nous ne nous étions pas tenus assez en garde contre l'esprit de système et de nouveauté, et vous devez prendre aujourd'hui devant Dieu la résolution de l'éloigner pour toujours de vos entretiens, de vos études et de votre enseignement.

2^o Qu'aucun de vous n'hésite, comme je n'hésite point moi-même, à faire tous les sacrifices qu'exigent la gloire de Dieu et le salut des âmes : c'est particulièrement de cette disposition-ci que va dépendre la perpétuité de l'œuvre que nous avons fondée de concert : je vous en conjure, que chacun marche les yeux fermés, à la voix paternelle de notre si bon et si véné-

rable évêque ; dans une pareille circonstance, loin de nous les irrésolutions et les timides calculs d'une prudence purement humaine : il faut que les esprits s'é-lèvent et s'agrandissent, que tous les cœurs soient en haut, *sursum corda*, et que tous répondent : « notre liberté, notre corps, notre vie sont au Seigneur, nous sommes à Dieu seul : *Habemus ad Dominum* ».

« Enfin : que celui qui va me remplacer et qui m'est encore inconnu, ne se décourage point, ne s'effraie point, mais qu'il prenne d'une main ferme le gouvernail de cette pauvre petite barque déjà battue par tant d'orages. Tous, j'en suis persuadé, s'empresseront d'alléger son fardeau et de rendre sa tâche moins rude, en lui obéissant avec amour, en considérant ses désirs comme des ordres, en secondant ses vues avec un grand zèle : et, de son côté, votre second Père, soyez-en sûrs, n'aura pas pour vous moins d'attachement, de dévouement, et de tendresse que n'en a eu le premier. »

Ce fut l'abbé Coédro qui succéda, comme supérieur général, à l'abbé de la Mennais. Celui-ci resta simple membre de la Congrégation. C'était trop encore, paraît-il, aux yeux de plusieurs pour qui *le nom* même de *la Mennais* semblait devenu synonyme d'hérésie ou de révolte. Des articles aussi passionnés que malveillants furent publiés contre l'abbé Jean-Marie et quelques-uns de ses amis. Le Serviteur de Dieu « dut triompher de sa répugnance et réfuter des calomnies idiotes qui faisaient leur chemin à la faveur du silence qu'il avait cru pouvoir observer jusque-là » (1).

(1) R. P. Roussel, *Lamennais, d'après des documents inédits*, t. II, p. 233.



L'abbé Jean-Marie de la Mennais ne parvint pas, malgré ses loyales explications, à dissiper les préjugés qui, en s'attachant à son nom, atteignaient sa personne. Aucune douleur ne devait lui être épargnée dans cette Congrégation dont il était resté simple membre, mais où il exerçait encore l'apostolat. Il devait donner la retraite de rentrée aux élèves du petit-séminaire de Saint-Malo, lorsqu'il reçut de M. Coëdro, le 22 octobre 1834, la lettre suivante :

« Monsieur et respectable ami, quelque désir que j'aie d'entretenir avec vous les bons rapports qu'exigent la charité chrétienne et notre vieille amitié, je suis cependant obligé de vous dire que, dans le diocèse, on a conçu des inquiétudes sur le projet d'envoyer à Saint-Malo un missionnaire donner avec vous les exercices de la retraite. Plusieurs ecclésiastiques fort respectables m'ont dit que, si ce projet était mis à exécution, on en conclurait généralement que la séparation n'était qu'une feinte. Je me suis cru obligé de faire connaître cet état des esprits à Monseigneur l'Évêque, qui a décidé que nous n'irions pas à cette retraite. Sa Grandeur a motivé cette décision *sur ce que vous ne faites plus partie de la Congrégation*. Je vous prie, en conséquence, de vous pourvoir d'un autre collaborateur. »

Le 31 octobre, M. de la Mennais écrivait à M. Coëdro :

« Mon cher ami, je reçois votre lettre en date du 22. Ce nouveau procédé m'étonne un peu, même après les autres... O mon Dieu ! pardonnez à mon pauvre Coëdro comme je lui pardonne ! Le plus à plaindre des deux,

ce n'est pas moi ! Je vous embrasse bien tendrement, quand même.

« JEAN ».

La scission, cette fois, était complète, mais il restait encore à régler les affaires matérielles. Rude tâche, qui ne s'accomplit pas sans de cruelles difficultés. M. de la Mennais y apporta, selon la juste expression de M. Ropartz, « une remarquable intelligence des affaires, une grande fermeté et un grand sentiment de bienveillance confraternelle ». Cette bienveillance se traduisit par un sacrifice d'argent de 18,000 francs (1).

Le supérieurat général de M. de la Mennais fut donc marqué au coin des plus rudes épreuves. Dieu le permit ainsi sans doute pour faire ressortir davantage la fidélité de son serviteur.

« Prier et pleurer, écrivait-il, voilà tout ce qui me reste à faire maintenant ». Et il ajoutait avec un sens prophétique : « Ce que je souffre n'est que le commencement de ce que j'aurai à souffrir. *Initium dolorum hoc*. Je dois préparer mon âme à des douleurs *vastes comme la mer*, je ne le sais que trop. Dieu soit béni ! »

Le Serviteur de Dieu devait, en effet, connaître, quelques années plus tard, d'autres épreuves. Dans ce diocèse même de Saint-Brieuc, où il avait tracé un si lumineux sillon, il se vit frappé d'interdit, et ne put ni dire la messe, ni confesser pendant un an.

(1) M. l'abbé Coëdro, — c'est justice de le proclamer, — a tracé dans le champ fécond de la belle et grande Eglise de Rennes, un long sillon d'honneur, de vertu et de sainteté. Les Missionnaires de l'Immaculée-Conception y continuaient, par la prédication et l'enseignement, avant le vote du 18 mars 1903 qui les a, eux aussi, injustement frappés, le double apostolat exercé, autrefois, sous l'impulsion de l'abbé Jean-Marie de la Mennais, par la Congrégation des Missionnaires de Rennes et de Saint-Méen.

En cette triste circonstance, où, selon sa coutume, il ne récrimina, en aucune façon, contre l'autorité épiscopale, « il fit preuve d'un héroïsme qui ne se rencontre, a dit un témoin, que dans la vie des saints les plus illustres », et, ajoute-t-il « les plus intelligents. Car il y prouva ses rares qualités d'esprit, son expérience des affaires, son tact diplomatique, aussi bien que son obéissance et son humilité. »

II

L'abbé Jean-Marie de la Mennais et les Œuvres chrétiennes. — Les Filles de la Providence de Saint-Brieuc. — Les Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel.

L'abbé Jean-Marie de la Mennais et les œuvres chrétiennes.

Les biographes, ou les historiens de M. Jean-Marie de la Mennais, demeurent stupéfaits devant la prodigieuse activité de cet homme de Dieu. On peut dire, sans exagération, que, dans un immense rayon, aucune œuvre catholique ne lui est restée étrangère, et que celles mêmes qui n'ont pas reçu directement l'empreinte de son génie ou de sa foi, ont, cependant, de près ou de loin, subi son influence.

Les écrits du vicaire capitulaire, inspirés toujours par un profond respect et un ardent amour envers le Souverain-Pontife, orientèrent vers Rome, à une époque où ce n'était pas sans danger, l'excellent clergé de Saint-Brieuc. Ses discours, tout vibrants de foi, entraînaient les foules, et la vie chrétienne, affaiblie durant

les années de la Révolution, reprit, sous l'action puissante de l'abbé de la Mennais, une nouvelle intensité.

Mais, en dehors de cette action plus générale, le zèle du grand vicaire se déploya dans la fondation ou la résurrection d'œuvres chrétiennes.



En octobre 1816, huit pères Jésuites, — venus de la résidence de Laval, dont le P. de Clorivière était le fondateur et le supérieur, — donnèrent, à Saint-Brieuc, une mission qui eut le plus grand succès. Allait-on, comme il en arrive, hélas ! trop souvent, s'endormir dans ce triomphe, ou se reposer, du moins, sur ces lauriers ? Il fallait, au contraire, prolonger la mission, la compléter, en y greffant des associations pieuses. La dévotion particulière de M. la Mennais lui fit ériger, sous le vocable du Sacré-Cœur, (de concert avec les fils de saint Ignace), une association qui compta bientôt près de quinze cents membres, hommes ou femmes. Le mouvement parti de Saint-Brieuc se continua, comme fruit de missions particulières, à Tréguier, à Lamballe, à Loudéac et à Quintin.

Le 14 novembre 1816, M. de la Mennais établit, sous le vocable de l'Immaculée-Conception, une congrégation de jeunes filles qu'il dirige lui-même. L'assistance mutuelle est un des principaux devoirs prescrits par les statuts. Née d'une même pensée d'assistance charitable, la congrégation des « demoiselles », comme on l'appelait, sera la souche du « Patronage des jeunes ouvrières de Saint-Brieuc ». Telle est la valeur des statuts de cette dernière association qu'un bon juge, en l'espèce, en peut écrire : « Rien de plus sage et de plus

évangélique. Des œuvres nombreuses ont été créées, de nos jours, en faveur des ouvrières de nos grandes villes : nous doutons qu'aucune soit à un plus haut degré moralisatrice pour les bienfaitrices et les protégés » (1).

Le zèle de M. de la Mennais pour les jeunes gens et les hommes n'est pas moins admirable. Pour le bien spirituel des uns, il établit, au collège universitaire de Saint-Brieuc, une congrégation qui a bientôt fait de transformer l'esprit de la maison ; pour les autres, il restaure, sous le nom d'Association de Marie, une ancienne société fondée, autrefois, à Saint-Brieuc, en faveur des marchands et des artisans de la ville. Là encore, l'assistance mutuelle est un des principaux devoirs des sociétaires, et M. de la Mennais veut que les confrères se regardent « comme frères, et se rendent les uns aux autres les services de toutes sortes qui seront en leur pouvoir, soit en santé, soit en maladie. » Le jour où l'antique chapelle Saint-Pierre, siège de l'ancienne Société, détruite par la Terreur, sera relevée, l'abbé de la Mennais chantera, en l'inaugurant, la « Providence miséricordieuse de Dieu ». Sans doute la congrégation et la chapelle disparaîtront un jour, mais elles revivront dans l'Archiconfrérie de Notre-Dame d'Espérance, et dans le gracieux sanctuaire qui proclament, à l'envi, le culte des Briochins pour Marie (2).

(1) Laveille, *Jean-Marie de la Mennais*, t. I, p. 190. — Ch. Pousielgue, Paris, 1903.

(2) La jolie chapelle de Notre-Dame d'Espérance a remplacé l'ancien oratoire acheté le 24 fructidor de l'an IV (9 septembre 1796), par M. Louis Prud'homme, qui fut, dans la suite, maire de Saint-Brieuc et député à l'Assemblée législative. — M. l'abbé Paul-Marie Prud'homme, petit-fils de l'acquéreur du 24 fructidor, entreprit la construction de la chapelle actuelle, siège de l'Archiconfrérie de Notre-Dame d'Espé-



L'action du grand vicaire n'était pas, on le pense bien, limitée à la ville de Saint-Brieuc. Elle s'étendait au diocèse entier, et chaque ville, chaque bourgade même, en bénéficiait plus ou moins largement, selon les circonstances.

Parmi les œuvres qui sollicitaient l'activité du grand vicaire et son intelligente et puissante initiative, les communautés religieuses et les maisons d'enseignement tenaient le premier rang. Aussi vit-on naître, ou refleurir, des établissements où Dieu était plus aimé, et la jeunesse mieux élevée.

La Révolution avait détruit les anciennes communautés d'Ursulines de Dinan, de Lamballe et de Lannion, et les survivantes de ces maisons étaient dans une extrême pauvreté, sinon dans la misère. Quant à la jeunesse, les lignes suivantes diront ce qu'elle était, et quel besoin elle avait d'éducation chrétienne.

« Les tribunaux, — écrit M. de la Mennais au préfet, — les tribunaux mêmes ont été effrayés d'avoir à punir dans un âge si tendre des crimes savants, des désordres qui supposent l'art de scruter le mal avec une perversité dont les exemples étaient autrefois si rares, surtout parmi les filles » (1).

Pour remédier à de si grands maux, l'abbé Jean-Marie de la Mennais entreprend de rouvrir les Communautés fermées. L'entreprise est d'autant plus difficile que, tout ou partie des anciens immeubles occupés

rance. — M. le chanoine Guillo-Lohan, neveu de M. Prud'homme, continue les traditions de piété et de dévouement du zélé fondateur de la chapelle.

(1) Citée par le R. P. Laveille, t. 1, p. 216.

autrefois par des religieuses, sont, de par les lois révolutionnaires, occupés aujourd'hui par l'Université. Et il y a, surtout dans les localités de quelque importance, un certain nombre d'esprits forts qui se posent en défenseurs des droits prétendus de l'Etat. C'est contre ces hommes que devra lutter M. de la Mennais ; c'est sur eux qu'il devra remporter la victoire, près des préfets ou des ministres compétents.

Lettres et mémoires, d'une impitoyable logique, se succèdent, sans interruption, dans les bureaux ministériels ; et les ministres de ce temps-là, qui ont peut-être des préjugés contre l'Eglise, mais qui veulent sincèrement l'ordre et sont des hommes d'esprit, se rendent... quelquefois, aux raisons du grand vicaire. C'est ainsi qu'à Dinan, l'ancien couvent de la *Victoire*, où vient de mourir un collège communal, redeviendra une communauté d'Ursulines. Celles de Lamballe et de Lannion rentreront aussi dans leurs anciennes maisons. M. de la Mennais favorisera encore, de tout son pouvoir, l'action des Ursulines de Quintin et de Tréguier, et le développement de cette florissante Congrégation des Filles du Saint-Esprit qui, en ces dernières années de persécution, s'est couverte de gloire, et a, tout particulièrement, mérité de l'Eglise, de la France et de la Bretagne !

C'est sous l'administration de M. de la Mennais qui, à la mort de M^{sr} Caffarelli, succéda à M. Manoir comme supérieur, que furent imprimées, pour la première fois, (1817) les constitutions et les règles de l'Institut. « Ce fut aussi vers cette époque, d'après M. Lemercier, que s'introduisit, parmi les Sœurs, l'usage de porter au cou une petite colombe en argent, symbole de l'Esprit-Saint dont elles s'honorent d'être les Filles. Ce pieux ornement fut autorisé par M. de la Mennais ».



La sollicitude de M. de la Mennais ne saurait se borner aux Congrégations de femmes, si importantes, si nécessaires même qu'elles soient. Il s'occupe, avec une incessante activité, du recrutement et de la formation des futurs prêtres.

M. Vielle dirige, à souhait, le grand séminaire de Saint-Brieuc, mais le nombre des élèves (100) est loin de répondre aux besoins d'un immense diocèse. Par suite du malheur des temps, il y a une pénurie de prêtres qui s'accuse, en quatorze ans, par un déficit de plus de deux cents, et beaucoup de paroisses en sont privées.

Le diocèse ne possède, malheureusement, qu'une seule école ecclésiastique, celle de Dinan ; il n'en existe point dans la partie du diocèse où l'on parle breton, « la meilleure peut-être, écrit M. de la Mennais, puisque c'est celle où il y a le plus de foi. »

Le grand vicaire s'émeut, à bon droit, de cette triste situation. Le peuple a besoin de la religion, et la religion en peut se passer de prêtres. « Quand le nombre des prêtres diminue, il faut multiplier les gendarmes afin de conserver dans la société au moins l'apparence de l'ordre. » Mais les écoles ecclésiastiques sont nécessaires « à la vie même de la religion qui ne peut se perpétuer que par elles. S'il fallait, pour empêcher qu'elles ne fussent détruites, ... vendre les vases de l'autel, en un mot tout sacrifier, nous n'hésiterions pas ; car, Monseigneur, grâce à Dieu, nous avons la foi, et il serait moins pénible pour nous de mendier notre pain et de célébrer les sacrés mystères dans des calices de

plomb, que de voir la religion, faute de Ministres; tomber morte à nos pieds » (1).

Il défendra donc ce qui existe déjà, à Dinan, le perfectionnera, et fera toutes les démarches nécessaires pour fonder une nouvelle école ecclésiastique au pays de saint Yves, à Tréguier.

Il y a, précisément, dans cette ville, un collège universitaire qui va déclinant. M. de la Mennais, et les autres vicaires capitulaires, demandent, avec l'appui du préfet et du recteur de l'Académie de Rennes, qu'on le remplace par un petit séminaire. Après bien des pourparlers, une ordonnance royale, en date du 24 janvier 1816, autorisera l'ouverture, à Tréguier, d'une école ecclésiastique.

« L'emplacement de ce collège était des mieux choisi. Bâti en 1781, à l'ombre de la vieille cathédrale, entouré de vastes jardins, il occupe le plus beau site de la ville. De ses fenêtres, on domine le grand estuaire qui forme le port de Tréguier. Au loin, c'est la mer verdâtre avec les mille récifs où se brisent les vagues. A droite et à gauche s'étendent les côtes abruptes de Trédarzec et de Plouguiel, çà et là revêtues de la pourpre un peu pâle des bruyères fleuries. Quelques bosquets épars dans les ravins égayent ce sévère paysage, et le regard fatigué des luttes de la mer se repose doucement sur un fleuve dont les eaux tranquilles ne reflètent que la verdure de ses rives, et l'azur du ciel. Il est difficile de rêver, pour une maison d'études, un cadre plus riant, une paix plus profonde (2). »

(1) Mémoire adressé par M. de la Mennais au Ministre de l'intérieur, M. Lainé, 3 décembre 1817.

(2) R. P. Laveille, *Jean-Marie de la Mennais*, t. 1^{er}, p. 207.

Et, cependant, ce qui attire, à Tréguier, le jeune homme ou l'enfant qui se croit appelé de Dieu à la vie sacerdotale, ce n'est pas seulement le séduisant pays aimé des touristes, ce sont plus encore, peut-être, les souvenirs pieux qui se rattachent à saint Yves, le plus grand thaumaturge de France, après saint Martin. Tout concourt donc à amener à Tréguier les *hloareck* dont les cœurs s'embaumeront de poésie bretonne et chrétienne. Aussi le nouveau séminaire sera bientôt prospère, et M. de la Mennais pourra écrire à son ami, M^{sr} Bruté : « Je viens de visiter notre nouvelle maison ecclésiastique (de Tréguier) qui va à merveille. Nous avons cent vingt-trois élèves, dont une quarantaine au-dessous de douze ans... Nous en aurons de deux à trois cents l'année prochaine (1).



Dans une maison d'éducation chrétienne le *nombre* n'est pas tout; ce qu'il y faut, surtout, c'est la *qualité*. « Pour être prêtre, a dit M^{sr} Dupanloup, il faut être né grand, ou le devenir. » Le prêtre n'a peut-être pas toujours cette distinction native qui caractérise l'homme du monde; mais, grâce aux chants pieux qui ont, sous l'inspiration d'une sainte mère, bercé son enfance, grâce au sang chrétien qui circule dans ses veines, il possède, à un haut degré, cette pureté, cette noblesse d'âme, que développera encore en lui la culture de l'esprit.

L'abbé de la Mennais a une trop haute idée du sacerdoce catholique pour ne pas favoriser, dans les élèves du sanctuaire, le développement des plus nobles facultés. Homme de foi vive, il veut que l'esprit surnaturel

(1) Lettres inédites, à M^{gr} Bruté, p. 226.

soit en honneur dans la maison. Voici qu'il présente aux maîtres et aux élèves un nouveau supérieur. « Je lui ai recommandé, dit-il, — de la chaire même où il vient de prononcer un éloge funèbre, — de maintenir la discipline et les règles, et, devant vous, en présence des saints autels, sous les yeux de Jésus-Christ, présent dans le saint tabernacle, je charge son âme des vôtres. »

En M. de la Mennais, l'homme de foi est doublé d'un homme de haute valeur intellectuelle et de féconde initiative. Comme l'Eglise, — qui fut toujours, quoi qu'on en dise, ennemie de l'ignorance —, il ne craint rien tant que les demi-savants, et il ouvre aux élèves les horizons de la science. Les éducateurs modernes, qui ont la prétention facile d'avoir tout inventé, alors qu'ils ne sont souvent que des plagiaires, ne liraient peut-être pas, sans quelque étonnement, les lignes suivantes, empruntées au règlement du collège de Tréguier.

« A la fin de l'année scolaire, les six meilleurs élèves de chaque classe composeront en concours avec les élèves des mêmes classes des autres écoles secondaires sur toutes les matières de l'année. Les compositions, corrigées par les professeurs réunis, auront des récompenses, et les devoirs couronnés seront livrés à l'impression (1). »

A cette même époque, où le séminaire de Tréguier devient une maison d'éducation de premier ordre, M. de la Mennais favorise la réouverture du petit séminaire de Plouguernével, fermé, comme tant d'autres, hélas ! à la Révolution. Ainsi ses vœux se réalisent, et le diocèse de Saint-Brieuc possèdera désormais trois écoles ecclésiastiques.

(1) Archives de l'Institut des Frères.



Cour d'honneur de l'établissement de la Providence de Saint-Brieuc.

Statue du Vénéralable JEAN-MARIE ROBERT DE LA MENNAIS.



L'action de M. de la Mennais, si féconde pour le beau diocèse dont il fut, cinq années durant, l'administrateur, ne fut pas moins utile à beaucoup d'œuvres, nées dans les autres diocèses de Bretagne, et même au-delà. Pour s'en faire une idée, il faut lire les deux chapitres consacrés, à ce sujet, par le R. P. Laveille, en quarante pages du plus haut intérêt (1).

On y voit l'abbé de la Mennais en relations avec M. Mazelier, fondateur, dans le Dauphiné, en 1821, des Frères de Saint-Paul-Trois-Châteaux, qui devaient, vers 1840, s'adjoindre à la belle congrégation des Petits-Frères de Marie, fondée, en 1817, par le *Vénéérable* Champagnat.

Le fondateur des Frères de Montebourg (1842), M. Delamare, vicaire général de Coutances, a recours, lui aussi, aux lumières de M. de la Mennais.

Il y a, dans le diocèse du Mans, un institut de Frères fondé, en 1820, sous le patronage de Saint-Joseph, par M. Dujarrit. Pour des raisons diverses, cette Société menace de disparaître, lorsque M. Basile Moreau en devient supérieur. Celui-ci entre immédiatement en correspondance avec M. de la Mennais. Il vient même étudier, sur place, la marche de l'œuvre bretonne et envoie un de ses Frères se former au noviciat de Ploërmel. La congrégation des Frères de Saint-Joseph, devenue l'institut de Sainte-Croix, du Mans, aura bénéficié de l'expérience de M. de la Mennais.

Il faudrait suivre encore l'action de M. de la Mennais

(1) Les chapitres VIII et IX, t. II, p. 137-177.

dans l'œuvre de restauration de la retraite de Vannes, fondée, vers 1674, par M^{lle} de Francheville, qu'il est question, en ces jours, de placer sur les autels. M^{lle} Jeanne de Kertanguy, née à Saint-Pol de Léon, en 1796, sera, sous la direction de M. de la Mennais, la restauratrice de l'œuvre un moment étouffée par la Terreur. La tâche sera laborieuse, ardue, mais les obstacles finiront par être surmontés. L'Institut des Filles de la Sainte-Vierge, loué par Pie IX, en 1866, sera définitivement approuvé, en 1887, par Léon XIII. M. de la Mennais ayant été, avec M^{lle} de Kertanguy, « le maître ouvrier du rétablissement de la retraite de Vannes », il convient de reconnaître une délicate attention de la Providence dans les actes épiscopaux qui, en vue de deux béatifications possibles, ont prescrit l'enquête simultanée sur les vertus de M. de la Mennais et de M^{lle} de Francheville afin de les associer, le jour où l'Eglise aura parlé, dans la vénération du peuple chrétien (1). »

Malgré l'intérêt qui s'attache encore à d'autres œuvres que féconda l'action de M. de la Mennais, il est impossible, dans une étude aussi rapide que celle-ci, de s'y arrêter. Il est temps, d'ailleurs, d'entretenir le lecteur des deux fondations principales de l'abbé Jean-Marie de la Mennais : la Congrégation des Filles de la Providence, de Saint-Brieuc, et l'Institut des Frères de Ploërmel.

(1) R. P. Laveille, *Jean-Marie de la Mennais*, t. VII, chap. VIII et IX, *passim*.

Les Filles de la Providence.

L'abbé Jean-Marie de la Mennais avait donc, ainsi qu'on vient de le voir, pourvu, autant que les circonstances le permettaient, à l'instruction des enfants, surtout dans les villes. Malgré sa vigilance et son zèle, la plupart des enfants pauvres, surtout à la campagne, croupissaient encore dans l'ignorance, et, à Saint-Brieuc même, il y avait beaucoup à créer, surtout pour les petites filles. C'était l'un des grands soucis de M. de la Mennais, et il se demandait comment remédier au mal, lorsque la Providence vint à son secours.

Trois chrétiennes ardentes de Saint-Brieuc, (M^{lles} Cartel, Corbion et Chaplain) s'adonnaient, avec un zèle admirable, aux œuvres de Dieu. Elles aimaient, en particulier, « à visiter les prisonniers et à catéchiser les enfants ». M^{lle} Corbion étant morte, M^{lles} Cartel et Chaplain ne se relâchèrent en rien de leur zèle. Il leur semblait, toutefois, que Dieu leur demandait plus qu'elles ne faisaient, et elles le priaient de leur faire connaître sa volonté.

Une autre pieuse fille, M^{lle} Marie Conan, membre aussi de la « Congrégation des Demoiselles » fondée, en 1816, par M. de la Mennais, s'adjoignit à M^{lles} Cartel et Chaplain, et toutes trois formèrent le noyau d'une petite Communauté, dont un excellent chrétien de Saint-Brieuc, M. Sébert, fut, tout d'abord, le pourvoyeur temporel aussi généreux que discret.

« La nuit de Noël de l'an 1818, les trois amies se réunirent secrètement dans la chapelle de Notre-Dame-du-Refuge. Elles y récitèrent en commun un acte de donation d'elles-mêmes qui préluait à leur consécration

religieuse. Cet acte fut signé, le 31 décembre suivant, par les trois associées, auxquelles venait de se joindre une nouvelle aspirante, M^{lle} Esther Beauchemin. On élut comme supérieure M^{lle} Conan, qui, plus libre que ses compagnes du côté de la famille, pouvait, mieux qu'une autre, diriger la nouvelle fondation. Elle accepta ce titre, que lui imposaient les circonstances, mais avec le secret espoir que M^{lle} Cartel, la vraie fondatrice, disait-elle, en exercerait les fonctions » (1).

Les trois amies ne formèrent pas, du fait de leur consécration, une communauté religieuse, mais elles furent assujetties à une règle que leur donna provisoirement M. de la Mennais (2).

De concert avec M^{lle} Bagot, fondatrice d'un orphelinat, à Saint-Brieuc, elles préparaient à la première communion, en leur apprenant le catéchisme, trente à quarante petites filles. Bientôt, sous l'inspiration de M. de la Mennais, elles donnèrent, dans la soirée, les mêmes soins à quatre-vingts garçons (3). Le programme d'enseignement se développa quelque peu, quoique en restant modeste, et le nombre d'élèves s'accrut dans de telles proportions que les directrices durent, pour les

(1) R. P. Laveille, *Jean-Marie de la Mennais*, t. 1, pp. 298-299.

(2) Cette règle était empruntée au P. de Clorivière, de la Compagnie de Jésus. « Pendant la Révolution, il avait fondé, sous le nom de Société du Cœur de Marie, une Congrégation de femmes, analogue à celle qu'il avait établie pour les prêtres sous le nom de Société du Cœur de Jésus. Les membres de cet institut, approprié au malheur des temps, vivaient dans le monde, tout en faisant les trois vœux de religion, ne portaient aucun costume spécial, et se réunissaient seulement à des intervalles déterminés. — *Jean-Marie de la Mennais*, p. 299.

(3) A cette époque, les Frères des Ecoles chrétiennes, chassés par la Révolution, n'étaient pas encore de retour à Saint-Brieuc, où devait les rappeler M. de la Mennais.

aider, appeler douze membres de la « Congrégation des Demoiselles ».

Les œuvres, un moment communes, de M^{lles} Bagot et Cartel ne tardèrent pas à se séparer, et chaque nouvelle maison porta le nom de « Providence ». M^{lle} Bagot installa ses orphelines dans l'ancien évêché, et les classes de M^{lle} Cartel, transférées d'abord de la rue de la Grenouillère, en un local de la rue Fardel, durent être, à nouveau, en mars 1818, transférées dans un hôtel loué par M. de la Mennais, dans la rue Quinquaine.

Au cours de l'année 1819, l'école comptant plus de quatre cents élèves, une nouvelle migration s'imposa.

« Depuis longtemps, dit le R. P. Laveille, M. de la Mennais méditait de racheter, au profit d'une communauté religieuse, l'ancien couvent des Ursulines. Une petite partie de l'enclos se trouvait à vendre en 1820. Il crut le moment venu d'ouvrir des négociations. Les Filles de la Providence ne voyaient ce choix qu'avec peine, à cause du voisinage de la gendarmerie et de la caserne, installées dans les anciens bâtiments claustraux. Aussi n'accueillèrent-elles qu'avec une grande froideur la nouvelle de l'achat conclu à leur intention. Il ne parut pas s'en apercevoir, et les engagea à visiter la maison. M^{lle} Conan s'y rendit, accompagnée de M^{lle} Cartel, et, comme elles en parcouraient tristement les couloirs délabrés, celle-ci reprit tout à coup sa gaieté ordinaire, et dit à M^{lle} Conan : « Nous serons bien ici ; la croix y est plantée pour longtemps » (1).

Des événements, qu'il est impossible de relater ici, devaient justifier cette prophétique parole.

Les Filles de la Providence entrèrent, le 11 octobre

(1) *Jean-Marie de la Mennais*, t. 1, p. 300.

1820, dans l'ancien couvent des Ursulines. Le 25 mars 1821, elles reçurent de M. de la Mennais leurs constitutions et prononcèrent leurs vœux. Les règles ont été rédigées de nouveau en 1879. Le costume des religieuses « simple, sévère » et de bon goût, leur fut donné le 21 novembre 1822, en la fête de la Présentation.

La Congrégation des Filles de la Providence est une œuvre mixte : elle a pour but l'enseignement des jeunes filles à la ville ou à la campagne, et l'assistance des malades. Comme toutes les œuvres de Dieu, elle fut vivement éprouvée à son début.

M^{lle} Cartel, première assistante de la Congrégation, usée par les travaux de l'enseignement, par les préoccupations incessantes d'une fondation religieuse et les mortifications qu'elle s'imposait, mourut le 21 octobre 1824. C'était une femme d'une grande vertu, qui, selon l'expression de M. de la Mennais lui-même, posséda « la charité au plus haut degré de perfection ». Les Filles de la Providence vénèrent toujours ses restes, déposés dans l'enclos de l'Institut, à Saint-Brieuc.



Le départ de M. de la Mennais pour Paris, où l'appelaient ses fonctions de vicaire général de la Grande Aumônerie, en novembre 1823, fut une nouvelle épreuve pour la jeune Congrégation. Les Filles de la Providence, — peu nombreuses, puisqu'elles n'étaient que neuf sœurs de chœur, et quatre converses — perdaient non seulement un père, mais un conseiller éminent. Il aurait pu y avoir là une cause de ruine prochaine, si la supérieure générale, M^{lle} Conan, n'avait été une femme d'une grande piété, et « d'une foi indomptable ».

En dehors de M. de la Mennais qui lui continua, par lettres, sa direction et ses conseils, elle eut aussi recours aux lumières du vénérable M. Vielle et subit l'heureuse influence de ces hommes de Dieu. Supérieure, pendant près de neuf ans, du 25 décembre 1818 au 26 septembre 1827, elle fut, conformément à la règle, déposée et remplacée par M^{lle} Esther Beauchemin.

Une lettre écrite par M. de la Mennais au Ministre de l'Instruction publique, au sujet de la fondation, en 1837, d'une maison à Moncontour, renseignera le lecteur sur l'état de la Congrégation, après vingt ans d'existence.

« ...Je ne vous ai rien dit de mes écoles de filles. Je n'en ai que deux, et peut-être ne vaut-il pas la peine d'en parler. Cependant je vous en parlerai en toute humilité et simplicité, parce que les plus petits renseignements peuvent être précieux lorsqu'il s'agit de donner une grande impulsion à l'instruction primaire, dans un pays où il y en avait si peu, et qui en apprécie les avantages plus que beaucoup d'autres.

« Dans mon école dite *de la Providence* à Saint-Brieuc, j'ai six cent cinquante petites filles, dont cinq cent soixante-dix ne payent absolument rien ; quatre-vingts élèves qui payent suffisent pour que la maison puisse se soutenir, mais, comme vous le pensez bien, sans que, au bout de l'année, il y ait un centime de profit.

« A Moncontour, j'ai une autre école dirigée par les religieuses de la même Congrégation. Elles ont cent cinquante élèves actuellement ; mais quand l'école sera au complet, c'est-à-dire dans trois ou quatre mois, nous y aurons de cent quatre-vingts à deux cents enfants, comme l'année dernière.

« Toutes les formalités nécessaires pour que cette Congrégation soit reconnue légalement ont été remplies ; les pièces sont dans les bureaux du ministère des cultes. Quand obtiendrons-nous une ordonnance ? Je n'en sais rien ; ces affaires-là marchent avec une lenteur désolante, et je suis d'autant plus contrarié du retard que j'éprouve dans ce cas-ci, que j'ai un vif désir de pouvoir donner à la Congrégation de mes filles de Saint-Brieuc les bâtiments que j'ai fait construire pour elles, et qui m'ont coûté plus de deux cent mille francs (1). De même, leur maison de Moncontour leur serait donnée, si elles pouvaient en devenir propriétaires. Si je mourais demain, qu'est-ce que tout cela deviendrait ? je me le demande, et ma réponse est un acte de foi dans la Providence... »

M. de la Mennais demande ensuite au ministre, (de concert avec le préfet des Côtes-du-Nord) d'accorder quelques secours à son établissement de la Providence de Saint-Brieuc, « pour le transformer en une espèce d'école normale » où les institutrices du département « viendraient s'instruire et apprendre à tenir la classe ».

Une subvention fut accordée, et l'école normale projetée, — à laquelle des difficultés imprévues firent renoncer bientôt — fut confiée aux religieuses. Quant à la reconnaissance légale de l'Institut, elle fut obtenue en 1838.

L'éloignement de Saint-Brieuc de M. de la Mennais eût pu nuire au développement et à la direction de l'œuvre. Dieu, qui voulait la sauver, y pourvut, en ac-

(1) Ce chiffre, supérieur au prix d'achat, s'explique par les améliorations et agrandissements exécutés à la maison de Saint-Brieuc.

cordant une longue vie aux premières supérieures de la Congrégation (1). Ainsi se conserva l'esprit de la fondation, ainsi se perpétuèrent les traditions de dévouement, de simplicité et d'obéissance qui sont l'un des plus précieux apanages des Filles de la Providence.



Avant de mourir, M. de la Mennais eut la consolation de voir grandir l'œuvre qu'il avait fondée ; il vit la construction de la maison-mère et eut la joie bien douce de célébrer, le premier, la sainte messe, en 1853, dans la nouvelle chapelle. Outre les maisons de Saint-Brieuc et de Moncontour, il en approuva de nouvelles à Combourg (1840) à Saint-Jouan-des-Guérêts et à Meillac (1857), communes du département d'Ille-et-Vilaine.

Le vénéré fondateur pouvait maintenant disparaître.

Héritières de son esprit, fortifiées par les exemples des premières Mères qui avaient parachevé l'œuvre de M. de la Mennais, les Filles de la Providence de Saint-Brieuc pouvaient, et elles l'ont fait généreusement, mettre au service des âmes le charme de leur vertu et le fruit de leur talent.

Depuis 1897, il y a des Filles de la Providence de Saint-Brieuc non seulement en France, mais aussi au Canada, dans la Saskatchewan. Elles sont à l'Evêché de Prince-Albert et possèdent plusieurs autres établissements à Saint-Louis-Langevin, Domrémy, Howell ; et,

(1) La mère Conan mourut le 24 mars 1858, âgé de quatre-vingts ans. La mère Beauchemin mourut le 8 septembre 1842. La mère Chaplain, élue, à plusieurs reprises, supérieure générale, mourut le 3 août 1856.

depuis 1906, un pensionnat à Végreville, dans l'Alberta, auquel est annexé un noviciat.

En 1903, elles ont aussi fondé deux établissements en Angleterre : à Wood Green, près Londres, archidiocèse de Westminster et à Chipping-Norton, près Oxford, diocèse de Birmingham.

Les Frères de l'Instruction Chrétienne.

L'instruction publique fut, depuis la première heure de sa vie d'homme, la préoccupation constante de M. de la Mennais. De bonne heure, en effet, il avait vu les dangers que l'ignorance fait courir à la foi, et, pour sauver celle-ci, il avait résolu de combattre vigoureusement celle-là. Mais que d'obstacles à franchir, que de difficultés à vaincre ! Pour s'en faire une idée, il faut se reporter aux années qui suivirent la Révolution.

« On s'imagine très généralement, — dit avec raison M. S. Ropartz — qu'un des bienfaits de la Révolution a été la diffusion de l'instruction dans les classes ouvrières et dans le peuple des campagnes, voués sous l'ancien régime à l'ignorance la plus absolue. Pour se convaincre du contraire, il suffirait à l'esprit le plus prévenu de comparer les paperasses municipales contemporaines aux vieilles archives paroissiales : pas n'est besoin d'approfondir ; il ne faut qu'un coup d'œil. A voir la manière hardie dont signent les uns, la façon plus que problématique dont les autres essaient de tracer lourdement leur nom, on sent que les premiers savaient réellement écrire, qu'ils se servaient habituellement et volontiers de la plume, tandis que, pour les autres, c'est un instrument rebelle et rarement manié.

La vérité, c'est que la Révolution et les guerres de l'Empire avaient jeté deux générations dans une ignorance fatale et inévitable ; c'est qu'au lendemain de ces sanglantes épreuves, la France était exactement dans le même état qu'au lendemain des invasions barbares ; c'est qu'à ce moment aussi on éprouva le même besoin, la même soif d'instruction, et qu'à voir ce réveil des esprits on put croire qu'ils ouvraient pour la première fois les yeux » (1).

Pour remédier au mal, pour donner, autant que possible, satisfaction aux légitimes aspirations du peuple, M. de la Mennais s'était hâté de rappeler à Saint-Brieuc les Frères des Ecoles chrétiennes. Mais, par la force des choses, beaucoup d'enfants ne pouvaient trouver place dans des classes trop petites, et le nombre même des maîtres était insuffisant. Gémir sur la situation ne pouvait suffire au zèle de l'abbé Jean, il fallait agir, et sans retard.



M. de la Mennais vient de nommer curé à La Roche-Derrien, au pays de Tréguier, un prêtre qui a toute sa confiance, M. l'abbé Tresvaux (2). Il le prie de lui choisir, dans son excellente paroisse, quelques jeunes gens pieux et intelligents, et de les lui envoyer. L'abbé Tresvaux s'empresse de répondre aux vues de son ami, et dirige, sur Saint-Brieuc, trois braves garçons compre-

(1) S. Ropartz, *La Vie et les œuvres de M. Jean-Marie Robert de la Mennais*, p. 269.

(2) M. l'abbé Tresvaux fut attaché plus tard à la personne de Monseigneur de Quélen, archevêque de Paris, et mourut chanoine de la Métropole. On lui doit l'*Histoire de la persécution religieuse en Bretagne pendant la Révolution*.

nant à peine quelques mots de français. Ils sont reçus par M. de la Mennais, dans un modeste logis de la rue Saint-Gilles, et le grand vicaire ne dédaigne pas de les instruire lui-même. Bientôt, les fils de Jean-Baptiste de la Salle, seconderont leur bienfaiteur (1). et l'un d'eux donnera, chaque jour, des leçons d'écriture, d'orthographe et de calcul aux commensaux de l'abbé Jean. Car nos jeunes Bretons étaient admis à la modeste table du vicaire capitulaire, et ils apprenaient le français en l'écoutant, et en conversant avec lui.

L'abbé Jean fondait quelques espérances sur ses protégés lorsque mourut l'un d'eux. Un autre s'étant retiré, M. de la Mennais resta seul avec Yves Le Fichand, dont il ne voulut pas se séparer. Il lui parut, dans sa foi ardente, que l'épreuve elle-même marquait du sceau divin l'œuvre naissante, et il résolut de la continuer. De nouvelles recrues justifèrent bientôt sa confiance, et, peu de temps après, il pouvait fonder sa première école, à Saint-Brieuc même, dans une maison de la rue Notre-Dame, où il s'installa avec ses modestes instituteurs.

La nouvelle école compta bientôt plusieurs centaines d'enfants, tant de la ville elle-même que de la campagne, et le local se trouva trop étroit pour recevoir tous ceux qui s'y présentaient. L'abbé de la Mennais comprit qu'il faudrait limiter les admissions, et comme il avait, plus d'une fois, constaté les dangers courus en ville par les enfants de la campagne, il résolut d'éloigner de son école ceux dont les familles n'habitaient pas Saint-

(1) Les auteurs des *Anciens Évêchés de Bretagne* rapportent que M. de la Mennais donna 10.000 francs aux Frères de la Salle, à leur retour à Saint-Brieuc, et pourvut à tous les frais du premier établissement (t. 1, p. 334).

Briec. De là, grande tristesse au cœur de ces honnêtes fermiers qui lui avaient confié leurs fils, grande tristesse, aussi, dans l'âme de tous ces dévoués et pieux recteurs qui avaient, pour régénérer leurs paroisses, compté sur les enfants élevés sous la direction du grand vicaire.

Celui-ci n'était pas moins ému, et il lui semblait cruel d'abandonner ces jeunes âmes. Sous l'inspiration divine, il conçut l'idée de leur procurer, dans leurs paroisses mêmes, des instituteurs chrétiens, associés sous une règle commune.



Tandis que M. de Mennais donnait à ce projet un commencement d'exécution, la Providence lui ménagea la rencontre de M. l'abbé Deshayes, curé d'Auray, au diocèse de Vannes. Ce digne prêtre avait eu, comme son confrère de Saint-Briec, l'idée de réunir quelques jeunes gens chrétiens qui, après une formation suffisante, donneraient l'instruction aux petits paysans. Les deux hommes de Dieu convinrent de mettre en commun leurs efforts, et, le 6 juin 1819, ils signèrent un traité qui devait assurer, aux œuvres naissantes, de plus sérieuses garanties d'avenir. Les noviciats fondés, l'un à Saint-Briec, l'autre à Auray, fournirent bientôt assez de sujets pour procurer des maîtres chrétiens à plusieurs paroisses des diocèses de Vannes et de Saint-Briec.

La sainte Eglise, qui sait rendre si bien justice à ses enfants, a uni, dans un document solennel, les noms des deux saints prêtres attachés, ici-bas, par les liens de l'amitié la plus vive et la plus apostolique.

On lit, en effet, dans le décret d'approbation définitive de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne : « De l'union des deux fondations distinctes établies pour l'instruction chrétienne et civile des enfants du peuple, l'une à Auray en l'année 1816 (1), l'autre à Saint-Brieuc l'année suivante, en 1817, par les soins et le zèle d'un prêtre dévoué, Jean-Marie de la Mennais, alors vicaire général de Saint-Brieuc, est née, en 1821, la pieuse Congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel, ainsi dite du lieu de la Maison-Mère ».

L'idée première des deux saints fondateurs pouvait, dès le début, se préciser ainsi : Les instituteurs seront soumis à une règle commune s'inspirant de celle des fils de M. de la Salle. Dans les petites paroisses, ils seront logés au presbytère, et le curé ou recteur sera leur supérieur local. En principe, ils sont surtout destinés à l'instruction des enfants de la campagne. Toutefois, pour que l'isolement ne soit pas un trop grand obstacle à leur persévérance, des écoles pourront être fondées dans les villes. On obtiendra ainsi un triple résultat : d'une part, en visitant leurs collègues, le jeudi, ou autres jours de congé, les instituteurs des petites paroisses s'affermiront dans leur vocation et dans l'esprit de leur état ; d'autre part, les enfants qui auraient besoin d'une instruction plus étendue, la trouveraient dans ces écoles auxquelles seraient, le cas échéant, annexés des pensionnats ; enfin, les jeunes gens qui désireraient s'enrôler sous l'étendard de M. de la Mennais, seraient admis dans quelques-unes de ces maisons pour y étudier leur vocation. Ce fut l'origine des Petits-Noviciats.

(1) Par l'abbé Gabriel Deshayes, vicaire général de Vannes.

Ainsi vit-on naître les maisons de Dinan, Guingamp, Lamballe, Tréguier et autres. Encore quelques années, et l'œuvre des pieux fondateurs s'épanouira dans les cinq départements bretons ; ils la verront s'étendre dans les conditions mêmes où, sans s'être concertés d'avance, tous deux, sous le souffle de l'Esprit-Saint, l'avaient conçue.

De quels sacrifices l'œuvre naissante fut-elle le prix de la part des fondateurs et de leurs premiers disciples, *Dieu seul* le sait. Toutefois, les notes de M. de la Mennais, les manuscrits du Frère André qui fut, à Auray, l'un des disciples de M. Deshayes, et du Frère Hippolyte qui devait être, plus tard, ainsi que le F. André lui-même, associé au gouvernement de l'Institut de Ploërmel, permettent de s'en faire une idée.



Lorsque la maison de Dinan fut fondée, les Frères Paul et André, qui devaient la diriger, trouvèrent, pour toute provision, dans « une grande maison délabrée aux murs nus et décrépits », un pain, un peu de beurre et une barrique de cidre, La caisse commune contenait cinquante centimes...

» Un jour, le Frère André demande à son Directeur quelques sous pour remplacer un objet qu'il venait de briser. « Non, répond brusquement le Frère Paul, vous n'aurez rien. Pourquoi êtes-vous aussi maladroit ? »

« Le lendemain, le directeur alla trouver son confrère, le sourire aux lèvres, tenant à la main une bourse bien garnie. « On vient de nous donner 400 francs, dit-il, prenez ce qui vous est nécessaire, je ne possédais pas, hier, les cinq sous que vous me demandiez. Je n'ai pas

voulu vous le dire, de peur de vous affliger; de là ma brusquerie. Pardonnez-moi. »

« Le premier hiver fut particulièrement rude. Privés de feu toute la journée, les pauvres Frères grelottaient dans leur cellule. Le Frère André eut la pensée de combattre le froid en patinant dans la cour de l'école. Il dut renoncer à cet exercice parce que les sabots s'usaient trop vite » (1).

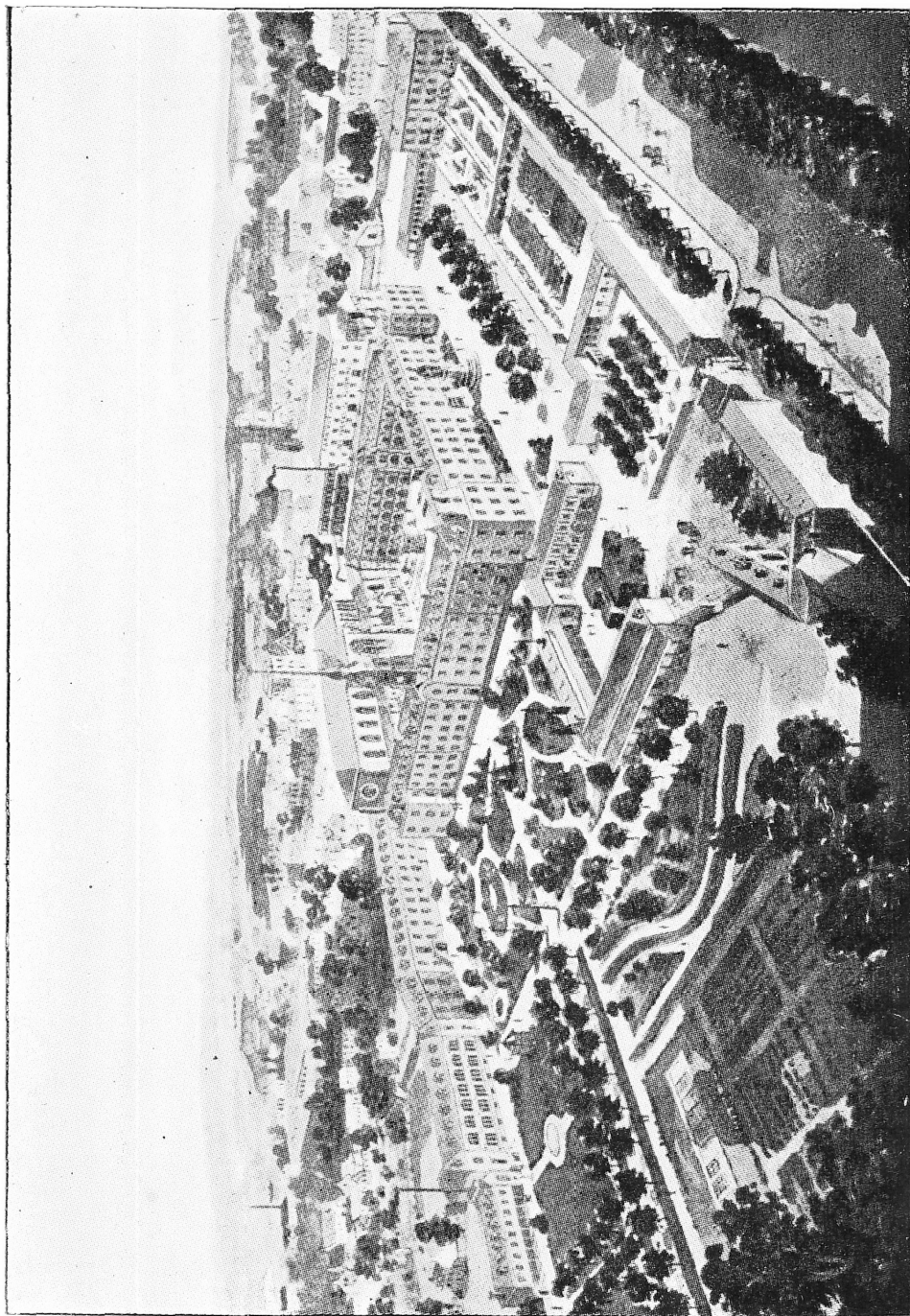
M. de la Mennais lui-même, en un fort intéressant Mémoire adressé au cercle catholique de Paris, a donné des détails sur la fondation de plusieurs de ses écoles.

« On fixa, dit-il, le traitement annuel des Frères à 480 francs ; mais le curé devait donner chez lui la pension au Frère, ou la lui faire donner chez un ecclésiastique de la paroisse, après avoir toutefois prévenu le supérieur de la Congrégation et obtenu son agrément, sauf au curé à s'entendre avec l'administration locale pour le prix de la pension.

« Le Frère étant logé et nourri au presbytère, il n'y avait ni loyer à payer, ni mobilier à acheter, ni ménage à tenir, et sa pension ne s'élevant guère à plus de 300 francs, la dépense annuelle ne dépassait pas 480 francs, somme à peu près égale, et quelquefois inférieure, au produit des rétributions que nous abandonnions en entier aux fondateurs de l'école, et dont ils étaient libres de fixer le taux comme il leur convenait.

« Ce qui d'abord nous embarrassa le plus, ce fut la difficulté de trouver dans nos bourgs un local commode et assez vaste pour contenir tous les enfants, car bientôt ils se présentèrent en foule ; mais cet obstacle, qui paraissait insurmontable, n'arrêta pas l'œuvre, grâce aux

(1) *Jean-Marie de la Mennais*, par le R. P. Laveille, t. 1, p. 340.



ANCIEN ETABLISSEMENT DES FRÈRES, A PLOERMEL. — *Vue Générale.*

soins et au zèle de MM. les curés. Ils cédaient volontiers pour l'école du Frère, soit un bâtiment dépendant de leur presbytère, soit leur salon même, et je me rappelle avec attendrissement que l'un d'eux établit la classe dans sa chambre à coucher, et fit porter son lit au grenier. Plus on était mal, mieux tout allait. C'était le bon temps.

« O pauvreté, ô simplicité de nos anciens jours, que vous m'étiez chères, et que je vous regrette !

« Cependant, on ne tarda pas à reconnaître la nécessité de bâtir, mais comment bâtir ? on avait si peu d'argent ! La charité y suppléa ; les uns donnaient du bois, les autres des pierres ; celui-ci prenait les charrois à son compte, celui-là payait la main d'œuvre : si bien qu'en dix ans on éleva quarante-sept maisons d'école, dont je ne puis estimer la construction, l'une portant l'autre, à moins de deux cent mille francs.

« Quelques communes se créèrent de singulières ressources.

« A X.... par exemple, d'après l'avis du conseil municipal, on ouvrit un cabaret au compte de la paroisse, et tous les habitants s'engagèrent à aller boire de préférence dans ce cabaret privilégié, dont les profits étaient appliqués à l'entretien du Frère et de son école.

« Or jamais école n'a été plus riche, ce que je ne dis pas, on le pense bien, à la louange de la tempérance bretonne et à la plus grande gloire de mon pays. »



Ce que le pieux fondateur pouvait dire à la gloire de son pays, c'est que la foi y était vive, au grand avantage des Frères qui pouvaient bien, en leurs corps, éprou-

ver quelque fatigue, mais dont les âmes se reposaient doucement en Dieu. On aimait, pour reconforter son cœur, à se souvenir des joies spirituelles goûtées à la retraite d'Auray, en 1820, de cette première retraite générale où les deux supérieurs imposèrent à leurs enfants le nom de *Frères de l'Instruction chrétienne*, promulguèrent la règle, et leur donnèrent pour devise : *Dieu seul !*

La retraite de 1821, qui eut également lieu à Auray, resta chère au cœur de tous. Il en fut de même à Josselin, où les fondateurs, durant la retraite de 1822, vécurent de la vie de leurs Frères. C'est là, sous le regard béni de Notre-Dame du Roncier, que M. de la Mennais donna lecture de l'ordonnance royale autorisant la nouvelle Société (composée alors d'environ 60 membres), sans compter les novices et postulants. C'était peu, sans doute, mais ce peu, parce qu'il était bien disposé, répondait aux espérances de M. de la Mennais qui aimait à redire : « Ce ne sera pas le nombre qui fera la force de votre Congrégation, ce sera l'humilité. Soyez humbles, mes enfants ; je vous l'ai dit souvent et je le répète : j'aimerais mieux n'avoir que trois Frères bien humbles, que d'en avoir trois cents qui n'eussent pas l'esprit de leur état. » M. Deshayes partageait les idées de son pieux ami, et donnait, comme lui, aux Frères, les plus sages conseils.

La direction commune des deux fondateurs ne pouvait se continuer longtemps. Non pas que la moindre difficulté dût jamais surgir entre eux, mais parce que M. Deshayes quitta la Bretagne pour aller à Saint-Laurent-sur-Sèvre où la Providence l'appelait. Il fit l'œuvre de Dieu, en Vendée, avec le zèle d'un ardent apôtre, et dirigea, comme supérieur général, les familles reli-

gieuses du Bienheureux Grignon de Montfort : les Missionnaires de la Compagnie de Marie, la magnifique Congrégation des Filles de la Sagesse, et l'Institut des Frères de Saint-Gabriel, toujours particulièrement uni, par des liens d'étroite amitié, à l'Institut de Ploërmel.

La Maison-Mère des Filles de la Sagesse garde précieusement les restes vénérés de M. Deshayes, à l'exception du pouce de la main droite qui a été, sur la volonté formelle du saint apôtre, déposé dans le cercueil de son ami, M. de la Mennais, à Ploërmel.



Ploërmel ! C'est dans cette petite ville, chef-lieu d'arrondissement du Morbihan, que fut transféré le noviciat principal, établi, en 1823, à Josselin. L'abbé de la Mennais installa modestement ses Frères dans l'ancienne communauté des Ursulines dont l'achat lui revint à 18.000 francs.

« La maison conventuelle des Ursulines de Ploërmel, désertée par elles depuis plus de trente ans, écrit M. Ropartz, était livrée à tous les usages, et dans un état de délabrement difficile à dire. Un boulanger entassait ses fagots dans la chapelle, lourd édifice du XVII^e siècle, dont Ogée, je ne sais pourquoi, s'était évertué à dire des choses superbes. Un laboureur, qui exploitait l'enclos, logeait ses vaches dans le chœur des religieuses, et ainsi du reste. On nettoya, on déblaya, on rattacha à la hâte, et le 3 novembre 1824, deux cents ans précisément après le jour où les Ursulines avaient pris possession de ce terrain en 1624, le noviciat des Frères de l'instruction chrétienne fut transféré à Ploërmel. »

Ploërmel, situé à peu près au centre de la Bretagne, devint ainsi le siège de l'administration d'un Institut destiné surtout, dans la pensée première du Fondateur, à fournir des instituteurs chrétiens aux cinq départements bretons.

La retraite de 1825, à laquelle assistèrent plus de cent trente Frères, eut lieu à Ploërmel. Les Frères dirigeaient alors plus de trente écoles. Ce nombre devait rapidement augmenter, et, en 1827, l'Institut comptait cinquante-sept écoles et plus de cent soixante Frères donnant l'instruction chrétienne à 6000 élèves.



Voilà donc les résultats obtenus, en dix ans, par le pieux Fondateur dont l'activité prodigieuse, le zèle ardent et la douce piété, opéraient, sous l'œil de Dieu, les plus étonnants prodiges. Clergé, Frères, laïques éminents, obéissaient à l'action de l'abbé Jean ; et ceux qui, pour un instant, menaçaient de faiblir sous le poids d'inextricables difficultés, sentaient se ranimer leur courage au contact de l'homme de Dieu.

C'est que, se rendant compte des obstacles à surmonter pour fonder une école, ou pour la diriger, l'abbé Jean de la Mennais multipliait ses visites dans les paroisses, sans préjudice de la correspondance régulière qu'il entretenait avec les Frères de Ploërmel et les Filles de la Providence de Saint-Brieuc. De 1817 à 1830, en ces années où ses enfants semèrent dans l'angoisse, le pieux Fondateur leur distribua toujours, de vive voix ou par écrit, la parole de foi qui relève les cœurs et rend capable des plus humbles, et, peut-être, par là-même, des plus beaux dévouements.

Aussi grandissaient-ils en grâce, en science, en nombre devant Dieu et devant les hommes. Devant Dieu, qui bénissait visiblement l'œuvre de M. de la Mennais, devant les hommes, qui faisaient appel au dévouement des Frères pour les colonies.

M. de la Mennais eut, en effet, cette joie apostolique de voir ses fils quitter la vieille Bretagne pour aller, sur la demande des gouvernements, préparer en Amérique, et en Afrique, par l'instruction chrétienne, essentiellement civilisatrice, l'émancipation des noirs.



C'était en 1837. Le ministre de la Marine avait demandé cinq Frères pour une école à la Guadeloupe. Obligé de quitter Ploërmel au moment où se terminait la retraite annuelle, M. de la Mennais trouva, à son retour de voyage, soixante Frères réunis encore à la Maison-Mère. Il leur parla de ses engagements avec le ministre et de la promesse de lui donner cinq hommes. Il déclara qu'il ne pouvait les contraindre à s'expatrier, leur représenta les dangers d'un climat torride, les pièges qui seraient tendus à leur vertu, toutes les difficultés d'une entreprise qu'aucun succès humain ne saurait couronner. Après avoir réfléchi devant Dieu, cinquante-deux Frères répondirent à M. de la Mennais : « Nous sommes prêts ! »

En octobre 1837, cinq Frères, accompagnés jusqu'à Brest par M. de la Mennais lui-même, s'embarquèrent sur la *Girafe*, à destination de la Basse-Terre. D'autres partirent en 1839, pour la Martinique, précédant, de peu, ceux qui devaient, en 1841, se rendre au Sénégal. Plus tard, les Frères de Ploërmel seront aussi en-

voyés à Cayenne et aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

Au sujet des enfants si deshérités des colonies, en ces temps déjà lointains, la sollicitude du Fondateur se traduisait en quelques lignes touchantes adressées à l'un de ses fils spirituels.

« Aimez-les bien, ces pauvres petits noirs dont l'éducation chrétienne vous est confiée et ne négligez rien pour leur inspirer l'amour de Notre-Seigneur. Oh ! qu'ils doivent vous être chers ! Quel bonheur pour vous d'avoir été appelé à être leur père et leur apôtre ! Efforcez-vous de vous rendre digne de plus en plus d'une si belle et si sainte mission ».

Même sollicitude pour les enfants de France. S'il a fondé deux Instituts pour l'éducation de la jeunesse, il entend bien que cette éducation soit chrétienne, et que, dans toutes ses écoles, on apprenne à connaître et à aimer Jésus-Christ.

Sous le règne de Louis-Philippe, un ministre le prie d'introduire, dans ses écoles, un livre approuvé par l'Université. Le Serviteur de Dieu l'examine, et (comme il en arrive, hélas ! aujourd'hui, plus que jamais) n'y trouve pas une seule fois le nom de Jésus-Christ.

« Monsieur le Ministre, répond-il, mes écoles sont instituées pour faire connaître Jésus-Christ, et le livre que vous me proposez n'en dit pas un mot, je ne puis le prendre pour mes écoles ».

Telles étaient, sur l'éducation de l'enfance, les idées de M. de la Mennais. Est-il étonnant que des intentions si pures et si droites aient été bénies du ciel ?



Tant de travaux entrepris pour la gloire de Dieu et le bien des âmes avaient usé les forces du saint prêtre,

et triomphé, en partie du moins, de sa robuste constitution. Le 17 décembre 1847, au moment où il commençait sa messe, pour l'ouverture d'une mission à Guingamp, il fut frappé d'une congestion cérébrale qui mit ses jours en danger. Il triompha, cependant, du mal et consacra, de nouveau, au service de ses œuvres, toutes les énergies de son âme.

Par une lettre très élogieuse, en date du 22 janvier 1849, le comte de Falloux, ministre de l'instruction publique, pria M. de la Mennais d'apporter l'appui de son expérience à la Commission chargée d'élaborer la loi qui devait être, plus tard, selon la spirituelle remarque de son auteur, appelée « *loi Falloux*, quand on en voudrait dire du mal, et, *loi de 1850*, quand on voudrait en dire du bien ». Le pieux Fondateur ne put se rendre au désir de M. de Falloux, mais il adressa à la Commission un Mémoire dont il fut, au témoignage de M^{sr} Parisis, tenu très grand compte dans la discussion.

C'est en cette même année que M. de la Mennais accepta la haute direction des établissements des Frères de Gascogne, dus à l'initiative de M^{sr} de la Croix d'Azolette, archevêque d'Auch. En 1850, il fondait, à Ploërmel, dans la Maison-Mère, le collège Saint-Stanislas, (transféré, depuis, dans un local voisin, et devenu l'excellent petit séminaire de Notre-Dame des Carmes), et ouvrait, en 1852, le Pensionnat de la Papotière que devait remplacer, quelques années plus tard, le Pensionnat Notre-Dame de Toutes-Aides, en Doulon, près Nantes.

Le vénéré Fondateur eut la double consolation de célébrer la première messe dans la chapelle de ses filles de Saint-Brieuc le 7 juin 1853, et dans celle de ses fils de Ploërmel le 8 septembre 1854. Ces chapelles, où

ses enfants devaient, chaque année, s'agenouiller à l'époque des retraites, étaient comme le couronnement extérieur des œuvres de M. de la Mennais. « Aux yeux des hommes, a dit son éloquent panégyriste, le succès était complet et l'avenir assuré ! Mais lui, l'humble prêtre, en jugeait autrement. Il attendait d'ailleurs le gage de l'accroissement et de la durée. Prosterné aux pieds de celui qui est la plus haute personification de la paternité sur la terre : Père saint, lui dit-il à son tour, adoptez, bénissez, conservez au nom de l'Eglise dont vous êtes le chef, ces hommes que la Foi de l'Eglise a réunis autour de moi (1). »

Et le Souverain-Pontife Pie IX avait, par un *Décret laudatif* de la Société, et par un *Bref* au Fondateur, répondu aux vœux du suppliant (2).

Maintenant, l'hommage est complet, et M. de la Mennais peut se reposer en Dieu des nobles combats qu'il a livrés pour sa gloire, des saints travaux qui ont, jusqu'à la fin, rempli sa vie apostolique. Ses œuvres ont reçu du Saint-Siège une consécration suprême ; selon le pieux désir du Fondateur, elles sont « affermies par la paternelle bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ. »



En attendant les éternelles récompenses, M. de la Mennais connut, dès ici-bas, les plus douces joies. Son œuvre principale avait prospéré ; et si, en 1822, elle comptait dix-neuf écoles, vingt-huit Frères et deux

(1) *Oraison funèbre de M. Jean-Marie de la Mennais...* par M. l'abbé de Léséleuc, chanoine théologal et vicaire général de Quimper, p. 42. — Vannes, Imp. G. de Lamarzelle, 1861.

(2) Le *Décret* est daté du 7 janvier 1851, et le *Bref* du 1^{er} février 1851.

mille élèves, à la fin de 1860, quelques semaines avant que le R. F. Cyprien en fût élu supérieur général, l'Institut dirigeait deux cent quatre-vingt-dix-neuf écoles, où plus de sept cents Frères donnaient leurs soins à environ cinquante mille élèves.

On pouvait donc, sans témérité, décerner au pieux Fondateur ce bel éloge :

«... Le grain de sénévé déposé sur le sol de Saint-Brieuc (par M. de la Mennais) est devenu un arbre immense et plein de vigueur, dont les rameaux s'étendent sur les deux hémisphères. Il est donné à l'illustre vieillard, dont la main a semé et arrosé, de jouir du bien qu'il a fait dans trois parties du monde ; de voir, par les efforts de ses dignes religieux, l'esclave noir s'élever graduellement à la dignité de fils de l'Église et au rang de citoyen, tandis que, dans nos campagnes bretonnes, la conduite et les habitudes grossières font place à des mœurs honnêtes et pures (1). »

Le supérieur de Ploërmel, dit aussi M. de la Gournerie, a vu sa postérité religieuse croître autour de lui.

« Comme celle des patriarches, elle couvre la terre.

« Partout les pauvres sont instruits, et les enfants noirs des tropiques naissent à la vie de la foi et de l'intelligence.

« Tant que le dévouement actif ne sera pas remplacé par de froids systèmes, tant qu'il y aura des pauvres à conduire et à éclairer, le nom de l'abbé Jean de la Mennais sera répété et béni. Peu d'hommes eurent plus d'étude et de science ; peu, un esprit aussi ferme, des facultés aussi complètes et aussi nobles. Il aurait pu il-

(1) *Anciens Évêchés de Bretagne*, tome 1^{er}, chap. X, art. v, pages 337 et suivantes.

lustrer son nom par ses écrits : il préféra cacher tout ce qui faisait de lui un homme éminent dans d'humbles écoles de village ; mais la reconnaissance l'y a suivi, et elle l'a récompensé, même par ce qu'il désirait le moins, par la gloire (1).



Si l'humble et zélé serviteur du Christ eût reçu du Ciel, au soir de sa vie, la vision de l'avenir, il eût constaté qu'à la fin du XIX^e siècle, son œuvre compterait quatre cent soixante établissements, deux mille six cent cinquante-sept membres, et environ soixante-quinze mille élèves.

Après Pie IX, qui l'avait bénie et louée, il eût vu encore Léon XIII lui accorder l'approbation canonique, et Sa Sainteté Pie X en approuver définitivement les Constitutions.

Hélas ! la tourmente a passé, semant partout les ruines... Mais les Filles de la Providence, répandues en France, en Angleterre, au Canada ; les Frères de l'Instruction chrétienne, — dispersés, il est vrai, dans la mère-patrie —, se dévouent, sans compter, en Orient, en Egypte, et à Tahiti. Groupés, en nombreuses et vigoureuses phalanges, à Haïti et au Canada, ils se livrent, avec un zèle que rien ne rebute, à leur humble apostolat près de l'enfance et de la jeunesse.

Ainsi unis, dans un dévouement semblable, à la cause sacrée de l'Eglise, Frères et Sœurs font bénir partout le nom de leur vénéré Père, Jean-Marie de la Mennais !

(1) *Introduction aux Lettres inédites*, p. 71.

III

Mort de l'abbé Jean-Marie de la Mennais. — Ses funérailles. — Réputation de sainteté de M. de la Mennais, durant sa vie et après sa mort. — Translation de ses restes mortels.

**Mort de l'abbé Jean-Marie de la Mennais.
Ses funérailles.**

L'abbé Jean-Marie de la Mennais, qui avait, le 8 septembre 1860, atteint ses 80 ans, ne se faisait pas illusion sur sa fin prochaine. Déjà il avait réglé tout ce qui concernait la direction future de sa Congrégation. Après une attaque de paralysie qui alarma ses fils, le 30 novembre 1860, il fut, de nouveau, frappé plus gravement quelques semaines plus tard.

Les Frères, chargés par le Fondateur de gouverner après lui la Congrégation, ont rendu compte ainsi de ses derniers moments.

« Dans la nuit du vendredi, 21 décembre, il se trouva subitement pris d'une forte crise..... On crut prudent de lui administrer, dans la nuit même, le sacrement de l'Extrême-Onction. « Cher Père, lui dites-vous, voulez-vous bien qu'on vous donne l'Extrême-Onction, nous serons alors plus tranquilles? Quoiqu'il eût beaucoup de peine à parler, il se redressa et répondit d'une voix forte et accentuée : « Oui, très volontiers ».

« Quand le prêtre lui adressa cette question du rituel : « Vous croyez sans doute les vérités que l'Eglise catholique, apostolique et romaine nous ordonne de croire? » le malade répondit, les larmes aux yeux, avec

un ton qu'on ne saurait rendre : « Ah ! oui, certainement, j'y crois ! »

A la suite d'une nouvelle crise, ses fils éplorés lui dirent : « Cher Père, votre bénédiction pour tous vos enfants. » Et, soulevant aussitôt sa main, « il donna une dernière fois, à sa nombreuse famille, sa bénédiction paternelle. — Vers quatre heures et demie de l'après-midi, M. le curé de Ploërmel (chanoine Lagrée) lui apporta solennellement le saint Viatique qu'il reçut dans les sentiments de la plus tendre piété ».

« Il put se soutenir ainsi jusqu'à la nuit du 26, fête de saint Etienne. Son état habituel était un profond recueillement. C'était bien le cas de dire que sa conversation était au Ciel... Bien qu'il éprouvât un malaise qui l'obligeait à se retourner fréquemment, nous n'entendîmes jamais sortir de sa bouche ni un gémissement ni une plainte. Rien ne saurait égaler sa résignation et sa paix...

« L'exquise délicatesse de son âme ne l'abandonnait point. Nous venions de l'aider à se retourner lorsque ce mot sortit de son cœur : « Je vous dois bien des remerciements à tous »...

« Enfin, vers dix heures trois quarts, il eut une faiblesse qui dura cinq ou six minutes ; puis le calme encore et comme un doux sommeil, sommeil, hélas ! dont il ne devait plus se réveiller.... » Ses dernières paroles, au dire d'un témoin oculaire, avaient été : « Priez, mes enfants, priez... »

« Il mourut ainsi, ou plutôt s'éteignit, sans agonie et sans douleur. Ses yeux se trouvèrent naturellement fermés ; aucune altération ne s'apercevait dans son noble visage. Qu'il était beau dans la mort ! »

A ce fidèle serviteur, l'Eglise fit de superbes funérailles. A ce modeste, à cet humble, l'éloquence ren-

dit hautement témoignage, et le peuple chrétien entourra, de son respect, la dépouille mortelle du saint prêtre qui venait d'achever son dur labeur.

Les funérailles eurent lieu le 31 décembre 1860 au milieu d'une affluence considérable. « MM. les Vicaires Capitulaires de Vannes avaient voulu honorer la mémoire du prêtre éminent, objet de si unanimes regrets, en députant, pour présider aux obsèques, leur vénérable doyen ».

De nombreux ecclésiastiques, des membres des communautés religieuses, (Jésuites, Eudistes, Trappistes, Filles de la Providence de Saint-Brieuc, Filles de la Sagesse, Filles du Saint-Esprit) accompagnèrent à sa dernière demeure le pieux Fondateur qui fut, suivant son ordre formel, inhumé, au milieu de ses fils, dans l'humble cimetière de la Maison-Mère de Ploërmel.

Il y est resté jusqu'au 6 août 1900, jour où, en vertu d'une autorisation ecclésiastique spéciale, il a été, comme il sera dit plus loin, exhumé, reconnu, et déposé dans la chapelle où il repose doucement dans la paix de Dieu.

Réputation de sainteté de M. de la Mennais durant sa vie et après sa mort.

De nombreux témoignages, apportés au procès de l'Ordinaire de Vannes, attestent que, de son vivant même, le Serviteur de Dieu eut une grande réputation de sainteté.

Un témoin, parlant d'une personne laïque qui avait été au service de Jean-Marie de la Mennais, s'exprime ainsi : « J'ai vu M^{lle} X (ici le nom de la domestique). Elle m'a dit : La simplicité, la charité de M. de la Men-

nais, son humilité, sa bonté compatissante, nous faisaient dire : c'est un saint. » Elle assure que la vieille gouvernante, qui était à la Chesnaie depuis très longtemps, l'avait toujours vu tel. Elle dit encore : Quoique je ne fusse âgée que de 16 ans, quand je suis entrée à son service, j'ai tout de suite compris que ce n'était pas un homme ordinaire. Nous nous disions : il sera canonisé un jour. Et moi, la plus jeune, j'avais quelque espoir de voir ce triomphe. Aussi suis-je heureuse de pouvoir dire quelque chose à sa gloire. »

« Le Serviteur de Dieu, dit un autre témoin, a toujours été considéré comme un saint prêtre et comme un homme de Dieu. Les Frères de l'Instruction chrétienne, de Ploërmel, et ses Filles de la Providence, de Saint-Briec, le vénéraient, de son vivant, comme un saint.

« Tous ceux qui possèdent des lettres du Serviteur de Dieu les regardent, en général, comme des reliques... J'ai toujours été frappé de l'émotion avec laquelle les Frères qui ont connu le Serviteur de Dieu parlent de lui ».

Un co-témoin, bien placé pour connaître le courant d'opinion des Filles de la Providence, s'exprime ainsi : « L'impression de nos Sœurs, du vivant même du Serviteur de Dieu, était faite de respect, de vénération : on le regardait comme un saint ».

La seule originalité de la déposition suivante lui mérite bien l'honneur d'être citée : « M^{lle} R., s'étonnant, un jour, de ce que tous les regards se tournaient vers le Serviteur de Dieu se disait : « Comme c'est drôle ! Il n'est pourtant pas joli. » Il lui fut répondu : « Non, il n'est pas joli, mais c'est un saint. »

Mêmes témoignages sont rendus par des princes de l'Eglise : Cardinaux, Archevêques, Evêques ayant connu l'abbé Jean-Marie de la Mennais, par des prêtres

ayant vécu dans son intimité. Les lignes suivantes, choisies parmi bien d'autres, en font foi.

« J'aimais d'une affection toute particulière M. l'abbé de la Mennais, écrivait un évêque universellement renommé pour sa piété, et je le vénérerais comme l'un des prêtres les plus dévoués à Dieu et à la sainte Eglise. Il a été l'un des ecclésiastiques qui a le plus contribué, certainement, après les mauvais jours de la Révolution, à faire refleurir la Religion en Bretagne... Votre Congrégation va être privée sur la terre de son pieux et habile fondateur, mais elle aura en lui un puissant protecteur auprès de Dieu ».

Un vénérable prêtre, parvenu à l'âge de 80 ans, et ayant beaucoup connu le Serviteur de Dieu, dépose ainsi : « Jamais, ni dans mon enfance, ni dans ma jeunesse, ni dans ma vieillesse, je n'ai entendu une parole contre la conduite de ce saint prêtre. Je n'ai jamais entendu que ces paroles, dans le clergé comme dans le peuple : M. de la Mennais, c'est un saint sur la terre, c'est l'homme du bon Dieu ».

Une feuille en parchemin, renfermée dans un bocal, et trouvée dans le cercueil du Serviteur de Dieu, témoigne que deux prêtres, d'une sainteté de vie incontestable, intimement mêlés à la vie de M. de la Mennais, aussi bien que les cinq Frères désignés par le Fondateur pour gouverner l'Institut après sa mort, avaient la conviction profonde « que, tôt ou tard, ce cercueil serait ouvert pour la glorification du Serviteur de Dieu ».



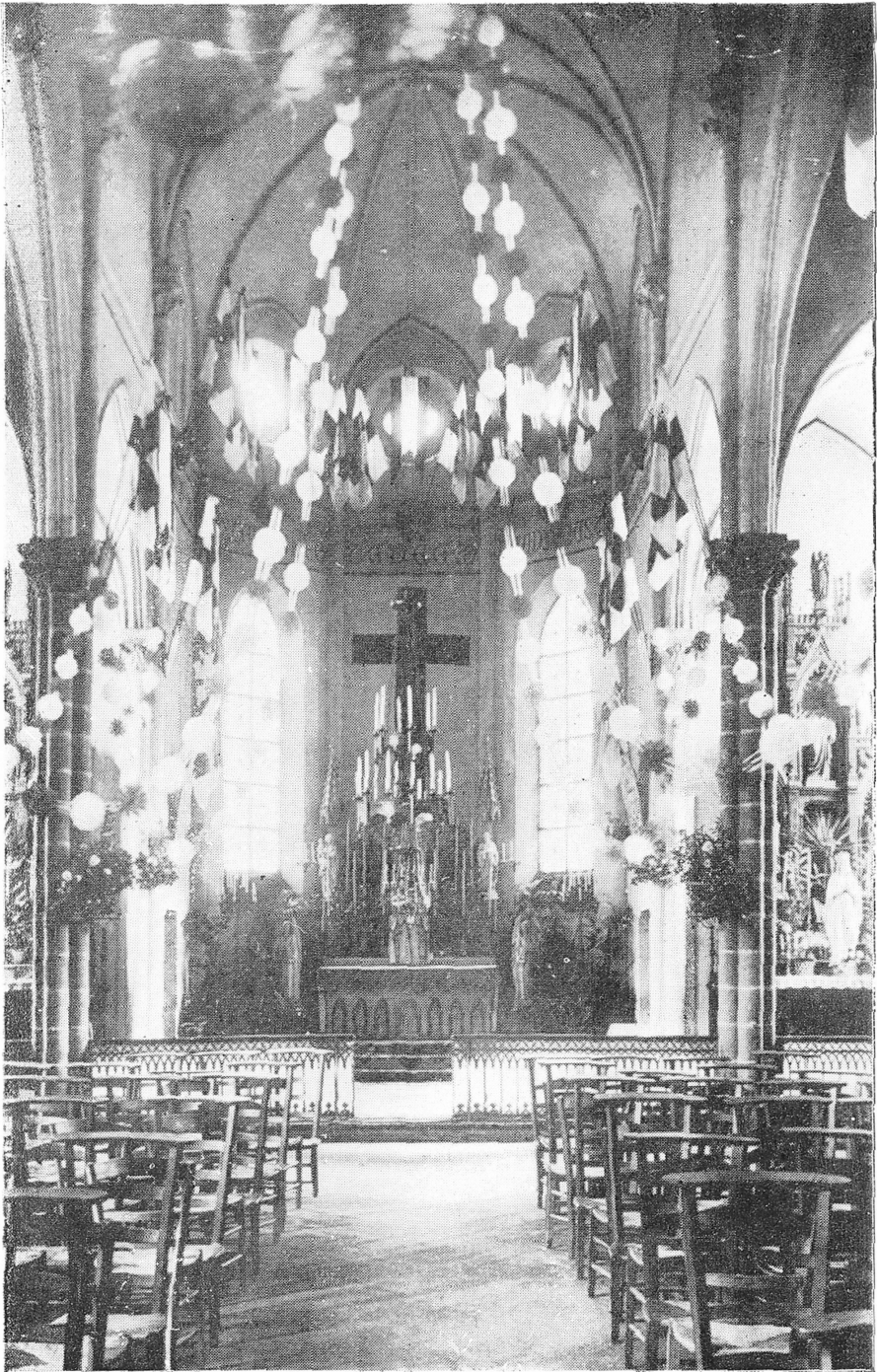
Après la mort de l'abbé de la Mennais, sa réputation de sainteté alla encore grandissant. Si le peuple l'avait affir-

mée déjà aux jours de sa mort et de ses funérailles, il en témoigna plus encore en gardant à sa mémoire un respect profond, en le décorant du titre de saint, à ce point « qu'il n'est aucun fidèle à douter qu'il n'ait acquis la récompense céleste comme prix de ses vertus. Il n'est pas, en France ou aux Colonies, une région où ne soit répandue cette renommée de vertu et de sainteté, non seulement auprès des Evêques, auprès du Clergé et des Congrégations religieuses, mais encore auprès du peuple qui, d'un commun accord, l'a appelé un saint prêtre et l'a considéré comme ayant bien mérité de l'humanité et de la société. »

On en trouve une preuve de plus dans les très nombreuses *Lettres postulatatoires* adressées au Saint-Siège par des personnages éminents, tant ecclésiastiques que laïques. Tous supplient instamment Sa Sainteté d'introduire la cause du grand Serviteur de Dieu.

Ces nombreuses suppliques, plus éloquentes les unes que les autres, proclament que « le nom de Jean-Marie de la Mennais est resté en vénération dans la Bretagne entière », que le mettre « au nombre des Bienheureux serait un encouragement pour le clergé et les fidèles de France » que « nous avons besoin plus que jamais de voir se lever devant le trône de Dieu de puissants protecteurs en faveur de l'Eglise, de la France, de l'enfance, triple objet de la charité infatigable » du Serviteur de Dieu.

« En témoignant, dit un vénérable chapitre de cathédrale, qu'il a laissé, dans notre diocèse, la réputation méritée d'un saint, nous ne sommes que l'écho du clergé et des fidèles. » Un autre chapitre « fait sien le témoignage de sainteté » rendu au Serviteur de Dieu par son premier panégyriste lorsqu'il disait : « Ce sont vos com-



*Intérieur de la chapelle de la communauté de la Providence
à Saint-Brieuc.*

La Sainte Messe y fut célébrée, pour la première fois,
par le Vénérable lui-même le 7 juin 1853.

bats, sainte Eglise, qu'il a combatus, ce sont vos ruines qu'il a relevées, c'est jusqu'au bout de vos renaissantes épreuves qu'il a fourni sa carrière sans fléchir ; c'est entre les douleurs de Pie VII et les douleurs de Pie IX qu'il a pris vaillamment sa part à votre guerre contre le mal ; c'est votre Foi qu'il a conservée ». Et les vénérables signataires ajoutent : « Quarante-deux ans se sont écoulés depuis le jour où ces paroles furent prononcées, mais le temps n'a fait que leur donner plus de valeur en les justifiant ».

D'autre part, trente-trois sénateurs et députés bretons, unissant leurs voix, spécialement « à celles du Cardinal Richard, enfant, lui aussi, de la Bretagne, et ami du Serviteur de Dieu, du Cardinal Labouré, archevêque de Rennes, et des Evêques de Nantes, Vannes, Saint-Brieuc et Quimper » partagent « les espérances » de leurs Evêques, et admirent avec eux, « en priant le ciel de la couronner, la vie si pieuse et si sainte du grand apôtre breton au XIX^e siècle. »

Enfin, — car il faut se limiter, — les suppliques de cinquante-quatre conseillers généraux de Rennes, Nantes et Quimper peuvent se résumer en ces lignes qui attestent, une fois de plus, la réputation de sainteté du Serviteur de Dieu après sa mort :

« Nous serions heureux, Très Saint Père, que Votre Sainteté consacrat, de sa haute autorité, le témoignage rendu, par nos populations bretonnes, à la sainte vie du Serviteur de Dieu, et qu'Elle daignât signer le Décret d'introduction d'une Cause qui sera accueillie, dans la France entière, et surtout en notre religieuse Province, par des transports de reconnaissance et de joie ».

Translation des restes mortels du Serviteur de Dieu.

Quarante ans ont passé sur la tombe de l'abbé Jean-Marie de la Mennais, fermée le 31 décembre de l'année 1860, au plus fort de l'hiver. Voici que, le 6 août 1900, en plein cœur de l'été, à l'heure où le soleil répand sur la nature entière ses rayons bienfaisants, la terre s'entr'ouvre au lieu même où dormait le prêtre illustre en qui l'humilité surpassait le génie. Deux cents prêtres, mille Frères, Scolastiques, Novices et Postulants, un grand nombre de religieuses, une foule immense de pieux fidèles, accourus de tous les points de la Bretagne et du pays environnant, sont là, anxieux, se demandant ce que la mort a fait de celui qui fut, durant sa vie, un grand Serviteur de Dieu, de l'Eglise et de la France catholique.

Le cercueil est retiré du tombeau. Le voici qui s'avance, porté, tour à tour, par les Assistants de l'Institut, les Visiteurs, les Frères représentants des Missions du Canada, d'Haïti, du Sénégal et de Taïti. Cinq Frères soldats en uniforme, vingt enfants du Pensionnat de la Mennais, portant des fleurs à la main, lui font une escorte d'honneur. Il passe sous une voûte de verdure, entre les rangs pressés des prêtres et des Frères, suivi d'une foule recueillie et pieusement émue. On le dépose dans la salle où il doit être ouvert, et où ne pénètrent que les membres de la Commission déléguée par M^{sr} l'Evêque de Vannes (représenté par M. l'abbé Dieulangard, vicaire général), le R. F. Abel, supérieur général et ses Assistants, (les Frères Yriez-Marie, Ana-

tolien, Stéphane, Anastasius, Alexis-Marie et Etienne-Joseph) les médecins, (MM. les docteurs Lorieux et Guillois), et quelques rares invités. Toutes les formalités remplies, le corps est déposé dans un nouveau cercueil, et bientôt après la foule peut vénérer le Serviteur de Dieu, et contempler ses traits, reconnaissables encore après une disparition de quarante ans !

« J'ai vu, écrit un témoin de cette scène, nos anciens Frères fondre en larmes en revoyant le visage aimé du Père. Il leur semblait que, de ses lèvres entr'ouvertes, une parole allait jaillir, une de ces paroles qui atteignait le cœur parce qu'elle émanait d'une âme toute remplie de l'amour de Dieu. Que de baisers pieux sont tombés sur ce front qu'avaient autrefois irradié les éclairs du génie, et qui paraissait refléter aujourd'hui les rayons de la sainteté ! Bien des mères ont fait contempler à leurs petits enfants les traits de ce grand ami de l'enfance ; bien des jeunes gens se sont respectueusement inclinés devant les restes vénérés d'un grand bienfaiteur de la jeunesse ! Des prêtres ont fait toucher leur bréviaire au chef de ce prêtre qui récita toujours le sien avec tant de ferveur ! Des Frères ont approché du front de leur Père ce crucifix qu'il leur a donné comme couronnement glorieux de leur modeste costume, tandis que des religieuses baisaient respectueusement leur rosaire, déposé, un instant, sur le visage du grand Serviteur de Dieu » (1).

(1) En reproduisant ces lignes, l'auteur déclare (comme le fit la *Chronique* de l'Institut où elles se trouvent, livraison de septembre-octobre 1900) qu'il ne préjuge en rien les décisions de la sainte Eglise sur la sainteté du Serviteur de Dieu. La foule rendit hommage à la mémoire de M. de la Mennais comme on rend souvent hommage, au pays de Bretagne surtout, à des prêtres ou à des religieux décédés

Vers trois heures de l'après-midi, le cercueil intérieur, qui est en plomb, fut soudé, et l'on fixa ensuite le couvercle du cercueil extérieur qui est en bois de chêne de Norvège. A quatre heures, les restes précieux de M. de la Mennais furent descendus dans le caveau préparé pour les recevoir dans la chapelle où ils reposent encore aujourd'hui.

En ce jour de premier triomphe, comme au jour des funérailles, la voix populaire, écho des témoins des derniers moments du Serviteur de Dieu, proclama que « sa mort fut celle d'un saint ».



L'orateur de la grande journée du 6 août 1900 fut M. le chanoine André du Bois de la Villerabel, docteur en théologie et en droit canonique, alors secrétaire général, actuellement vicaire général de Saint-Brieuc.

Dans une péroraison superbe, il appela, pour M. de la Mennais, l'heure de suprême « triomphe » que la Bretagne, en deuil de son Institut de Frères, sollicite aujourd'hui plus que jamais.

« Ici, s'écria-t-il, tout nous parle de joie et d'espérance.

pieusement. D'ailleurs, la *Semaine religieuse* du diocèse de Vannes (numéro du 12 août 1900, p. 531), publia, au sujet de ces faits, les lignes suivantes qu'il est utile de reproduire ici :

« Il est permis à chacun de nous de prier en son particulier un mort que l'on croit en possession du bonheur éternel, mais tout acte de culte public est interdit, car il ne nous appartient pas de devancer les décisions de la sainte Eglise : en cette circonstance, cette règle a été ponctuellement observée, et tout en témoignant à l'illustre mort la vénération que sa vie inspire, aucun hommage cultuel ne lui a été rendu. »

« Gravez avec confiance sur le marbre de Jean ces paroles de l'Écclésiastique : *Dilectus Deo et hominibus cujus memoria in benedictione est* ; inscrivez ses titres de gloire à côté des dates de sa double naissance, à la vie de la terre et à celle du ciel ; fermez sans regrets ce sépulcre : il est désormais sacré et rendra, en un jour plus solennel encore que celui-ci, les ossements que vous lui avez confiés. Que dis-je, les ossements ? Ce corps noirci par le temps, mais que la mort a respecté pour nous permettre de contempler les traits d'un vrai serviteur de Dieu, un visage purifié par les larmes de la douleur.

« Quand passe, au milieu du régiment, le drapeau frissonnant au souffle des batailles, il semble que la victoire et la gloire volent avec lui dans ses plis frémissants, et que les ombres des anciens passent dans les nuées au-dessus des braves qui courent à la mort.

« Sur nos têtes, j'entends comme un bruit d'ailes, le mouvement des cohortes angéliques qui entourent le Serviteur de Dieu, le bruit de la troupe de ses fils entrés aussi dans le ciel, qui s'entraînent mutuellement dans leurs élans vers l'Éternel. Un coin du paradis s'entr'ouvre pour nous montrer dans les parvis sacrés le croyant, l'humble victime, le Père que nous avons salué tout à l'heure. Notre oreille se réjouit de ces accords célestes, tandis que nos yeux se reposent avec consolation sur ses restes arrachés un moment à la terre.

« Nous l'avons vu revenir de ce cimetière, où vous l'aviez conduit il y a quarante ans, pour reprendre possession de la maison qui lui fut si chère et de la chapelle où il pria si ardemment. Notre cortège ne ressemblait guère à des funérailles et nos cœurs tressail-

laient de bonheur, dans cette marche triomphale. *Auditui meo dabis gaudium et exultabunt ossa humiliata. Ps. L, 10.* Un jour viendra, il approche, où les nuées se dissiperont, les portes célestes s'ouvriront, et dans une heure de suprême triomphe, un pape du XX^e siècle nous montrera, au rang des plus illustres et des plus saints, celui qui a relevé un nom profané, réparé une lamentable apostasie, consolé l'Eglise et fortifié la France, Jean-Marie Robert de la Mennais, le glorieux fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne et des Filles de la Providence de Saint-Brieuc. *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles.* »



On lit, sur une plaque de marbre blanc placée au-dessus du tombeau :

D. † S.

ICI REPOSE LE CORPS
DU SERVITEUR DE DIEU
JEAN-MARIE ROBERT DE LA MENNAIS
PRÊTRE,

FONDATEUR DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE
ET DES FILLES DE LA PROVIDENCE DE SAINT-BRIEUC
NÉ A SAINT-MALO, LE 8 SEPTEMBRE 1780,

DÉCÉDÉ EN ODEUR DE SAINTETÉ
A PLOERMEL, LE 26 DÉCEMBRE 1860.

PROMOTEUR CONVAINCU DE L'INFAILLIBILITÉ PONTIFICALE,
DÉFENSEUR ZÉLÉ DES DROITS ET DES LIBERTÉS DE LA SAINTE ÉGLISE
ARDENT APOTRE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE.

AIMÉ DE DIEU ET DES HOMMES,
SA MÉMOIRE EST EN BÉNÉDICTION. (ECCLÉS. XLV, I.)

IV

A la mémoire du Serviteur de Dieu. — Premières initiatives pour l'étude de ses vertus en vue de la Béatification. — Le Procès de l'Ordinaire de Vannes. — Devant la S. C. R. — Décret d'Introduction de la Cause de Béatification et Canonisation du Serviteur de Dieu.

A la mémoire du Serviteur de Dieu.

Lorsque la pierre du sépulcre eut été, le 31 décembre 1860, scellée sur la dépouille mortelle du pieux abbé Jean-Marie-Robert de la Mennais, le silence se fit, peu à peu, sur un nom pourtant illustre. Quelques personnes, confiantes en la sainteté du Serviteur de Dieu, vinrent seules implorer, discrètement, sa protection pour les maux de l'âme et du corps, et bientôt on ne vit plus, autour de ce tombeau, que des fils agenouillés, pour consoler leur tristesse ou relever leur courage, dans la prière du souvenir.

Mais le sentiment d'un profond respect et d'une sincère vénération, envers le prêtre éminent qui venait de disparaître, restait vivement gravé dans les cœurs. On se rappelait la dignité de sa vie, l'exemple de ses vertus, les ardeurs de son zèle, et, par les œuvres qu'il avait fondées, et dont on touchait du doigt les bienfaits, on le voyait continuer sa bienfaisante action à la sainte Eglise, qu'il avait éperdument aimée.

Et plus d'un se disait que, tôt ou tard, l'Eglise, un jour, glorifierait, comme elle sait le faire, son humble et dévoué serviteur.

C'était la pensée de beaucoup. C'était celle, en par-

ticulier, de son premier successeur au gouvernement de l'Institut, le R. F. Cyprien.

Au cours de l'année 1874, le R. F. Cyprien racontait que les Pères Jésuites de Toulouse l'avaient entretenu de la sainteté de vie de M. de la Mennais, et lui avaient demandé si l'on ne s'occupait pas déjà de sa cause.

— « Pas encore, avait-il répondu, mais nous y pensons toujours, et nous espérons bien que cela ne tardera pas trop. » Et toujours, en effet, l'on y pensait ! Et l'on préparait un ouvrage destiné à faire revivre le prêtre vénéré disparu, depuis près de quinze ans.

Déjà, lors de son décès, deux prêtres des plus distingués, qui devaient devenir Evêques, — M. l'abbé de Léséleuc, décédé évêque d'Autun, et M. l'abbé Bélouino, décédé archevêque d'Hiéropolis, avaient, le premier, dans la chapelle des Frères, à Ploërmel, le second, dans celle des Filles de la Providence, à Saint-Brieuc, rendu hommage à sa mémoire, en prononçant de brillants *Eloges funèbres* du vénéré défunt.

C'est en 1874 que parut l'ouvrage intitulé : *La Vie et les Œuvres de Jean-Marie-Robert de la Mennais*, par S. Ropartz. Peu de temps après, — en 1876, — Eugène de Mirecourt, l'auteur des *Contemporains*, publiait, sous le titre : *Hommes illustres du clergé de France : L'abbé Jean-Marie de la Mennais*, un nouvel ouvrage sur le pieux Fondateur de l'Institut. Mais, ni Ropartz, ni moins encore de Mirecourt, n'avait mis en relief la sainte vie de leur héros, ni montré suffisamment, surtout, son attachement à la sainte doctrine romaine, et ses initiatives hardies, — pour cette époque —, en faveur de la *Primauté de Pierre*. — Ces deux ouvrages furent offerts au Pape Léon XIII, à l'audience que Sa Sainteté accorda, le dimanche 19 octobre 1879, au R. F.

Cyprien, aux T. C. F. Edme et Ferdinand, Assistants, et au C. F. Léontin, Secrétaire. — « *J'examinerai tout cela* », avait dit paternellement Léon XIII.

En 1897, M. Herpin, avocat à Saint-Malo, publiait, en un volume de 350 pages, les *Grandes Idées* et les *Grandes Œuvres* de M. de la Mennais.

Mais le livre par excellence parut, en 1903, sous la signature du R. P. Laveille, de l'Oratoire. Il a pour titre : *Jean-Marie de la Mennais (1780-1860)*, et fut couronné par l'Académie française.

Une autre publication, d'ailleurs très humble, mais qui devait avoir, sur la cause de M. de la Mennais, une portée considérable, avait paru en février 1893, dans des circonstances qu'il n'est pas inutile de rappeler.



En 1892, le R. P. Emmanuel Drochon, des Pères de l'Assomption, s'entretenant avec le T. C. F. Abel (alors Assistant), lui demandait, pour *Les Contemporains*, dont il était directeur, une Notice biographique sur M. Jean-Marie de la Mennais. Peu de temps après, cette biographie paraissait, sous la signature du Fr. Stéphane, Secrétaire général.

Les documents qu'il avait dû consulter pour son travail furent une révélation pour le futur Assistant. L'idée qu'on en pourrait tirer parti pour la publication d'une nouvelle brochure à la mémoire du grand Serviteur de Dieu, l'amena à composer le modeste livre intitulé : *Un Ami de l'Enfance au XIX^e siècle*, ouvrage qui fut présenté, à Rome, en juin 1894, à quelques personnages, apprécié et loué, quelques jours après, dans un article du *Nouveau Moniteur de Rome*.

On faisait remarquer, dans cet article, que « l'abbé de la Mennais fut le premier qui, en France, parla de l'infailibilité personnelle du Souverain Pontife ».

Après avoir parcouru cette brochure, M^{sr} Marini, secrétaire des Brefs, disait au F. Abel qu'il y avait lieu, lui semblait-il, de s'occuper de la cause de béatification et de canonisation d'un si grand serviteur de Dieu et de l'Eglise.

Premières initiatives en vue de la Béatification du Serviteur de Dieu.

De retour à Ploërmel, — juillet 1894, — le T. C. Frère Abel fit part au Conseil de l'Institut des impressions qu'il rapportait de la Ville-Eternelle, et il fut décidé que le R. F. Cyprien et lui iraient en entretenir, à Vannes, un éminent ami de l'Institut, M^{sr} Bécél.

Le bon Evêque, si aimé parmi les Frères qui gardent pieusement son souvenir, écouta avec la plus bienveillante attention le récit du Frère Abel, et émit l'avis qu'il y avait lieu, avant de rien entreprendre, de consulter S. E. le cardinal de Paris.

Le vénéré cardinal Richard était, en effet, tout désigné pour donner, en l'espèce, un utile avis. Non seulement parce que la rectitude de son esprit, la sûreté de sa doctrine, et surtout la sainteté de sa vie, inspiraient toute confiance, mais aussi parce que l'ancien vicaire général de M^{sr} Jacquemet avait eu, autrefois, comme supérieur des écoles chrétiennes du diocèse de Nantes, — dont beaucoup étaient dirigées par des Frères de Ploërmel, — de fréquentes relations avec l'abbé Jean-Marie de la Mennais.

L'avis du vénéré cardinal Richard fut des plus favorables et pesa, d'un grand poids, dans la délibération prise par le Conseil de l'Institut, le 7 avril 1895, d'entrer en négociations, avec l'autorité diocésaine, pour l'étude de la question, et la préparation du procès dit de l'Ordinaire.

La décision du Conseil, prise à l'unanimité, portait des noms qui doivent être conservés. Elle était signée du R. F. CYPRIEN, Supérieur général, des très chers Frères *Yriez-Marie, Anatolien, Abel, Stéphane, Donatien, Lucien-Joseph*, Assistants.

Les choses étant ainsi réglées, des documents furent demandés, de tous côtés, spécialement aux Frères, et le R. F. Cyprien se mit en relations avec le R. P. Nicolet, ancien Supérieur du Grand Séminaire de Saint-Brieuc, Procureur Général des Maristes, à Rome, Postulateur de la Cause de l'humble, mais illustre Fondateur de la belle et bien vivante Congrégation des Petits-Frères de Marie, le *Vénérable* Champagnat.

Le Conseil de l'Institut ayant demandé au Supérieur Général des Maristes que le P. Nicolet fût nommé Postulateur de la Cause de M. de la Mennais, M^{sr} Bécél approuva la demande en ces termes :

« Très volontiers, j'appuie la demande des Frères qui ont signé la présente lettre.

† JEAN-MARIE, *Ev. de Vannes.*

Hélas ! Ce fut le seul appui effectif que le bon Evêque put donner à un projet qu'il avait accueilli favorablement et avec joie. La mort, déjà, le guettait, et c'est à peine s'il put prendre connaissance de la supplique que le Chapitre général lui adressait, à la date

du 1^{er} novembre 1897. En effet, le Prélat vénéré mourut le 6 de ce même mois, laissant après lui, dans le pieux diocèse qu'il avait gouverné en père, durant 31 ans, une longue traînée de regrets.

Le Procès de l'Ordinaire de Vannes.

Dès qu'il fut nommé évêque de Vannes, en 1898, M^{sr} Latieule promit d'accorder aux Frères, à leurs œuvres et à leurs projets, la bienveillance et la protection dont les avait entourés son prédécesseur. Le bon Evêque tint fidèlement sa parole et mérita, de tous points, la reconnaissance filiale que l'Institut lui témoigna jusqu'à la fin, et qu'il lui gardera toujours.

En ce qui concerne spécialement la Cause de M. de la Mennais, M^{sr} Latieule constitua canoniquement, le samedi 7 octobre 1899, à la Maison-Mère de Ploërmel, le Tribunal chargé d'instruire la Cause du Serviteur de Dieu (1).

(1) Mentionner ici les noms des membres du Tribunal, c'est faire acte, tout à la fois, de justice et de reconnaissance :

Sa Grandeur M^{sr} Amédée-Jean-Baptiste Latieule, évêque de Vannes.

Juge. — M. l'abbé Lucien Rabgeau, chanoine, curé-archiprêtre de Ploërmel.

Juges-adjoints. — M. l'abbé Louis Barré, chanoine, curé-doyen de Mauron.

M. l'abbé Louis Simon, chanoine, curé-doyen de Josselin.

M. l'abbé Joseph-Marie Collet, 3^e Aumônier de la Maison-Mère des Frères de l'Instruction chrétienne, à Ploërmel.

M. l'abbé François-Marie Morice, aumônier des Ursulines de Ploërmel.

Promoteurs. — M. l'abbé Théophile Dubot, chanoine, docteur en théologie, supérieur du Petit-Séminaire de Ploërmel.

M. l'abbé Joseph Fleury, 2^e Aumônier de la Maison-Mère des Frères, à Ploërmel.

Il y eut grande fête, ce jour-là, dans la vaste chapelle érigée sur les plans du R. Fr. Cyprien.



Du 7 octobre 1899, date de l'ouverture, au 29 août 1901, date de la clôture, le Tribunal tint 86 sessions, entendit 26 témoins, 6 témoins d'office, et 23 cotémoins, soient 55 dépositions.

Tout était donc prêt maintenant. Le procès de l'Ordinaire était terminé. Conformément au Décret de la Sacrée Congrégation des Rites du 27 mars 1900, et sur Ordonnances de S. E. le cardinal Labouré, archevêque de Rennes (10 mai 1900) ; de M^{sr} Fallières, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier (20 juin 1900) ; de M^{sr} Latieule, évêque de Vannes (6 juillet 1900), les écrits de M. de la Mennais avaient été recueillis par les soins de l'Institut et des Secrétariats des Evêchés.

Chargé, par M^{sr} Latieule, de porter à Rome, à la Sacrée Congrégation des Rites, les pièces du procès revêtues du sceau de l'évêque, le R. F. Abel, accompagné de M. l'abbé Mathorel, notaire ecclésiastique de la Cause, et du T. C. F. Yriez, vice-postulateur, arrivèrent à Rome le 4 septembre.

Notaire. — M. l'abbé Ferdinand Mathorel, 1^{er} Aumônier des Frères, à Ploërmel.

Postulateur. — Le R. P. Nicolet, Procureur Général des Maristes, à Rome.

Pro-Postulateurs. — Le T. C. Frère Yriez-Marie, 1^{er} assistant de l'Institut des Frères, à Ploërmel.

Cursor. — M. Claude-Marie Caroff, de Ploërmel.

(1) *Chronique de l'Institut des Frères*, tome XIII, pages 202-242-282.

Ce même jour, le précieux dépôt était remis au secrétariat de la Sacrée Congrégation des Rites.

Sur la prière instante du R. Frère Abel, S. E. le cardinal Vincent Vannutelli, frère de S. E. le cardinal Séraphin, protecteur de l'Institut près le Saint-Siège, voulut bien accepter d'être Cardinal *Ponent*, ou Rapporteur de la Cause. Le R. P. le Cerf, Mariste, Postulateur, qui avait succédé, le 1^{er} avril 1904, au R. P. Nicolet, décédé à Rome, le 12 mars précédent, supplia le très Saint-Père de confirmer ce choix par un décret, et d'accorder un nouveau décret pour l'ouverture du Procès.

Devant la Sacrée-Congrégation des Rites

Le dimanche, 8 septembre 1901, à l'audience pontificale, où ne furent admis qu'un petit nombre de pèlerins, le Révérend Frère Abel fit à Sa Sainteté Léon XIII la même prière. Le lendemain, 9, ces deux Décrets, constituant le premier acte officiel de Notre Très Saint Père le Pape dans la Cause du Serviteur de Dieu, étaient accordés. Ils portent, tous deux, la signature de S. E. le Cardinal Ferrata, Préfet de la S. C. des Rites (1).

Après la signature de ces Décrets, les pièces du Procès de l'Ordinaire furent confiées à M^{sr} Ange Mariani, choisi pour avocat de la Cause. Il prépara, sur la vie du Père de la Mennais, ce qu'on appelle le *Sommaire*. « Quelques mois plus tard, 20 janvier 1902, M^{sr} Mariani fut nommé assesseur de la S. C. R. et sous-promoteur de la foi. Il eut, pour successeur, M^{sr} Carlo Salotti qui acheva le *Sommaire*, en fit le résumé, et

(1) *Chronique*, tome XIV, p 272-273.

classa les 128 *Lettres postulatatoires* (suppliques demandant au Saint-Père l'introduction de la Cause de M. de la Mennais), et émanant de cinq Cardinaux, quinze Archevêques, quarante-quatre Évêques, dix-sept Supérieurs généraux de Congrégations d'hommes, seize Supérieures générales de Congrégations de femmes, de plusieurs Chapitres de Cathédrales, de Sénateurs, Députés, Conseillers généraux, etc. etc.



A Rome, où l'on procède toujours avec une sage lenteur, l'étude de la Cause a marché relativement assez vite, et l'examen des écrits, toujours si délicat, si laborieux, si important, a pu aboutir en décembre 1907.

Quand on saura que l'on a recueilli près de 5000 lettres (4935) de M. de la Mennais, représentant 6237 pages in-quarto ; que ses sermons atteignent le chiffre de 2920 pages ; qu'il est l'auteur, soit par lui-même, soit en collaboration, de 24 ouvrages ou brochures, on aura une faible idée de ce que la revision de ses écrits a dû imposer de travail à la Congrégation des Rites.

Les trois Consultants, choisis par le Cardinal ponent pour les examiner, y ont fait les animadversions (objections) qu'ils ont jugé nécessaires. L'avocat de la Cause y a répondu, et ses réfutations ayant été estimées suffisantes, à la réunion des cardinaux (10 décembre 1907), le Cardinal Préfet de la S. C. R. a demandé au Souverain-Pontife d'approuver ce qui avait été fait. Dès le lendemain, 11 décembre, les pièces étaient approuvées de Sa Sainteté Pie X.

C'est un grand pas dans la Cause du Serviteur de

Dieu ! Combien d'autres, éminents aussi par la sainteté de leur vie, n'ont pu, jusqu'à ce jour, franchir ce passage redoutable, qu'on appelle quelquefois le « Cap des Tempêtes ! »

Dieu soit donc béni que, parmi tant de pages de M. de la Mennais, il ne s'en soit pas trouvé une seule qui ait pu arrêter sa cause.



L'examen du procès de l'Ordinaire, — *de fama sanctitatis*, — comprenant plus de deux mille pages, dont l'Avocat, en plus de sept cents pages, a extrait le *Sommaire*, a été fait à Rome, suivant les règles de la sainte Eglise.

La vie du Serviteur de Dieu, ses vertus, ses actes ses intentions elles-mêmes ont été soumis, par le Promoteur de la foi, à une critique sévère, à des arguments que devait réfuter victorieusement l'avocat de la cause.

Les réponses produites ayant été trouvées suffisantes le Cardinal Préfet a soumis au Saint-Père le jugement favorable des Eminentissimes et Révérentissimes Seigneurs, Gardiens des Saints Rites.

Et Sa Sainteté, ayant approuvé le rescrit de la S. C. R. a daigné, le 22 mars 1911, signer la commission de l'Introduction de la Cause de Béatification et Canonisation du Serviteur de Dieu.



SA SAINTETÉ PIE X
(JOSEPH SARTEO)

Né à Riese, diocèse de Trévise le 2 juin 1835

Ordonné Prêtre le 18 septembre 1858

Préconisé à l'évêché de Mantoue le 10 novembre 1884

Créé Cardinal le 12 juin 1893

Nommé Patriarche de Venise le 15 juin 1893

Elu Pape le 4 août 1903. Couronné le 9 août 1903

S. S. PIE X a signé la Commission d'Introduction de la Cause de Béatification et Canonisation
du Serviteur de Dieu, J.-M. de la MENNAIS, le 22 mars 1911.



BÉATIFICATION ET CANONISATION

DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU

Jean-Marie ROBERT de la MENNAIS

Prêtre

*Fondateur de la Congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne
et des Filles de la Providence.*

DÉCRET

Parmi les hommes célèbres qui, à notre époque, ont travaillé en France à protéger et à défendre par le saint Ministère et par leurs écrits l'autorité et les droits du Siège apostolique, il est juste de compter le prêtre Jean-Marie-Robert de la Mennais. Né à Saint-Malo, dans l'archidiocèse de Rennes, le 8 septembre de l'an 1780, et devenu prêtre en 1804, il rendit de grands services, en formant la jeunesse de l'un et de l'autre sexe à la piété, aux bonnes mœurs, aux belles lettres et aux autres sciences. Pour cela, il fonda deux sociétés : les Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel et les Filles de la Providence de Saint-Brieuc. Il mourut très saintement le 26 décembre 1860.

La renommée de sainteté, dont le serviteur de Dieu brilla durant sa vie, augmenta tellement de jour en jour, après sa mort, que des procès d'information faits par l'autorité de l'Ordinaire furent envoyés à Rome à la Sacrée Congrégation des Rites. Sur les instances du

Révérendissime Père Louis Copéré, de la Société de Marie, postulateur de la Cause, après la révision des écrits du Serviteur de Dieu, et après avoir obtenu dispense d'un espace de dix ans, comme rien ne s'opposait à ce qu'on allât plus avant, eu égard aux lettres postulatoires de quelques Eminentissimes Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, de plusieurs Evêques et Supérieurs d'Ordres ou de Congrégations, ainsi que d'autres hommes recommandables par leur dignité ecclésiastique ou civile et eu égard spécialement aux lettres des Frères de l'Instruction Chrétienne et des Filles de la Providence, l'Eminentissime et Révéréndissime Cardinal Vincent Vannutelli, évêque de Palestrina et Ponent ou rapporteur de la Cause, en la réunion ordinaire de la Sacrée Congrégation des Rites, tenue au jour indiqué ci-dessous, au Vatican, proposa à la discussion le doute suivant : « Faut-il signer la Commission de l'Introduction de la Cause dans le cas et pour l'effet dont il s'agit ? » — Et les Eminentissimes et Révéréndissimes Pères préposés à la garde des Saints Rites, après le rapport du même Cardinal Ponent, après avoir aussi entendu oralement et par écrit Monseigneur Alexandre Verde, Promoteur de la Sainte Foi, ayant tout pesé avec soin, ont jugé bon de répondre : « Affirmativement, c'est-à-dire : la Commission doit être signée si Sa Sainteté le trouve bon ». Le 21 mars 1911.

Une relation ayant été faite ensuite à Notre Très-Saint Père le Pape Pie X, par le soussigné Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, Sa Sainteté, approuvant le rescrit de cette même Congrégation, a

daigné signer de sa propre main la Commission de l'Introduction de la Cause de Bénéficiaire et Canonisation du Vénérable Serviteur de Dieu Jean-Marie Robert de la Mennais, prêtre, fondateur des Frères de l'Instruction Chrétienne et des Filles de la Providence. — Le 22 du même mois et de la même année.

Fr. Sébastien Cardinal MARTINELLI,
Préfet de la S. Congrégation des Rites..

L. † S. Pierre LA FONTAINE, *évêque de Charyste,*
Secrétaire.



En ces années de tristesse et de deuil, où les âmes ont été déjà réconfortées par la Bénéficiaire du Vénérable Jean Eudes, Fondateur des Eudistes, et de la Vénérable Jeanne d'Arc, gloire de la patrie française, on est heureux de voir aussi poindre et scintiller, modeste encore, au ciel de l'Eglise, un nouvel astre, et de saluer, du titre de VÉNÉRABLE, un des plus nobles fils de la petite patrie bretonne.

JEAN-MARIE ROBERT DE LA MENNAIS.

DEUXIÈME PARTIE

DE L'HÉROÏCITÉ DES VERTUS DU VÉNÉRABLE

Il ne suffit pas, pour mériter l'honneur de la Béatification, de pratiquer les vertus chrétiennes « au degré qu'exige l'Eglise des simples fidèles ».

Il faut, au contraire, les avoir pratiquées à *un degré héroïque*, c'est-à-dire « au-dessus de l'ordinaire, supérieur au commun, et au prix de tous les sacrifices ».

De l'étude des œuvres dont le Vénérable s'occupa avec soin, « de l'étude des institutions dont il fut le fondateur ; de l'étude de ses très nombreux sermons, de l'étude de sa vie si laborieuse et toujours appliquée à détruire les graves obstacles, à réaliser les desseins les plus nobles et à promouvoir la gloire de Dieu et l'utilité des hommes, et enfin, de l'étude de la tradition qui, toujours constante avec elle-même, atteste merveilleusement l'excellence de ses vertus », il résulte que le Vénérable de la Meunais « répondit constamment aux avances de la grâce, par l'accomplissement de toutes les vertus chrétiennes, les pratiquant au degré héroïque avec facilité, avec joie, d'une manière tout à fait extraordinaire, bien supérieure à celle des hommes adonnés à la piété et aux œuvres de zèle ».

Il a laissé, « partout où il a passé, une réputation de sainteté universelle, parce qu'il a réalisé sans faiblesse sa devise favorite : « zèle de feu, courage de fer, humilité à toute épreuve. »

Les témoignages qui vont suivre, tirés, pour la plupart, des pièces du procès de Vannes, ou empruntés à ses historiens, attesteront que le grand Serviteur de Dieu a pratiqué, à un degré héroïque, les vertus chrétiennes.



De la foi héroïque du Vénérable.

La foi s'appuie sur Dieu comme fondement et base très solide. C'est sur cette base que repose la vie tout entière du Vénérable.

« D'après la tradition orale et mes études, a dit un prêtre éminent, le Serviteur de Dieu a pratiqué, à un degré héroïque, notamment la Foi. La preuve en est dans tout ce que j'ai répondu *passim*, dans sa lutte contre le Jansénisme et le Gallicanisme dans un temps où ils étaient encore vivaces.

« Le premier, il donne le signal de cette réaction qui a ramené le clergé français vers l'autorité du Saint-Siège, l'infailibilité pontificale et l'unité liturgique. La preuve, je la trouve encore dans les directions données au clergé de Saint-Brieuc, dans les nombreuses missions organisées par lui ». La foi héroïque du Vénérable s'est encore affirmée « dans ses luttes intrépides pour la liberté de l'enseignement, et dans la fondation de ses deux instituts ». Son esprit de foi « exclut toute considération d'intérêt personnel, toute

préoccupation de vanité, toute recherche de l'estime humaine. Or, de toute sa vie, ressort pour moi la conviction qu'il a toujours obéi au souci de la gloire de Dieu et de l'accomplissement de ses devoirs de prêtre. »

Jean-Marie de la Mennais a vraiment justifié cette parole de foi qu'il prononçait à l'aurore de sa vie : « Je me dévouerai à cette religion qu'on veut détruire, et jusqu'à mon dernier soupir je travaillerai pour que le peuple reste fidèle au culte de ses pères ».

« L'œuvre de Dieu ne dépend pas de tel ou tel homme, disait-il encore ; elle ne dépend que de Dieu, et nous devons mettre en lui toute notre confiance. Ayons donc la foi, et ne nous laissons pas troubler par de vaines craintes. »

« Que dire de sa fervente piété envers la Très Sainte Vierge. Il ne l'appelait que sa Mère et sa Reine ; il implorait constamment, et avec une grande confiance, son intercession ; à tout instant il en parlait dans des discours très efficaces dans lesquels il manifestait son amour envers la Mère de Dieu ; il l'institua patronne principale des différentes Congrégations qu'il établit, et la présentait à la piété de ses Frères missionnaires comme la Reine des apôtres. Il la fit consacrer patronne de la maison principale de Ploërmel. L'office de l'Immaculée-Conception est le dernier qu'il ait récité en entier. » On avait, d'ailleurs, constaté, qu'aux « fêtes de la sainte Vierge, il récitait son bréviaire et célébrait la sainte Messe avec plus de soin » et de piété.

Et, pourtant, quelle n'était pas sa ferveur à s'acquitter habituellement de ces deux actes saints ! Même en ses derniers jours, au témoignage de deux Frères qui avaient pénétré fort avant dans l'intimité de son âme,

sa pensée était toujours tournée vers le Ciel. « Notre Père nous édifiait tous, écrivait le premier, par sa piété. Durant sa maladie, il dit la sainte Messe, tant qu'il eut la force de marcher. Il récitait son bréviaire avec une régularité touchante. »

— « Il en faisait ses délices, a écrit le second, aussi peut-on affirmer, sans exagération, qu'il est mort en le disant, puisque, dans le délire, le jour même de son trépas, il disait sans cesse : *Pater, Ave, Deus in adiutorium...* »

« Sa piété et sa confiance en Notre-Seigneur Jésus-Christ répondaient à sa foi. Il commençait chaque jour par la célébration de la sainte Messe que rien ne lui faisait omettre, ni fatigues, ni besoins pressants de nourriture. « Je l'ai vu, a écrit un docte Prélat, après deux jours passés en voyage, dans les anciennes diligences, sans avoir mangé ni bu, pendant ce temps, arriver à Paris exténué, et sa première occupation était d'aller dire la sainte Messe. »

Quant à la sainte Eglise, le Vénérable l'aima toujours d'un amour ardent : « Je fus témoin, écrivait, en 1852, une éminente religieuse, d'un admirable entretien de l'abbé Jean de la Mennais avec la Supérieure des Dames de la Retraite de Lannion. Ces deux saintes âmes parlant des choses de Dieu et de la sainte Eglise, au milieu de la conversation impressionnante, l'abbé Jean se leva, les yeux pleins de larmes, et dit, avec l'accent de la foi la plus vive : « *Que j'aime l'Eglise ! Oh ! notre Mère la sainte Eglise, qu'elle est belle ! Pour elle, je veux vivre, combattre, souffrir et mourir !* »

La foi fut donc vraiment le moteur de toute la vie du Serviteur de Dieu, le mobile de toutes ses entreprises, le sujet de ses instructions à ses disciples.

« Si j'avais plus de vigueur de foi, se disait-il à lui-même, je serais ferme, ma résignation serait pleine de joie. Oh ! quand donc serai-je un vrai prêtre ? Dieu ! l'éternité ! Quelquefois, je m'imagine comprendre ces deux mots-la, et l'instant d'après, je m'aperçois que je suis indigne de les prononcer ».

Un prêtre lui ayant demandé des conseils, le Vénérable les lui donna ainsi : « Se tenir dans une continuelle dépendance de l'esprit de Dieu et ne le contrister jamais. *Nolite contristari Spiritum Sanctum Dei.* Etre attentif à reconnaître ce qu'il demande de nous ; le consulter souvent et, lorsque nous sommes incertains du parti que nous devons prendre, le prier avec une ardeur nouvelle d'être la lumière de notre cœur. *Det nobis illuminatos oculos cordis.* »

Voici, maintenant, comment le Vénérable parle à ses fils spirituels : « Sanctifions-nous de plus en plus, Dieu seul, Dieu seul ! — Bon courage : soyez tout à Dieu, et à Dieu seul ! — Tout, absolument tout pour la plus grande gloire du grand Roi. — J'ai infiniment plus de confiance en la sainteté que dans tous les talents du monde. — Un chrétien, à plus forte raison un Religieux, doit tout voir, tout juger dans les lumières de la foi, et considérer que ce qui contrarie ses goûts, ses désirs naturels, est ce qui peut lui arriver de plus heureux dans l'ordre du salut. — Travaillons chaque jour avec un nouveau courage et à la gloire de notre bon maître. Mettons notre confiance en lui seul, et n'attendons que de lui notre récompense. »



De ce qui vient d'être dit, on peut déjà conclure que le Vénérable fut un homme de foi profonde. Il convient d'ajouter que cette foi ne connut pas l'ombre d'une défaillance, même au temps des condamnations du malheureux Féli. Il est utile de l'affirmer, sur le témoignage d'ecclésiastiques de science profonde, car, on le sait assez, les adversaires du Serviteur de Dieu ne craignirent pas de le déclarer partisan des erreurs de son frère, et de sa révolte même contre le Saint-Siège. Or, après avoir cité des documents d'une incontestable valeur, un prêtre éminent pouvait dire au Tribunal :

« Il me semble qu'avec ces documents, je vois nettement l'attitude de M. Jean de la Mennais dans l'affaire de l'Encyclique du 15 juillet 1834. Elle me paraît celle d'un vrai prêtre, d'un fidèle membre de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, aussi humble que ferme dans son obéissance au Saint-Siège. »

« Je ne sache pas, a dit un autre prêtre, qu'il ait pris la plus petite part aux erreurs de son frère Féli. Ces erreurs, au contraire, l'affligèrent extrêmement et eurent pour résultat de l'attacher plus fortement encore à l'Eglise catholique. »

C'est encore un prêtre, d'une notoriété universellement reconnue dans le grand diocèse dont il était le fils, qui a déposé ainsi :

« On peut se demander s'il (le Serviteur de Dieu) a répudié les erreurs de son frère Féli... Je réponds : Oui, et jusqu'à repousser énergiquement la moindre insinuation à ce sujet ; de nombreux documents dans sa correspondance le prouvent jusqu'à l'évidence. »

Pour moi, a dit un autre ecclésiastique, le Serviteur

de Dieu était « un saint prêtre, homme de foi ; à l'occasion, il l'aurait défendue jusqu'à l'effusion de son sang. Plein de zèle, il était d'un dévouement absolu aux intérêts de l'Eglise. Ce jugement était aussi celui de mes contemporains qui l'ont approché de près. »



Il serait aisé d'ajouter ici d'autres témoignages. mais à quoi bon ? La lumière n'est-elle pas faite déjà ? Il suffit donc de confirmer simplement ce qui précède en disant que la plus importante manifestation de la foi héroïque du Vénérable a été « la fondation de ses deux Instituts » à une époque où « le schisme avait fait des ravages » et rendu « presque impossible, à la suite de la Révolution, le recrutement des instituteurs chrétiens. » Aussi, en parlant de l'esprit de foi du Serviteur de Dieu, un témoin bien inspiré pouvait dire, avec raison : « Il a mis au frontispice de sa grande œuvre, l'Institut des Frères, cette devise qui révèle l'élévation surnaturelle de sa pensée : *Dieu seul !* »

II

De l'Espérance héroïque du Vénérable.

La vertu d'espérance fut pratiquée, par le Vénérable Jean de la Mennais, d'une façon si éminente, qu'il a pu écrire : « Espérons... Quel espoir peut être interdit à celui qui travaille avec l'aide et pour la gloire du Tout-Puissant. »

La preuve principale de son espérance se trouve « dans l'habitude qu'il avait de se conformer exactement à la volonté de Dieu, et de l'accomplir fidèlement.

Jamais, dans les différentes vicissitudes et circonstances difficiles de sa vie, le Serviteur de Dieu ne manqua à cette résolution. Il écrivait, en effet, à un Frère : « Soumettons-nous à la sainte volonté de Dieu, « et demandons-lui surtout de faire un bon usage des « misères de cette vie pour avancer dans le chemin « qui conduit à une meilleure. » Il écrivait à un autre « Frère ces paroles remarquables : « Je vous recom- « mande de pratiquer de plus en plus la résignation à « la sainte volonté de Dieu ; c'est le moyen d'attirer sur « vous ses grâces les plus douces et de vous sanctifier. « Désiez-vous de tous les désirs, même les meilleurs, « quand ils sont trop ardents ; en un mot, laissez faire « la Providence, elle a ses secrets. »

Les grandes épreuves, on le sait, n'ont pas manqué au Vénérable, mais toujours il les a acceptées « avec une grande soumission d'esprit et de cœur et une grande résignation à la volonté de Dieu. » Toutes ses paroles pouvaient se résumer ainsi : « Comme le bon Dieu voudra... à la volonté de Dieu ! » Il n'est pas étonnant, après cela, qu'un témoin d'office ait pu dire du Vénérable : « Sa conformité à la volonté de Dieu était admirable, c'était sa principale occupation. »

Aussi le Serviteur de Dieu se soumettait-il « en tout et totalement à la divine Providence, attendant d'elle les biens de l'âme et du corps. » Lorsqu'il avait tout prévu avec prudence, il s'appuyait avec confiance sur la Providence. « Les Frères de son Institut étaient-ils effrayés des grands travaux qu'il entreprenait en France et aux Colonies ? Il souriait, il montrait le Ciel : « J'ai une bourse ouverte, Là-Haut, — disait-il, — jamais la Providence ne me la ferme ».

Voilà pourquoi les embarras les plus inextricables

et les difficultés les plus épineuses ne l'inquiétaient pas, et n'altéraient en rien la sérénité de son âme. « Vous me trouvez bien gai, n'est-ce pas ? — disait-il un jour à ses Frères en prenant avec eux sa récréation, — eh bien, j'ai quatorze procès sur la tête, mais je ne m'en soucie pas, je mets ma confiance en Dieu. »



Quelles paroles saintement éloquentes n'adressait-il pas un jour aux Filles de la Providence de Saint-Brieuc ? « Providence de mon Dieu, — s'écriait-il, — ô Mère que j'ai tant de fois invoquée, faites de nous tout ce qu'il vous plaira : nous n'avons d'autre volonté que d'accomplir la vôtre en toutes choses, dans les humiliations, dans les grandeurs, dans la pauvreté, dans les richesses, dans la santé, dans la maladie, à la vie, à la mort. »

L'espérance du Vénérable se manifeste encore dans son incessant recours à la prière dont il se servait comme du moyen le plus sûr pour arriver à ses fins. « Un jour, affirme un témoin, on le surprit dans l'antichambre du ministre, disant son chapelet pour écarter les dangers qui menaçaient ses Ecoles. »

Dans ses sermons, il exhortait ses auditeurs « à recourir avec plus d'ardeur à la prière, dans les difficultés et les traverses. » « Plus les temps sont difficiles, plus vous devez prier et veiller », écrivait-il à un Frère ; et il ajoutait : « La prière et la vigilance, voilà pour vous les deux grands moyens de salut ».

Il revenait sans cesse sur la même pensée : « La vigilance et la prière, voilà le remède aux tentations. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous l'indique. Usez-en

donc avec confiance, et ne vous laissez pas de combattre ; nous devons être toujours les armes à la main au milieu des épreuves auxquelles nous sommes exposés ».

« Oh ! si nous priions davantage, si nous priions mieux, que de grâces nous ferions descendre sur nous !... Si la piété pénétrait bien le fond de notre âme, oh ! ce serait pour nous une consolation bien douce de nous entretenir avec le bon Dieu, de l'invoquer sans cesse, de venir au pied de ses autels, de lui offrir nos besoins et de répandre nos plaintes même pour les faire mourir à ses pieds. »

Ce qu'il prêchait et enseignait aux autres, le Vénérable l'a pratiqué lui-même. On en trouve la preuve dans la correspondance où il épanche son âme dans l'âme de quelque ami.

Alors qu'il était jeune encore, il avait déjà, en effet, cette confiance en Dieu dont sa vie est remplie. « Ah ! mon ami, — écrit-il en 1807, — nous sommes désolés ! Il ne faut pas précipiter l'avenir sur le présent, ou nous en serons écrasés. Cesser de faire le bien est un étrange moyen d'empêcher le mal. Ne prévoyons pas trop, c'est le Saint-Esprit qui nous le conseille... »

Quelques jours plus tard, il écrivait au même ami les lignes suivantes qu'il ne paraît pas superflu de relire : « Hier, je dis à mon imagination : Va, je te suivrai, pénétrons ensemble dans l'avenir... Nous marchâmes pendant cinq minutes : la tête me tournait, je ne savais plus où j'en étais. Cependant, ma pauvre raison, tout étonnée, toute tremblante, eut encore assez de forces pour me dire ceci : Jean, dans une heure peut-être, tu ne seras plus ici-bas ; pourquoi donc veux-tu savoir ce qui s'y passera demain ? Attends dans une profonde paix : confie-toi en Celui qui peut tout et ne trompe

jamais. Tu as sa parole, cette parole a créé le monde et tu craindrais que le monde fût plus puissant qu'elle ? Tu craindrais, homme de peu de foi ? » Non, mon Dieu, je ne crains rien. Vous êtes avec nous, qui sera contre nous ? »



Est-il étonnant, après cela, que le Serviteur de Dieu qui restait, selon son expression, « endormi sur le sein de la Providence, comme un petit enfant », souffrit, sans amertume, la calomnie et l'ingratitude ? Un prêtre vénérable, qui pénétra, peut-être, le plus avant dans son intimité, et vécut, de sa vie, à Ploërmel, lui disait quelquefois : « Quels grands services avez-vous encore rendus à celui-là pour qu'il vous montre tant d'ingratitude ? » Et le Serviteur de Dieu « souriait sans répondre ».

Ne faut-il pas faire au moins mémoire des difficultés qu'il éprouva dans la fondation de ses deux Instituts ?

« Quand il fonda la Congrégation des Filles de la Providence, le Serviteur de Dieu montra une confiance qui déconcertait M^{gr} de la Romagère ». Le prélat croyait cette fondation impossible, parce qu'il la savait sans ressources. Il « pensa que M. de la Mennais et ses Filles lui cachaient l'état de leur maison. Cette supposition, et aussi quelques préventions contre M. de la Mennais, lui firent prendre le parti de détruire la Congrégation et il agit en conséquence. Le Fondateur espéra contre tout espoir, et réussit, par son calme, à ramener Monseigneur l'Evêque à des idées plus justes. »

Lorsqu'il va fonder l'Institut des Frères, il ne peut compter à peu près, dit un témoin. « sur aucun secours humain ». Au contraire, « de nombreuses diffi-

cultés venant du pouvoir civil, du défaut de ressources, de l'opinion même du clergé, choquée par ce qui peut paraître étrange dans ces projets, se dressent à tout instant devant lui. Ces difficultés l'excitent au lieu de l'arrêter, parce qu'il voit, dans ses œuvres, uniquement la gloire de Dieu et le bien du prochain, et qu'il compte à tout instant sur la Providence. » Lorsque, plus tard, les obstacles se multiplient, le Vénérable « patiente, attend des temps meilleurs, mais surtout il prie et reprend sa marche avec un nouveau courage quand le moment lui paraît favorable. » On peut même affirmer que « plus les obstacles étaient grands, plus le Serviteur de Dieu prenait confiance ». Cette force, cette magnanimité, ne pouvait venir sans doute que de l'espoir du Vénérable en la Providence.



Il est aisé, dès lors, de comprendre « l'égalité d'âme qu'il montre toujours dans ses infirmités et ses ennuis. Car, de fait, « il a souffert dans son corps par les maladies, par les fatigues inouïes dont a été remplie sa vie si longue, si active ; il a souffert dans son âme, de toutes les tribulations, de toutes les amertumes qui l'ont assailli comme des vagues en fureur, il a souffert dans ses affections les plus chères, dans son cœur brisé par la chute de son illustre et malheureux frère » ; mais jamais il ne perdit la paix de l'âme, toujours il conserva cette rare affabilité dont il donna mille preuves.

Mais laissons le Vénérable affirmer lui-même sa foi et son espérance en cette admirable prière qu'on ne saurait trop redire après lui :

« Mon Dieu, peut-être nos crimes forceront-ils votre

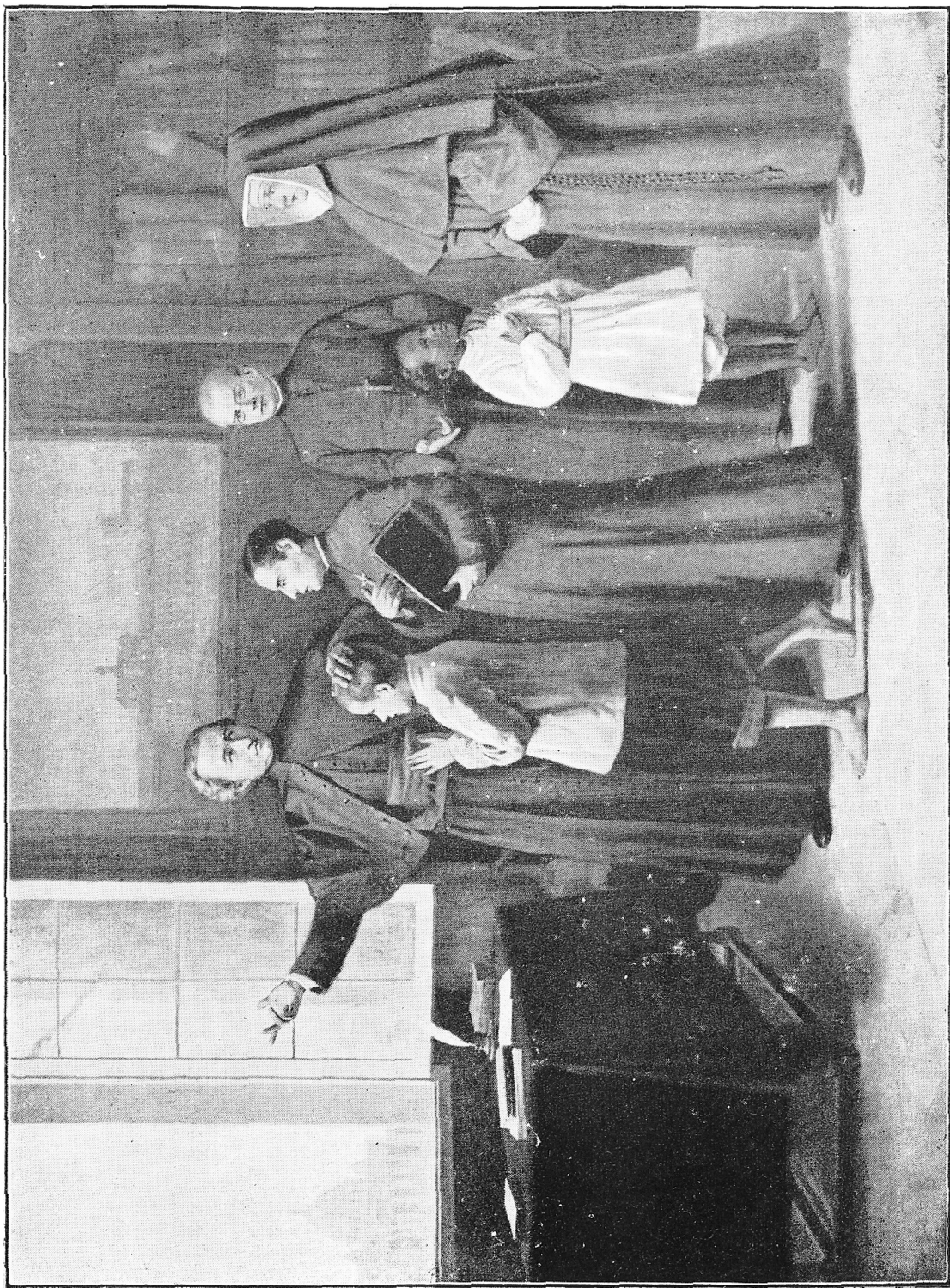


TABLEAU DE VÉNÉRABILITÉ

De PLOERMEL, centre de son Institut, le Vénérable montre à un jeune Frère et à une Religieuse de la Providence le VATICAN, centre de la Vérité Catholique. En appuyant la main sur l'épaule d'un petit noir, le R. F. Cyprien, successeur immédiat du Vénérable, rappelle l'oeuvre des Frères de Ploërmel en diverses missions.

justice à permettre que les méchants triomphent, et nous empêchent de faire le bien ce soir, mais, mon Dieu, votre miséricorde nous laisse encore la liberté de faire le bien ce matin. Ah ! mon Dieu, nous ferons le bien ce matin, en bénissant votre miséricorde. »

III

De la charité héroïque du Vénérable envers Dieu.

« Le Docteur angélique disait avec raison que la perfection de la vie spirituelle se mesure à la charité. » Désirant atteindre le plus haut degré de perfection, le Vénérable devait, comme conséquence rigoureuse, « aimer Dieu de tout son cœur. »

Or il est facile de trouver, dans tous les écrits de Jean-Marie de la Mennais, la preuve de son grand amour pour Dieu. N'avait-il pas adopté pour lui-même la devise qu'il devait donner plus tard à ses Frères : *Dieu seul !* Oui, Dieu seul, l'amour de Dieu seul inspira sa vie jusqu'à la fin.

A chaque instant « le saint nom de Dieu revenait dans sa conversation. Il gémissait du mal commis par les ennemis de l'Eglise et s'affligeait de l'offense faite à Dieu » — « Dans ses entretiens, dans ses lettres, dans ses sermons, il inspirait fortement la haine du péché, s'efforçant toujours de porter à l'amour de Dieu. »

L'amour du Vénérable pour Dieu « éclate dans tous ses actes, dans les missions qu'il a organisées et prêchées, dans les voyages accomplis pour visiter ses Frères, dans ses fondations nombreuses de collèges... Son amour pour l'Eucharistie était ardent. Malgré ses

fatigues, il célébrait tous les jours » la Sainte Messe. Comme direction, « il ordonne à ses Frères de faire, chaque jour, un quart d'heure d'adoration. » De plus, « à une époque où la communion fréquente n'était pas en honneur, il conseille aux Frères de communier le dimanche, le jeudi et aux grandes fêtes ». Quand il en a l'occasion, — et il la trouve dans les nombreuses retraites et missions qu'il prêche avec un zèle tout dévorant de l'amour de Dieu —, il engage les enfants eux-mêmes à la communion fréquente.

« A tous ceux qu'il dirigeait, il s'efforçait d'inspirer l'horreur du péché, même des fautes légères. Et on a pu remarquer que ses premiers disciples, parmi les Frères, ceux dont il s'est occupé plus spécialement, étaient d'une vertu à toute épreuve, et d'une perfection qui étonne encore aujourd'hui. »

C'est son grand amour pour Dieu, « auquel il fut fidèle sans défaillance », qui lui donna « l'intelligence des choses divines ». Il en fournit des preuves surtout « au moment de sa première communion, pendant les mauvais jours de la Révolution. »

Désireux de se rapprocher de Dieu de plus en plus, le Vénérable demande à ceux qu'une sainte amitié unit à lui, de l'aider de leurs prières pour qu'il puisse aimer Dieu toujours davantage. « J'espère, (écrit-il à l'un de ses plus chers amis), que vous vous souviendrez de lui (Jean) au saint autel. Demandez donc au bon Dieu qu'il crée en moi un cœur pur, un cœur qui l'aime ! Demandez-lui qu'il me fasse la grâce d'être tout à lui, à lui seul et pour toujours, *Fiat ! Fiat !* »

Toutefois, le signe de la charité du Vénérable envers Dieu n'apparaît nulle part avec plus d'éclat que dans la fondation de ses deux Congrégations principales.

Ne proclament-elles pas, ces deux Congrégations, « plus haut que toutes les paroles, quelle fut la véhémence de l'amour divin qui dévorait le Fondateur, et qui a débordé en ses deux grandes œuvres d'apostolat de l'enfance » ?

On ne saurait voiler dans l'ombre « la dévotion remarquable et très ardente du Serviteur de Dieu envers le Sacré-Cœur de Jésus ». Il pensait que l'on devait attendre de cette dévotion « le salut de la fortune de la France ».

Maintenant, le Vénérable va fournir lui-même la preuve de son immense amour pour Dieu ; et, parmi tant de fleurs spirituelles qu'il a semées, à profusion, sous les pas, il en sera cueilli quelques-unes qui embaumeront de leur doux parfum.



« Je crois remarquer, écrit-il à ses Frères missionnaires, que plusieurs d'entre vous sont disposés à se plaindre trop facilement des désagréments qu'ils éprouvent, et ainsi ils se privent des mérites dont ils s'enrichiraient, s'ils avaient plus de patience dans ces diverses épreuves, s'ils comprenaient mieux le prix de ces croix légères, en effet, quoiqu'elles leur paraissent quelquefois bien pesantes ; lisez, mes Frères, lisez la Vie des Saints, et efforcez-vous d'imiter ce qu'ils ont fait dans des circonstances semblables ; pour moi, je n'en connais aucun qui ne se soit réjoui, avec Jésus-Christ, et qui ne lui en ait rendu grâce. »

« Fuir la croix, écrit-il encore, ce serait fuir le salut. Quoi donc ! Pour un peu d'or, on affronte tous les dangers, on s'expose à tout, on souffre tout ; ce

ne serait donc que pour Dieu qu'on refuserait de souffrir ! »

« Celui qui n'aurait rien à souffrir n'aurait non plus rien à attendre au jour où il sera rendu à chacun suivant ses œuvres et ses mérites. »

« Ce n'est pas un peu de boue qui est votre partage. Votre partage, c'est Dieu et les trésors de son éternité... Prenez garde de laisser s'affaiblir la ferveur dans vos âmes, et faites en sorte qu'au contraire elle aille toujours croissant : n'ayez en vue que Dieu et le Ciel. »

« Ayez soin qu'on s'applique spécialement dans toutes les écoles à l'enseignement religieux, et à inspirer aux enfants le goût de la piété ; je crains que pour briller on ne cherche que trop les choses d'éclat et à faire des savants plutôt que des chrétiens. Ce serait manquer le but de notre mission. »

« Occupez-vous de vos enfants avec un grand zèle, dans un grand esprit de foi. Songez que Jésus-Christ a versé son sang pour le salut de chacun de ces pauvres petits enfants qui vous sont confiés. »

« Le bon Dieu vous crucifie, c'est un heureux signe aux yeux de la foi, et cela annonce qu'il versera d'abondantes bénédictions sur vos travaux. »

Qu'il soit permis de goûter encore ce conseil dont le côté pratique n'échappera à personne : « Voilà donc encore une année qui s'en va, chargée de douleurs, de regrets et de larmes ! Que sera pour nous celle dans laquelle nous entrons ! Je ne veux pas y penser ; il vaut bien mieux suivre le conseil de l'Évangile : à chaque jour suffit sa *malice*, et trop de prévoyance entraîne trop de craintes ; le bon Dieu nous donnera, heure par heure, les forces dont nous aurons besoin

pour porter notre fardeau. Que nous faut-il de plus qu'une si douce assurance. »

Le Vénérable avait, en son cœur, cette douce assurance, parce que tous ses actes, comme toutes ses pensées, n'avaient pour fin que *Dieu seul* !

IV

De la charité héroïque du Vénérable envers le prochain.

Si la charité héroïque du Vénérable envers Dieu ressort de ce qui a été dit ci-dessus, sa charité héroïque envers le prochain n'apparaîtra pas moins clairement, dans le simple exposé qui va suivre.

Les témoignages abondent de cet amour du Serviteur de Dieu pour le prochain, et ils tiennent une large place dans le procès de l'Ordinaire de Vannes.

Il ne semble pas utile d'insister ici sur les deux fondations principales de l'abbé Jean-Marie de la Mennais : les Frères de l'Instruction chrétienne et les Filles de la Providence. Il est trop clair que ces deux œuvres, destinées à sauvegarder, et à diriger, dans la voie du bien, ce qu'il y a de plus délicat en ce monde et de plus précieux : les âmes d'enfants, sont, au premier chef, des œuvres d'apostolat, éminemment utiles au prochain. Tout au plus citera-t-on, à l'occasion, quelques conseils donnés, par le Vénérable, à ses familles religieuses, pour la direction des âmes. Ce qu'il faut faire ressortir, sur des témoignages toujours autorisés, c'est le zèle déployé par le Serviteur de Dieu, en dehors même de ses deux Instituts, pour le salut du prochain.



Dès sa plus tendre enfance, se révèle en lui l'apôtre. « Pendant la Révolution, il va à la recherche des malades qui ont besoin des secours de la religion ; il répond la sainte Messe aux prêtres cachés ; il empêche sa sœur Marie d'assister à un bal et cette décision lui valut un soufflet de la part de son père. » Comme étudiant, un saint prêtre, qui l'a vu de près, — l'abbé Vielle, — et le P. Picot de Clorivière, de la Compagnie de Jésus, « lui rendent le meilleur témoignage ».

Lorsqu'il fut devenu prêtre, « sa grande préoccupation était celle des âmes. Sans choix, sans distinction », il « se donnait à tous avec une prédilection marquée pour les enfants. Le bien qu'il a fait dans toutes les classes de la société est incalculable. Son temps, son travail, ses forces, il donnait tout.

« L'influence que le Serviteur de Dieu exerçait autour de lui était considérable. Tout en lui contribuait à lui donner cet élan irrésistible : sa bonté naturelle, la droiture de son caractère, sa grande simplicité.

« Les foules accouraient » à lui, et, comme l'a dit M^{gr} de Léséleuc, « le succès d'une mission était assuré par cela seul qu'on y annonçait sa présence. » Lui-même, en un moment de joie surnaturelle, pouvait écrire à un ami. « Quand les missions finissent, dans les paroisses de campagne, et même dans les villes, on compte sur ses doigts le nombre des personnes qui ne se sont pas approchées des sacrements, et on n'a pas besoin de ses deux mains. »

Mais aussi, comme il savait apprécier, aux yeux de la foi, la valeur d'une âme ! Le trait suivant, *qui ne figure pas au procès de Vannes*, mais que citent

plusieurs biographes du Serviteur de Dieu, en donnera une idée.

Un jour, il arrive dans une communauté pour y prêcher une retraite à des femmes de la campagne. Le temps est tellement affreux qu'une seule femme a eu le courage de se rendre à la chapelle, en dépit de la tourmente. Il n'en fit pas moins un discours. La tradition ajoute que cette mission, si humblement commencée, fut une des plus belles qu'ait jamais données l'abbé de la Mennais.



Le Vénérable eut à subir de grandes épreuves, on le sait, par suite de malentendus avec des évêques dont il avait eu autrefois l'estime et même l'amitié. Jamais il n'eut envers eux de procédés incorrects. Même pendant l'interdit dont il fut frappé, « on ne surprit aucune plainte sur ses lèvres ».

« Quant à ses ennemis, il n'en disait pas le moindre mot défavorable; au contraire, tel était son respect quand il parlait d'eux qu'on eût pu les croire ses amis. »

En ce qui concerne le pardon des injures, on cite de lui un trait admirable :

Un de ses amis, l'un des meilleurs et des plus intimes assurément « lui adressa un jour une lettre des plus mortifiantes : c'était après la défection de Féli. « Votre nom même La Mennais est à supprimer, car « il éveille à présent une horreur involontaire dans « tout cœur de catholique et de chrétien » Le Serviteur de Dieu lui répondit par une lettre pleine de douceur et de pardon, et termina ainsi : « Je vous aime de tout mon cœur et vous aimerai toujours de même. »

Cette grande charité, ce profond amour du prochain, « concilièrent facilement au Serviteur de Dieu, le respect et la vénération des hommes ».

« D'un abord extrêmement facile, il gagnait tous les cœurs. Beaucoup de prêtres qui ne l'avaient vu qu'une fois en parlaient comme d'un ancien ami. Les gens du peuple n'étaient jamais rebutés, les pauvres avaient pour lui une véritable affection. Tous ses Frères l'aimaient comme un vrai père. » Parfois, quelques-uns, pris de dégoût pour leur vocation, voulaient la quitter. Ils évitaient alors d'aller faire part de leur intention au pieux Fondateur. « Si notre Père le savait, disaient-ils, il fondrait en larmes, et nous parlerait d'une façon si touchante de notre salut qu'il nous retiendrait malgré nous. »



Cet ascendant qu'il avait sur le plus grand nombre, cette estime qu'il inspirait à tous, cette influence qu'il exerçait autour de lui et bien au-delà, ne les employait-il donc pas près de son frère Féli ? Et lui, l'homme charitable entre tous, l'apôtre au zèle ardent, restait-il donc froid, ou indifférent, pour un prêtre tombé qui lui était uni par les liens du sang ? Les biographes du Serviteur de Dieu, et plusieurs témoins, ont répondu avantageusement à cette question. On ne peut, ici, qu'apporter en témoignage la parole du Vénérable lui-même. C'est bien, assurément, le meilleur moyen de lui rendre justice.

« Quoique je m'attendisse, écrit-il, le 24 juillet 1834, au jugement qu'a porté le Souverain Pontife des *Paroles d'un croyant*, cette encyclique (*Singulari nos*)

n'en a pas moins été pour moi un coup bien rude, qui a fait à mon cœur de nouvelles et profondes blessures. Vendredi dernier, j'écrivis à ce pauvre Féli quelques lignes pleines de douleur et d'amitié ; il ne m'a pas encore répondu... J'ignore donc ses dispositions ; mais je prie le bon Dieu de toute mon âme de lui tendre la main de sa miséricorde, cette main si douce qui arracha saint Pierre aux flots, et qui bénit la pauvre pécheresse pénitente à ses pieds... Ah ! versez, versez du baume sur ses plaies ; trop de gens, par des motifs divers, y répandront avec abondance le vinaigre et le sel, sans y mêler une goutte d'huile !... »

En quelques autres circonstances, le Serviteur de Dieu épanche ainsi son pauvre cœur meurtri : « Des épines percent mon âme de tous côtés ; elle n'est plus qu'une plaie vive et sanglante. Dieu soit béni !.. Ah ! si dans sa grande miséricorde le Seigneur daignait accorder à nos souffrances ce qu'il a refusé jusqu'ici à nos prières... je lui dirais d'un grand cœur avec sainte Thérèse : « *Encore plus, mon Dieu, encore plus !* » — « ... Hélas ! elles (ses peines) deviennent de plus en plus vives ; l'espérance fuit devant moi : il ne me reste que la prière, mais celle-ci est toute puissante : il lui a été dit qu'elle changerait en enfants d'Abraham les pierres mêmes, et qu'à sa voix humble et douce, les montagnes dociles se transporteraient d'un lieu à un autre.

« Le pauvre malade dont nous souhaitons si ardemment la guérison et le salut a été blessé au cœur, et c'est là, par conséquent, qu'il faut appliquer le remède... Pauvre Féli !... ne lui dites rien de ce que j'ai pu vous marquer à son sujet, car il faudrait bien peu de choses pour rompre les liens qui nous unissent en-

core, et je tiens à les conserver, suivant ce précepte du saint Évangile : *N'achevez pas d'éteindre la mèche encore fumante*. Quand un malade est à l'extrémité, la charité ne l'abandonne pas, elle lui prodigue ses soins. »

«... Je ne crois pas que les premières paroles le ramènent de si loin, à moins qu'il ne plaise au bon Dieu de faire un miracle non moins étonnant que celui de la conversion de saint Paul, sur le chemin de Damas ; mais si ces conversions soudaines sont rares, les conversions préparées de loin, par une charité toute céleste, que rien ne lasse ni ne rebute le sont moins ; ne voyons-nous pas tous les jours de pauvres brebis errantes qui se rapprochent peu à peu du bercail, et qui y restent, parce qu'au lieu d'être effrayées par des cris, elles ont entendu une voix douce qui leur disait : petite brebis bien-aimée, viens donc ! la porte est toujours ouverte : le bon pasteur te croyait perdue ; sa joie sera grande quand il t'aura retrouvée : vois, tu t'enfuyais, et ses bras restaient étendus, et sa bouche ne s'est ouverte que pour te rappeler de tes égarements... »



On le voit assez par ce qui précède : la pensée du Vénérable est sans cesse tournée vers son frère malheureux et ses prières montent, ardentes, vers le Ciel pour le retour à Dieu de son bien-aimé Féli.

Sans doute, il n'intervient pas directement près du cher égaré, et cela ne laisse pas que de paraître étrange. Hélas ! de hautes interventions, plus généreuses, peut-être, que prudentes et habiles, ont rendu Jean-Marie suspect à Féli. Dès lors, le saint prêtre n'ose plus, de crainte d'achever, à son tour, de tout compromettre,

faire de nouvelles instances près d'une âme irritée. C'est une épreuve cruelle pour le Serviteur de Dieu, c'est aussi, pour lui, un motif de plus de redoubler ses prières et de solliciter celles des amis qui peuvent encore, soit par leur correspondance ou par leurs visites, trouver accès près de Féli.

« Ne nous lassons pas de demander sa conversion à celui qui est assez puissant pour changer les pierres en enfants d'Abraham... » — « Je recommande toujours à vos bontés mon pauvre frère. Prions pour lui... » — « Je suis enchanté que mon pauvre frère conserve de bons rapports avec vous ; voyez-le, je vous prie, le plus souvent possible. Oh ! s'il savait combien je l'aime !... Je pleure et mes larmes m'empêchent de rien dire de plus. »

Il ressort de ces simples extraits de lettres — 1834-1853 — que, selon l'affirmation solennelle d'un témoin d'office, « le Serviteur de Dieu a constamment poursuivi le retour à la foi de son malheureux frère. »

A l'heure suprême, « en janvier ou février 1854, malgré le mauvais état de sa santé et son grand âge ; malgré les instantes oppositions de son entourage, le Serviteur de Dieu n'hésita pas à se mettre en route pour Paris, afin d'y assister Féli à ses derniers moments. »

C'est à tort que l'on a émis quelque doute sur ce voyage. Le Fr. Philéas, bien en position pour savoir ce qui se passa, puisqu'il était, chaque jour, avec le « Père », a affirmé ce fait à un tiers qui le conta récemment à l'auteur de ces lignes.

Et ce fut au cours de ce voyage que le Vénérable apprit, hélas ! la triste mort de son frère tant aimé. Cette douloureuse nouvelle augmenta, au plus haut point, ses

angoisses, mais « les larmes que versa le Serviteur de Dieu sont le plus splendide témoignage de son héroïque charité ».

Le pieux Evêque du Cap-Haïtien, qui a « eu le bonheur de passer les treize premières années de sa vie sacerdotale » auprès de Monseigneur Guilloux, un des hommes qui « ont le plus fréquenté, vénéré et aimé » le Serviteur de Dieu, avait donc raison de dire, dans sa *Lettre postulatoire* à S. S. Léon XIII, au sujet de l'amitié de Jean-Marie pour Féli :

« Ce frère, il ne cessa pas de l'aimer, il l'aima et poursuivit jusqu'à la fin son âme révoltée ; j'oserais dire qu'il a souffert le martyre de la charité fraternelle ; mais son amour pour son frère n'égara point sa foi, n'ébranla point son amour de l'Eglise. Quelle que fut sa douleur, il se sépara de son bien aimé naufragé, et resta dans la barque. Grand exemple qu'il est bien utile de faire briller aux yeux du monde, aujourd'hui où tant de catholiques s'obstinent à vouloir servir la cause de Dieu et de l'Eglise en résistant au Pape. »



Après cet exposé de l'attitude de l'abbé Jean avec son frère Féli, il reste à citer quelques extraits de la correspondance du Vénérable, et à montrer, par quelques traits, comment il pratiqua toujours, avec ses Frères, la plus ardente charité.

« Tâchez, mes chers enfants, de n'avoir qu'un cœur et qu'une âme... Evitez avec grand soin l'esprit de prévention, les plaintes, les murmures, tout ce qui blesse et divise : en un mot, tâchez de n'avoir qu'un cœur et qu'une âme et d'être tous animés de la charité la

plus pure... Vivez en paix avec tous vos Frères, que la divine charité vous anime tous... »

« Votre partage, mes enfants, c'est la croix : vous devez marcher vers elle comme votre divin Maître en chantant le cantique d'actions de grâces. »

« Rappelez-vous que vous devez avoir dans le cœur un sincère amour de cette croix dont vous portez l'image sur votre poitrine. »

« L'objet principal de vos leçons doit être la religion, et, par conséquent, l'étude du catéchisme ; c'est là l'essentiel, le but principal de votre belle et sainte mission. »

A citer encore cette parole dont tout apôtre de l'enfance peut tirer profit : « J'espère que les petits enfants que vous aurez instruits et sanctifiés vous recevront un jour dans les tabernacles éternels, s'ils meurent avant vous, ou que vous les recevrez vous-même plus tard, si vous mourez avant eux. — Sanctifiez-vous, sanctifiez-vous, en faisant des saints. »



La sollicitude du Vénérable pour les malades et infirmes était de tous les instants. Ainsi qu'il l'écrivait à l'excellent abbé Ruault, confident de ses pensées intimes, et ami des mauvaises heures, plus encore que des bonnes, ils étaient pour lui *res sacra*.

Quand il se trouvait à Ploërmel, il faisait « demander de leurs nouvelles plusieurs fois le jour par les Frères qui les servaient », et, après son modeste dîner, le bon Père s'empressait de faire visite aux Frères malades afin de s'informer de leur état ; il avait toujours quelques petites paroles de consolation à dire pour chacun d'eux.

En 1837, — raconte le témoin, objet de cette attention charitable —, le vénéré Père « arriva à Tréguier tout mouillé et transi de froid, ayant été obligé de marcher dans la neige pour monter certaines côtes. Cela ne l'empêcha pas », en apprenant « que j'étais malade, de monter au dortoir où je tremblais la fièvre, et de passer un bon quart d'heure auprès de mon lit pour me consoler et m'encourager à souffrir avec patience et résignation. »

Il eût été difficile d'achever cet article par un plus bel hommage de l'humilité et de la charité du Vénérable.

V

De la Prudence héroïque du Vénérable.

« On n'acquiert souvent que par l'expérience cette vertu qui apprend aux hommes à se garder de conseils insensés, et qui leur montre les moyens opportuns d'atteindre une fin conforme à la raison. »

Chez le Vénérable de la Mennais, cette vertu se manifesta de bonne heure, et, « depuis son enfance jusqu'à sa mort, son âme resta orientée vers les choses divines, préoccupée des intérêts de l'éternité, oublieuse du monde qu'elle n'a jamais aimé, ne vivant que pour Dieu et pour procurer sa gloire, et prenant toujours les moyens les plus efficaces pour l'obtenir. »

Au jour de sa première communion, affirme son premier panégyriste, « la route du Serviteur de Dieu lui fut montrée ». Il « la regarda » d'un « regard ferme et clair », et « il répondit à Dieu, dans le secret de son cœur : Seigneur, me voici, je marcherai ».

Au cours de sa jeunesse, on le voit se maintenir « sans défaillance » alors « qu'il doit lutter contre la volonté de son père qui voulait lui faire suivre la carrière commerciale. »

Plus tard, il fit preuve d'une grande prudence dans l'administration du diocèse de Saint-Brieuc. « Il arrivait étranger, jeune encore, en face de défiances qu'il parvint à surmonter, il sut vaincre les dernières résistances de prêtres assermentés. Le Serviteur de Dieu avait une âme ardente, mais ses ardeurs étaient tempérées par un rare bon sens et une admirable mesure.. Ajoutons que le Serviteur de Dieu était non seulement un homme d'œuvres, mais « comme son histoire le prouve, un homme d'affaires de premier ordre. »

La prudence, a-t-on affirmé encore, « était le fond de son caractère. Elle ressort de la direction qu'il a donnée à ses Frères, des règles qu'il leur a tracées, et de l'ensemble de sa conduite. » Cette vertu, chez lui, « était une vertu surnaturelle, c'est-à-dire basée sur les motifs de la foi. »



Cette prudence du Vénérable de la Mennais « éclate dans ses actes et ses paroles ». Une de ses Filles en religion en produit ainsi le témoignage :

« Il a pris des mesures de prudence pour arracher la jeunesse au mal et lui faire aimer la vertu, en fondant des Congrégations de la Sainte Vierge, et en leur donnant des modèles dans les jeunes gens qu'il avait formés lui-même. Pour la Congrégation des demoiselles, en particulier », il fit un « règlement qui n'a nécessité aucune modification : de plus, le quart des Congréganistes depuis la fondation, c'est-à-dire depuis

1816, a embrassé la vie religieuse... La maxime du Serviteur de Dieu dans la direction des affaires était celle-ci : Agissons avec prudence, ne précipitons rien, n'allons pas vite quand il s'agit de détruire ; on édifie avec tant de peines. »

La prudence du Serviteur de Dieu « n'était pas seulement la prudence du siècle, bien que sa remarquable intelligence y eût une grande part. C'était une prudence vraiment chrétienne, car sans sacrifier les principes et sans user d'astuces, il savait parfaitement tirer parti des circonstances et des hommes. Il unissait la fermeté à l'habileté. »

La prudence du Vénérable l'incline à demander conseil à des hommes éclairés, quant à l'exécution de ses projets. « Il me demanda souvent, a écrit un Prélat de ses amis, ce que je croyais le mieux pour la direction de la Congrégation après sa mort. Valait-il mieux laisser les Frères à eux-mêmes avec des supérieurs d'entre eux, ou bien affilier un certain nombre de prêtres qui seraient membres de la Congrégation et entre lesquels serait élu le supérieur. Nous discutâmes plusieurs fois le pour et le contre ; et enfin il se décida à établir le régime actuel de la Congrégation, lequel est plus conforme aux modernes décisions du Saint-Siège. Il l'a fait toujours dans cet esprit de foi, de prudence, de véritable amour du bien des âmes, de la gloire de Dieu et de l'Eglise. »

Dans le même ordre d'idées, un saint cardinal s'est plu à rendre du Vénérable de la Mennais ce beau témoignage écrit :

« ... Le Serviteur de Dieu m'a paru posséder dans un degré remarquable la prudence dans le gouvernement de sa Congrégation, et en particulier de ce qu'il a



Rome le 22 février
1907

*Je bénis de tout coeur le bon Supérieur
Général des Frères de l'Instruction Chrétienne
de Ploërmel et toute la chère famille religieuse
en recommandant à tous la fidélité à leur
programme : Religions ferventes - érudition soignée
instituteurs zélés - P. Card. Vannutelli*

S. E. LE CARDINAL SÉRAPHIN VANNUTELLI

Né à Gennazzano (Etats-Romains) le 25 novembre 1834

Créé Cardinal le 14 mars 1887

Nommé PROTECTEUR de l'Institut des Frères de Ploërmel

Par Billet de la Secrétairerie d'Etat

Le 8 avril 1891

voulu qu'après sa mort, elle fut gouvernée par un Frère comme supérieur général. De plus, il a préparé, pendant sa vie, les Frères à remplir les charges de supérieur et d'assistants en les initiant au gouvernement de la Congrégation; c'est ce qu'il m'a dit plusieurs fois.

« J'ai remarqué enfin dans les questions particulières aux Ecoles du diocèse de Nantes, qu'il savait unir la prudence et la fermeté en nous détournant de l'institution d'une petite société spéciale au diocèse, et en se concertant avec nous pour améliorer les Ecoles de sa Congrégation ».



La prudence du Serviteur de Dieu a mérité encore les approbations des Congrégations romaines, et l'éminent Consulteur de la S. C. E. R. pouvait, en 1851, écrire au sujet des Constitutions du pieux Fondateur : « Rien ne manque pour former dans les Frères une vie vraiment religieuse et apostolique. — La piété et le zèle des Frères, entretenus par de sages règlements, forment le caractère distinctif de cet Institut. »

Que si l'on est tenté de qualifier de téméraire l'initiative, vraiment hardie, du Vénérable plaçant, quelquefois, des Frères, seuls, dans une paroisse, le Fondateur justifiera ainsi sa conduite :

« Les établissements des villes sont comme le centre des écoles de campagne groupées autour. J'évite avec un grand soin d'isoler trop celles-ci, car il est essentiel que les Frères communiquent souvent ensemble : *Væ soli*, a dit l'Esprit-Saint. Si l'on jetait ces pauvres Frères à de grandes distances les uns des autres, comment con-

serveraient-ils leur régularité et leur ferveur ? Comment aussi pourrais-je les surveiller ; les faire voyager et les remplacer sans d'énormes dépenses ? Nos écoles sont donc échelonnées de manière à ce qu'un Frère puisse aller d'un bout de la Bretagne à l'autre sans coucher ailleurs que dans nos maisons, ou dans un presbytère où il y a déjà un Frère. En un mot, j'avance par degrés et pour ainsi dire pas à pas. Je ne fais pas un établissement nouveau qui ne se lie à un établissement ancien, et, par ce moyen-là, je puis visiter mes Frères, et ils peuvent se rendre tous à Ploërmel pour leur retraite annuelle, à très peu de frais. Tel est, en abrégé, le plan que j'ai suivi pour établir et maintenir l'ordre et l'unité dans ce vaste corps. »

Cette « retraite annuelle » dont parle le Vénérable, est, du reste, avec la direction spirituelle qu'il donne à ses Frères par correspondance, le grand moyen dont il se sert pour maintenir et développer l'esprit religieux dans son Institut. Avec quel zèle admirable il y consacre à tous ses fils les ardeurs de son âme apostolique !

« C'était le vénéré Père, — a écrit, dans ses *Souvenirs*, un de ses fils les plus chers, le bon Fr. Hippolyte — qui dirigeait la conscience de tous ses enfants, et leur confiance en lui était si grande que, même aux retraites, presque tout le monde voulait s'adresser à lui ; ce n'a été que quand nous sommes devenus bien nombreux que l'on a consenti à se partager et, alors même, pendant plusieurs années consécutives, on a remarqué que lui seul avait autant de monde que tous les autres confesseurs ensemble. »

Dans une lettre d'une charmante simplicité, — 24 janvier 1853 — le Vénérable atteste que les Frères recouraient sans cesse à lui pour leur direction.

« Dans les cas difficiles, et ils sont nombreux, c'est toujours au bonhomme qu'on a recours ; c'est son écriture qu'on veut lire, c'est sa parole qu'on veut entendre, et on y tient d'autant plus qu'on sait bien qu'il est à la veille de quitter ce monde. »



L'avidité des Frères à boire à une telle source les eaux vivifiantes de la vie surnaturelle s'explique aisément par les conseils éminents du saint Fondateur. Le lecteur en jugera lui-même par les simples extraits suivants :

« Un religieux ne désire que d'accomplir la volonté de Dieu, et bien loin de s'irriter et de se décourager à la vue de la croix, il l'embrasse avec amour et se réjouit d'autant plus qu'il a plus de ressemblance avec Jésus-Christ dont toute la vie a été douloureuse. Pourvu qu'il soit dans l'ordre de la Providence, là où il est sûr que Dieu le veut, puisque ses supérieurs l'y placent, il est content et n'en demande pas davantage ; méditez ces réflexions au pied de votre crucifix ; la paix renâtra aussitôt dans votre âme troublée et inquiète. »

« On n'est pas religieux à demi, dit-il encore, et tous ceux qui manquent habituellement à la règle marchent dans le grand chemin de la perdition. Que de tristes exemples n'en avons-nous pas eus ? Il y a une juste et terrible malédiction de Dieu sur les lâches, et particulièrement sur tous ceux qui, ayant été appelés à un état saint, foulent aux pieds les grâces de la vocation. »

Son estime pour la vocation religieuse est telle qu'il ne manque pas une occasion d'en faire l'éloge, et de montrer les dangers auxquels on s'expose en la perdant.

« Oh ! qu'on est à plaindre et qu'on va loin dans le mal quand on perd une vocation divine ! Que chacun veille donc et prie sans cesse. »

« Je vous aime comme mon enfant, et je ne désire rien tant que votre bonheur et votre salut ! Or, soyez-en sûr, apostasier c'est renoncer à l'un et à l'autre. Gardez-vous donc d'une telle pensée ! Rejetez-la avec horreur. Mais priez beaucoup, et dans ce moment de nouvelles et terribles épreuves, n'attendez que de Dieu la victoire. Demandez-la humblement par l'intercession de la très Sainte Vierge. »

« Lisez et relisez souvent votre sainte règle, et à chaque fois que vous la lisez, renouvez au fond de votre cœur la résolution d'y être fidèle jusqu'à la mort. »



Le Vénérable a donc enseigné la vertu de prudence en même temps qu'il la pratiquait lui-même. Un saint prêtre, qui l'avait connu à Ploërmel, et qui mourut archevêque de Port-au-Prince, en témoignait ainsi publiquement, en janvier 1861 :

« Aussi longtemps que sa santé le lui permit, il parcourut chaque année la Bretagne pour visiter les établissements qu'il avait fondés. Il aimait à recevoir en particulier chacun de ses enfants pour donner à tous les avis dont ils avaient besoin, et tous aussi étaient heureux de revoir son visage et de trouver en lui un père. »

VI

De la Justice héroïque du Vénérable.

Le soin apporté à la pratique des vertus morales « ne serait que feinte et mensonge s'il n'était précédé par une pratique diligente de la justice ». Or, ce que l'on sait déjà de la vie du Vénérable de la Mennais suffit à prouver « la promptitude avec laquelle il remplit les devoirs de la justice dans son acception générale et la plus large ». Il ne reste donc « qu'à considérer les éléments de la justice particulière qui, assurément, ne firent pas défaut au Serviteur de Dieu ».

En effet, Jean-Marie de la Mennais « aima toujours Dieu dans la félicité comme dans les épreuves ». Pour l'accomplissement de ses devoirs envers Dieu, « il traitait avec le plus religieux respect les choses saintes, surtout le sacrifice de la messe ; fréquemment on le trouvait en adoration devant le Saint-Sacrement. Il fut un des premiers promoteurs de la fréquente communion dans sa prédication et dans sa direction générale, et, en ceci, il eut d'autant plus de mérite que la rigidité, héritage du Jansénisme, continuait chez la plupart des prêtres de Bretagne. Dans ses prédications, il flagellaient surtout le blasphème et la profanation du dimanche. Ses sermons manuscrits en font foi. » Son « éminente religion se montra aussi dans son zèle pour l'orthodoxie », dans « son respect absolu pour les évêques ».



Le Vénérable eut une dévotion particulière « au Sacré-Cœur et à saint Joseph » et cette dévotion de-

vança « l'heureuse extension que ces deux cultes ont prise dans la seconde moitié » du XIX^e siècle « Né le 8 septembre, il se consacra solennellement, en 1809, à celle qu'il appelait « sa très chère Mère, sa bien aimée Mère », et, « quand il prêchait le 8 décembre, il ne manquait pas d'affirmer sa foi à l'Immaculée-Conception ».

« Ce que je puis dire sur le témoignage de nos Mères », affirme une éminente religieuse de la Providence, « c'est que le Serviteur de Dieu évitait avec le plus grand soin de coopérer à la moindre injustice, qu'il observait scrupuleusement les clauses des contrats ; qu'il passait lui-même pour une règle vivante ; que sa piété pour la Sainte Vierge allait jusqu'à l'enthousiasme, qu'il aimait les cérémonies du culte et veillait à ce qu'elles fussent religieusement observées. Lorsqu'il était à l'église, joignant lui-même l'exemple à ses enseignements, il demeurait complètement étranger à ce qui se passait autour de lui ».

Le Vénérable « a toujours admirablement pratiqué la reconnaissance et le désintéressement » envers ses parents. « Il vénérât sa mère » et il aimait à en montrer l'écriture. On sait quelle fut sa tendresse pour son frère Féli que le Souverain Pontife avait toujours, — même en le condamnant, — traité avec une particulière bienveillance, mais qui n'en persista pas moins dans sa révolte. Accablé d'injures, suspecté dans sa foi, persécuté même comme partisan d'erreurs qu'il répudiait, pourtant, de toute son âme. le Vénérable, en pardonnant à ses détracteurs, n'en garda pas moins, on le sait assez, pour le prêtre déchu, la plus fraternelle des affections.

Son amour de la patrie ressort manifestement des

œuvres qu'il avait créées pour lui être utile ; et s'il déploya une vive ardeur « à combattre les lois oppressives de la liberté de conscience », il obéit toujours fidèlement aux justes lois civiles. Il enseignait à ses Frères le respect à l'autorité légitime, et ne frauda « jamais le gouvernement dans le paiement des impôts ».

Le Vénérable ne faisait pas acception des personnes dans la direction de ses œuvres, mais il distribuait « les charges avec impartialité », et « il formait une sorte de Cour suprême aux décisions de laquelle ses Frères étaient toujours heureux de s'en rapporter. »

Était-il obligé de reprendre, de sévir contre quelque transgresseur des règles ? Il le faisait avec autant de charité que de justice. En effet, selon la déposition d'un témoin qui fut lui-même en cause, « il ne ménageait pas les observations pénibles à tous ceux qui les méritaient, en faisant souvent baiser la terre ; mais il terminait ses reproches, en embrassant le délinquant avec effusion, en lui disant familièrement : *Tu ne le feras plus, mon fils*. Moi-même, j'ai été l'objet de ces reproches paternels, comme de l'effusion de sa charité. »



On ne saurait passer sous silence la grandeur d'âme avec laquelle le Vénérable agissait à l'égard des sociétés religieuses affectées aux mêmes œuvres que les siennes. Jamais il ne voulut que ses fils supplantassent, à Saint-Brieuc, les Frères de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, et, « loin de jalouser les autres Instituts religieux, il se réjouissait et voulait que ses Frères se réjouissent de tout le bien fait par ces autres Congrégations. »

Il écrivait, dans un *Projet de Constitutions* : « Elles, (les Religieuses de.....) verront avec une grande joie dans le Seigneur tout ce que d'autres Communautés, ou d'autres personnes, pourront entreprendre pour la gloire de Dieu et le salut des âmes : loin d'en être jalouses, elles s'associeront en quelque sorte à tout le bien qui se fait par leurs désirs et par leurs prières. »

Dans l'exercice particulier de la vertu de justice, l'*observance* et l'*obéissance*, le Serviteur de Dieu « ne fut surpassé par personne. » On a vu qu'il eut, toute sa vie, à un haut degré, le culte du Souverain-Pontife, et qu'il conserva toujours envers les Evêques, même dans les difficultés les plus délicates, le respect le plus profond. Peut-être n'est-il pas inutile d'en apporter ici de nouvelles preuves, sur le témoignage de deux témoins d'office :

« Le sentiment de reconnaissance, le respect profond pour la personne du Vicaire de Jésus-Christ, l'esprit de dépendance du Saint-Siège qui faisaient le fondement de la conduite du Serviteur de Dieu, prenaient en lui une forme affectueuse et filiale qui se traduisait par un attachement plein de déférence pour tout ce qui émanait du Siège apostolique. »

« Je crois devoir signaler, dit un autre témoin, qu'il a pratiqué la soumission et le respect à l'autorité épiscopale à un degré héroïque. Même dans ses conflits, il ne s'est jamais départi de ces sentiments, et il savait les inspirer, *tout jeune encore*, même à des vieillards, comme en témoigne une lettre qu'il écrivait au curé de Cancale, hésitant à accepter un nouveau poste. »



Quant à ses bienfaiteurs, aux amis et protecteurs de ses œuvres, ils reçurent constamment de l'abbé Jean-Marie de la Mennais les marques de la plus vive gratitude. — « Il a toujours été très reconnaissant envers ses bienfaiteurs, et notamment envers M^{sr} de Presigny. » — « Jamais le Serviteur de Dieu ne manqua de pratiquer la gratitude et de témoigner la reconnaissance aux personnes bienfaitrices de ses œuvres ou de sa Congrégation. » Il a ordonné à ses Frères d'ajouter, chaque jour, à la prière du soir, « un *Pater* et un *Ave* pour les Bienfaiteurs de l'Institut ».

De commerce facile et agréable, le Serviteur de Dieu « s'est toujours montré très fidèle dans ses amitiés, très affable dans ses relations. Il était un de ces hommes avec qui on ne peut converser longtemps sans les aimer ».

Si l'on ajoute que le Vénérable se montra généreux dans ses règlements de comptes, dans les *offres* ou dons qu'il fit, soit aux Ursulines de Ploërmel, dépouillées de leurs biens par la Terreur, soit à la paroisse elle-même, soit à l'évêque de Rennes, M^{sr} de Lesquen, il sera permis de dire, avec un témoin des plus autorisés : « Le Serviteur de Dieu a pratiqué dans une mesure héroïque la justice sous toutes ses formes. »

VII.

De la Force héroïque du Vénérable.

« La vertu de force qui élève la faiblesse humaine et la porte à entreprendre des choses difficiles et qui donne le courage nécessaire pour supporter les contrariétés par amour pour Jésus-Christ, a éclaté dans le

Serviteur de Dieu à toutes les époques de sa vie. » Telle est l'affirmation d'un témoin d'office qui a tout particulièrement étudié la vie du Vénérable Jean-Marie de la Mennais.

Cette affirmation se trouve corroborée par la déposition suivante d'un autre témoin d'office : « Au sujet de la Force, j'affirme que le Serviteur de Dieu avait beaucoup de cœur, mais la tête a toujours dominé. Sa volonté n'obéissait pas à des impressions de sentiment, mais aux inspirations de son intelligence éclairée par la foi ».

« Il a montré beaucoup de ténacité dans ses entreprises, il avait un caractère naturellement opiniâtre, mais il s'est dominé. C'était manifestement *l'homme de caractère*. Dans toutes ses œuvres, il a toujours rencontré des contradictions, mais toujours, aussi, il a tenu tête à l'orage, jusqu'à la limite fixée par son devoir. Il me paraît que la Force a été une vertu dominante chez lui, et il l'a poussée jusqu'à l'héroïsme.

« J'ai toujours été frappé, et le suis plus que jamais, de l'unité de la vie du Serviteur de Dieu, et cette unité me semble provenir de la force de sa volonté. — Cette conviction, — ajoute l'éminent auteur de cette déposition, — résulte de mes études sur la vie et les œuvres du Serviteur de Dieu. »



Un autre témoin, également des plus doctes, a pu s'exprimer ainsi : « La Force, cette vertu caractéristique des vrais serviteurs de Dieu, a éclaté dans une mesure suréminente et héroïque tout le long de la vie et des œuvres de Jean-Marie Robert de la Mennais.... Le Ser-

viteur de Dieu s'est heurté à une foule de difficultés et d'épreuves : administration capitulaire, fondation de Malestroit ; mais surtout il a connu la plus douloureuse des épreuves dans la défection de son frère Féli. Cette défection menaça de paralyser toutes ses œuvres, et même elle le rendit un instant suspect... »

« Sa force fut plus qu'une force passive. Il a mis en œuvre une force héroïque dans ses luttes pour l'établissement de ses deux Instituts : que de contradictions ! que de combats ! Enfin sa force chrétienne se montre dans les infirmités et les maladies par lesquelles il a plu à Dieu de faire passer ses dernières années ».

Cette force s'est manifestée encore « dans les différentes épreuves », que le Vénérable a eu à traverser, « soit pour la fondation et le maintien de ses écoles, soit lorsque M^{sr} de Lesquen lui imposa sa démission de Supérieur de Saint-Méen, et lorsqu'il fut interdit par M^{sr} de la Romagère ».

« Ses œuvres de charité ont été contrariées de toutes les manières, dit un autre témoin, soit par les Pouvoirs publics, soit par l'opinion mal éclairée de ses confrères, par l'absence de ressources pécuniaires, soit par les obstacles naturels eux-mêmes, difficultés des communications, fatigues de voyages continuels entrepris en toute saison par des chemins à peine frayés ».

« Sa force et sa confiance en Dieu se manifestent encore par l'envoi qu'il fit d'un certain nombre de ses Frères dans les colonies françaises, en vue d'y faire donner l'instruction religieuse particulièrement aux indigènes. » A cet égard, « il y a lieu de signaler l'intempérie de ces climats meurtriers, et aussi les difficultés qui venaient à ses Frères de l'absence d'organisation du clergé dans ces régions. »

Or, au milieu de tant d'épreuves, de difficultés, d'obstacles, de persécutions, le Serviteur de Dieu reste calme, résigné, soumis, heureux d'offrir à Dieu le gage constant de son amour.

D'ailleurs, sur ce point encore, sa correspondance est une source précieuse où l'on peut puiser toujours sans la tarir jamais.



Dieu soit béni! Parole de soumission filiale que trace souvent sa plume, et qui témoigne de la force d'âme dont fut animé, durant sa longue carrière, le Serviteur de Dieu.

« J'ai reçu, écrit-il à un ami, au moment de mon départ de Saint-Brieuc, le gros et *pesant* paquet que vous m'y avez adressé ; ce sont des douleurs nouvelles qui se mêlent à d'anciennes et bien amères douleurs ; le calice est rempli jusqu'aux bords : Dieu soit béni ! »

C'est à ce même ami qu'il écrit encore : « Travaillons avec d'autant plus de zèle qu'il y a plus de difficultés à vaincre ». — « Je vous le demande, pour la gloire de notre divin Maître, calmez, calmez les esprits. Quand ils s'exaltent jusqu'à un certain point, ils n'entendent et ne voient plus rien ; les maux qui en résultent sont incalculables. Je ne crains pas moins l'avenir que vous, mais enfin l'avenir n'est pas le présent, et à chaque jour suffit son mal ; n'ajoutons pas à ce que nous souffrons, tout ce que nous pouvons craindre de souffrir, il y en aurait trop. Dans les circonstances difficiles, il faut toujours se tenir en garde contre soi-même, ne pas perdre ce sang-froid sans lequel on ne fait rien de bien ; défions-nous de notre imagination : c'est la folle

de la maison ; elle mettrait bien vite le désordre dans notre pauvre petit ménage. »

Si le Serviteur de Dieu peut donner des conseils marqués au coin d'une aussi grande sagesse, c'est qu'il est, par la vertu de force, toujours maître de lui-même en dépit des obstacles. Aussi résiste-t-il aux attaques d'où qu'elles viennent, dès là que les intérêts de Dieu et de la sainte Eglise sont en jeu. Napoléon I^{er} « ne put lui-même, par aucun moyen, le vaincre ou le fléchir. »

Un de ses admirateurs, M^{sr} Bélouino, a donc pu dire de lui, avec vérité : « Il avait fini par trouver dans la lutte une sorte de plaisir qu'il avouait avec une simplicité charmante ; au moins préférerait-il à une paix corruptrice la guerre et ses inconvénients. Il aimait les situations nettes et les hommes de franche allure. Toute duplicité lui était en horreur chez lui-même et chez les autres ; sentiment toutefois qui ne lui fit jamais oublier les règles de la prudence commandées par l'Évangile et nécessaires à tout gouvernement. »

L'homme, le prêtre, « qui combattit courageusement de toutes ses forces et au péril même de sa vie pour la liberté de l'Église et le salut des âmes, mérite d'être compté au nombre des courageux athlètes qui, dans le cours du XIX^e siècle, revendiquèrent », avec le plus de force, « les droits de la Religion et de la Société ».

VIII

De la Tempérance héroïque du Vénérable.

« Le Serviteur de Dieu a, dit un témoin, pratiqué la tempérance dans le boire et le manger ; mes parents m'ont dit, à différentes reprises, qu'il était tellement tempérant qu'il ne se doutait pas de ce qu'il mangeait. »

Un autre témoin affirme qu'à sa connaissance, le Vénérable « ne prenait jamais ni liqueur forte, ni vin pur », « et que son déjeuner était à peu près nul, son dîner très sobre, son souper très léger. »

Un Frère, qui l'avait beaucoup connu, s'exprime ainsi : « Quand j'arrivai à Ploërmel comme novice, il mangeait avec nous et comme nous et ne buvait presque pas ; sa boisson était toujours du vin coupé d'eau. En 1832, j'ai voyagé quelques jours dans sa compagnie ; à un relai, il se contenta, comme toute nourriture, d'un croûton et d'un morceau de fromage qu'il mangea dans sa voiture, et je crois qu'il ne but aucune boisson. Il recommandait à ses Frères la sobriété, et c'est ma conviction qu'il ne buvait jamais de liqueurs fortes. »

Le jeûne du Serviteur de Dieu, a dit un prêtre, « était presque continuel. Le matin, à peine deux ou trois bouchées de pain ; pas d'autres boissons que de l'eau rougie ; jamais de liqueurs. Son père l'avait habitué, jeune encore, à priser du tabac, et un médecin, à son tour, le lui prescrivit comme remède pour la faiblesse de sa vue : ce dernier détail m'a été affirmé par une personne très au courant de la vie du Serviteur de Dieu... » Et, cependant, malgré la force de l'habitude, « il ne prisait jamais de tabac avant d'avoir dit la sainte Messe : ce qui était pour lui une vraie mortification. »

Cette mortification devait même être d'autant plus grande que le Vénérable, surtout dans les dernières années de sa vie, célébrait la sainte Messe à une heure fort avancée de la matinée, — quelquefois onze heures et demie. C'était son respect pour la Sainte Eucharistie qui le rendait si mortifié, et un des fils spirituels du Serviteur de Dieu en rend témoignage dans les lignes suivantes :

« A la suite de la première attaque de paralysie, je fus appelé pour le veiller toute une nuit où il ne sembla dormir que quelques instants. Pendant cette longue insomnie, notre bon Père égrenait son chapelet qu'il tenait presque constamment en main, ou il paraissait en oraison. Il n'adressait la parole que pour demander l'heure ou sa tabatière; mais vers minuit il cessa de prier; et comme, à un certain mouvement, je crus qu'il réclamait du tabac, je lui en présentai, il me refusa deux fois; depuis je n'insistai plus, bien qu'assez étonné de son refus que je ne m'expliquai que lorsque l'un des Frères vint m'annoncer, vers cinq heures, qu'on allait lui apporter la sainte communion... Tous ceux qui ont connu notre bon Père savaient qu'il n'usait jamais de tabac depuis minuit jusqu'après sa messe, quelque tardive que fût l'heure à laquelle il pût la dire ».

Dans les *Souvenirs* du pieux Frère Philéas, qui récitait, avec le Serviteur de Dieu, le saint bréviaire, on lit que M. de la Mennais « tenait à dire ses trois messes à minuit », la nuit de Noël, « ce qu'il fit encore en 1859 », c'est-à-dire à l'âge de soixante-dix-neuf ans. « Le saint jour de Pâques 1860, malgré ses grandes souffrances, il dit la sainte messe à 6 heures, tout joyeux et content, ce fut le dernier jour qu'il eut le bon-heur de célébrer la sainte Messe ».



Il y aurait beaucoup à dire encore sur l'esprit de mortification du Vénérable, sur la bonne humeur qu'il gardait au milieu même de ses austérités.

Au témoignage d'un Frère qui l'a bien connu et qui a occupé, dans l'Institut un rang élevé, on a vu, parfois,

le Vénérable arriver dans une de ses maisons, « tout transi de froid, les pieds gelés, au point qu'il ne pouvait plus s'appuyer sur ses jambes, ce qui ne l'empêchait pas de se montrer très aimable. »

Comment ne pas rappeler, — car ce fait est connu de beaucoup, — qu' « un jour, le Frère qui servait à table, se trompant de boisson, lui servit un verre de vinaigre » ; le Serviteur de Dieu « en prit et ne se plaignit aucunement ».

Il ne déplaira pas au lecteur de connaître le fait suivant : Une année, au cours d'un voyage qu'il faisait avec quelques Frères, « il fut arrêté par un garde forestier qui lui demanda ses papiers. Le Père montra son rabat. Je n'en ai pas d'autre que celui-là ; mes enfants portent le leur sur leur poitrine. — Monsieur, cela ne suffit pas, suivez-moi. — Tout le monde rengaine son compliment, bien anxieux de ce qui allait arriver. Rendu à la maison, le garde forestier se découvre, prie respectueusement le Père de se donner la peine d'entrer, ainsi que les chers Frères. La dame s'avance en disant : « Voyez donc, M. de la Mennais, à quels moyens extrêmes nous avons eu recours pour avoir le plaisir de dîner avec vous ! »

C'est que le Vénérable ne cherchait ni le faste, ni le bien-être. On affirme qu'en voyage « il ne pensait jamais à manger et passait quelquefois toute une journée avant de prendre un repas ». D'ailleurs, il écrivait lui-même, en 1841, à un prêtre ami : « Depuis mon départ de Vitré, il y a 17 jours, j'ai dépensé 14 francs pour ma nourriture ». Quatorze francs en dix-sept jours !....

Chose difficile à croire, mais qui est de tradition dans l'Institut des Frères, souvent, en voyage, le Serviteur de Dieu « se rasait en voiture, sans eau, ni glace ni



S. E. LE CARDINAL VINCENT VANNUTELLI

Né à Gennazzano (Etats-Romains) le 5 décembre 1836
Evêque de Palestrina

Président d'honneur du Comité du Congrès Eucharistique
PONENT de la Cause du Vénérable Jean-Marie de la Mennais.

savon ; seulement avec sa salive (aussi était-il presque toujours écorché) sans doute, ajoute-t-on, agissait-il ainsi « par esprit de mortification, afin de souffrir davantage ».

Le pieux abbé Jean-Marie de la Mennais a donc été vraiment un homme mortifié. Aussi, après avoir, d'une façon toute particulière, étudié sa vie, un témoin d'office a pu dire :

« Pour la vertu de *tempérance*, je puis affirmer que le Serviteur de Dieu a été un prêtre pénitent et mortifié. Il a toujours traité son corps en esclave avec une austérité qui rapelle l'abnégation et le renoncement des Apôtres de l'Évangile ».

IX

De la Chasteté héroïque du Vénérable.

« Il semble que le Serviteur de Dieu ait eu inné l'amour de la chasteté, lui qui n'eut rien plus à cœur que de conserver avec soin et religieusement les règles sévères de la pureté. » Aussi peut-on, au sujet de la pratique de cette vertu par le Vénérable, s'en rapporter aux témoins qui, l'ayant particulièrement connu et fréquenté, se sont exprimés ainsi :

« On ne surprenait jamais ni dans sa conduite, ni dans sa conversation, rien qui blessât tant soit peu la chasteté. On eût dit qu'il n'en soupçonnait même pas les périls. » — Je n'ai rien à dire contre sa chasteté. Je suis convaincu qu'il l'a gardée d'une façon parfaite et que jamais, sur ce point, il n'a éveillé les soupçons de personne.

« Je tiens à mettre en relief, dit un troisième témoin, cette circonstance que sa première jeunesse avait grandi parmi tous les excès de la Révolution française, alors que tant d'obscénités s'étaient étalées aux regards ». Et, cependant, « jamais le Serviteur de Dieu ne se laissa aller aux séductions des plaisirs ». Il mena toujours une vie exemplaire, et se montra d'une vigilance extrême dans la pratique de la pureté.

On raconte qu'il fut, vers l'âge de douze à quatorze ans, obligé d'assister au spectacle, à Paris. Pour « ne pas subir de tentations, il tint les yeux fermés depuis le commencement de la représentation jusqu'à la fin. » Ce trait, recueilli dans les Notes d'un docte Prélat, plusieurs fois cité déjà, prouve combien, dès son enfance et son adolescence, le Serviteur de Dieu eut le culte de la plus délicate des vertus.

Il ne se contenta pas de la pratiquer lui-même. Les sages avis qu'il a donnés à ses enfants attestent, au contraire, qu'il leur souhaitait, comme une bénédiction particulière du Ciel sur eux et leurs œuvres, de conserver sans tache en leur cœur cette vertu réservée.



« Les Frères, écrit-il dans les *Constitutions* qu'il leur a laissées, seront très attentifs à vivre dans une grande retenue, dans une parfaite vigilance sur leurs cœurs comme sur leurs sens, et dans le retranchement de tout ce qui pourrait entretenir la délicatesse du corps, et porter atteinte à l'innocence des mœurs. »

« Ne vous effrayez pas des tentations que vous éprouvez involontairement », écrit-il à un de ses fils les plus chers : « Ce sont des épreuves que Dieu vous en-

voie pour vous éprouver, pour vous humilier et vous apprendre combien vous avez besoin de sa grâce pour vous soutenir, et de la vigilance pour ne pas tomber : la prière et la vigilance, voilà les deux armes avec lesquelles vous repousserez les attaques de l'ennemi du salut, de ce lion rugissant, comme l'appelle l'Écriture, qui rôde autour de nous pour nous dévorer ». — Le Vénérable ajoute en une autre circonstance : « Ne vous laissez point de combattre contre les tentations ; plus elles sont vives et importunes, plus vos mérites seront grands ; ayez une tendre confiance dans la Très Sainte Vierge et recourez souvent à elle. »

Pour recommander à ses enfants la dévotion à la Très Sainte Vierge, pour exciter leur piété envers cette bonne Mère, le Vénérable n'avait qu'à se souvenir de l'amour qu'il porta, dès ses plus tendres ans, à la Reine des Anges. Cet amour, qu'il eut toujours si ardent au plus intime de son âme, l'autorisait pleinement à dire à ses Frères : « Ils auront une dévotion toute filiale à la Très Sainte Vierge, modèle admirable et puissante gardienne de la chasteté, et ils recourront à elle, avec la plus grande confiance, dans toutes leurs tentations. »

Le Serviteur de Dieu, non seulement « pratiqua lui-même, avec le plus grand soin, la chasteté », mais il en fut aussi, parmi ses Frères, un remarquable propagateur.

Et l'on ne saurait mieux terminer ces quelques lignes, relatives à la chasteté du Vénérable, et à son culte pour cette vertu, qu'en citant ces paroles qui peuvent être utiles à tous : « Mes enfants, voulez-vous éviter de tomber dans les pièges du démon ? Recommandez-vous à la Très Sainte Vierge, notre patronne et notre Mère ! »

X

De la Pauvreté héroïque du Vénérable.

« On peut dire, — affirme un témoin —, que le Serviteur de Dieu a pratiqué la pauvreté à un degré héroïque. Il s'est toujours contenté, soit pour son alimentation, soit pour son logement, soit pour ses voyages, des choses absolument essentielles. Pendant les premières années de son séjour à Ploërmel, il habitait une chambre délabrée, et restait longtemps parfois dans les salles ouvertes à tous les vents. Il était toujours si pauvrement vêtu, que les Frères étaient obligés, parfois, de substituer, à son insu, un vêtement neuf, au vêtement usé qu'il portait d'ordinaire. »

Ce dernier trait se trouve encore consigné dans les Notes d'un Frère qui avait vu de près l'abbé Jean-Marie de la Mennais. « Pour ses effets personnels, — écrit-il, avec une simplicité qui atteste la bonne foi, — c'était une misère lorsqu'on voulait lui en faire prendre d'autres : c'était toujours assez bon pour lui... Ainsi, pour le faire changer de soutane ou de chapeau, lorsqu'il en avait besoin, le directeur de la maison où il s'arrêtait dans son voyage était obligé de lui enlever le vieil objet pendant qu'il dormait, afin de le remplacer par un neuf. Le matin, il appelait le Frère Directeur pour lui demander les objets qu'on lui avait enlevés, disant qu'il n'en avait pas besoin de neufs ; mais on avait soin de ne pas les lui rendre, de manière qu'il était obligé de prendre les neufs ».



Par cela même que le Vénérable avait été à la tête d'administrations très importantes, il eut, maintes fois, à manier des sommes considérables, « il n'avait, néanmoins, à son usage, rien qui respirât le luxe et la recherche ».

Observateur fidèle et rigoureux, quant à lui-même, de la sainte pauvreté, il tenait à ce que cette vertu fût pratiquée aussi dans ses Instituts. Il interdisait à ses enfants tout objet de luxe, et voulait que les maisons et les meubles à leur usage gardassent toujours le cachet de la modestie.

« Les Frères, dit-il, dans ses Constitutions, dégageront entièrement leur cœur de toute affection aux biens temporels, ils supporteront, pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les privations qui leur seront imposées ».

« Aimez et pratiquez en toutes choses, dit-il encore à ses Frères, la pauvreté religieuse qui doit vous ouvrir tous les trésors du ciel. En lisant la vie des Saints, remarquez combien a été sévère celle à laquelle se sont volontairement réduits tant d'hommes de la plus haute condition élevés dans l'opulence et les délices, et si vos privations ne peuvent être comparées aux leurs, dites, du moins, comme saint Paul : *Ayant la nourriture et le vêtement, je ne désire rien de plus* ».

Le Vénérable recommande aussi avec instance la pauvreté aux Filles de la Providence, ainsi qu'en témoigne un prêtre associé à leur vie par son ministère même. Il cite, de plus, ce trait qui intéressera et édifiera sûrement le lecteur :

« Un Frère Directeur à Combourg apprend que le

Serviteur de Dieu était à la propriété de sa famille, à Trémigon. Il se rend auprès de lui et veut obtenir un manteau neuf : « Mon fils, prends le mien ». Il était encore plus usé que celui du Frère. « Je viens de recevoir une bonne leçon de pauvreté, dit le Frère... »

C'est ainsi que le Vénérable Jean-Marie de la Menais pratiqua, et fit pratiquer autour de lui, la sainte pauvreté.

XI

De l'Obéissance héroïque du Vénérable.

Il suffit d'avoir lu quelque biographie du Vénérable pour savoir que, dans tout le cours de sa vie, il remplit de hautes fonctions, et fut plus souvent dans la condition d'ordonner que dans celle d'obéir. « Néanmoins, comme l'obéissance sert beaucoup à acquérir et à conserver les autres vertus, selon la parole de saint Bernard : « L'obéissance donne à l'esprit toutes les autres vertus, et les garde une fois données », il la pratiqua comme un enfant et la conserva très religieusement à l'exemple des saints. »

Il est prouvé que, dès son enfance, « jamais il ne négligea les ordres de ses parents » et qu'il obéit « à tous ceux qu'il eut comme chefs ou comme maîtres par la disposition de la Providence. »

Il n'est pas moins démontré que, dans les circonstances les plus difficiles, alors qu'il eut à défendre contre les pouvoirs civils, et contre l'autorité épiscopale elle-même ce qu'il croyait ses droits, jamais il ne se départit ni du respect, ni de l'obéissance dûs légitimement à l'autorité.

D'ailleurs, la vie tout entière du Vénérable proclame hautement qu'il fut toujours le fils humble et soumis de la sainte Eglise, attentif à conformer sans cesse aux vues du Saint-Siège apostolique, ses paroles, ses écrits et ses actes. Cela parut surtout lors de la condamnation des ouvrages et des erreurs de son malheureux frère. Le Serviteur de Dieu, si intimement et si cordialement attaché à Féli, acquiesça, de tout point, aux décisions du Souverain Pontife, donnant ainsi un admirable exemple de foi et d'obéissance.

En ce qui concerne ses rapports avec les autres autorités ecclésiastiques qui pouvaient être en désaccord avec lui, il suffira, pour en montrer la nature, de citer simplement le témoignage suivant :

Le Serviteur de Dieu avait eu, avec l'Ordinaire de Rennes, quelques difficultés relatives à une école dirigée à Saint-Méen par des Filles de la Providence. A cette occasion, il écrivit à M^{sr} de Lesquen : « J'ai rempli un devoir sacré en déclarant que mes Filles cesseraient d'enseigner à Saint-Méen aussitôt que vous en auriez fait la défense. A Dieu ne plaise que je porte jamais la moindre atteinte à votre autorité épiscopale. J'aimerais mieux être broyé et réduit en poussière comme le grain sous la meule que de blesser un droit que vous tenez de Jésus-Christ. »



Si le Vénérable fut toujours soumis docilement à ses Supérieurs, il voulut que ses disciples fussent aussi, comme lui, enfants d'obéissance. Il ne se lasse pas de leur recommander la pratique de cette vertu, et donne à ce sujet, à plusieurs de ses fils, soit en des

lettres particulières, soit en quelque circonstance solennelle, ces excellents enseignements :

« Ah ! bénissez, bénissez, mes chers enfants, ces heureuses chaînes de l'obéissance qui vous empêchent de tomber dans une foule de précipices que vous n'apercevez même pas. »

« Un directeur a toujours droit à l'obéissance et au respect, quand même on remarquerait en lui des défauts ou des torts, car ce n'est pas à l'homme qu'on obéit, mais à Dieu. »

« Si votre obéissance était aveugle comme elle devrait l'être, vous vous épargneriez bien des réflexions chagrines qui font encore plus de mal à l'âme qu'au corps. »

« Quand un ange du ciel chercherait à vous en détourner (des voies de l'obéissance), dites-lui anathème comme à un esprit de mensonge, et fermez l'oreille à ses paroles trompeuses. »

Il faudrait pouvoir citer en entier une page magnifique où, dans son désir d'inspirer à ses enfants spirituels l'habitude de l'obéissance, le Vénérable leur prêche l'amour de l'Eglise. Qu'il soit permis, du moins, d'en extraire quelques passages :

« Aimons l'Eglise de Jésus-Christ, car l'amour de la sainte Eglise doit être la première de nos obligations, et pour ainsi dire comme le principe de toutes les autres. Aimons l'Eglise comme nous aimons Jésus-Christ dont elle est l'épouse, c'est-à-dire de tout notre cœur, de toute notre volonté, de toutes nos forces.....

« Si nous sommes appelés à souffrir pour elle, que notre courage n'en soit donc pas ébranlé, ne nous troublons pas, mais disons alors avec une grande joie : Je suis venu dans la Congrégation pour servir l'Eglise

aux dépens de ma santé et de mon repos, aux dépens de ma vie ; je n'ai pas d'autre désir ni d'autre volonté...

« Cette seule pensée : je travaille pour l'Eglise, doit nous soutenir au milieu des plus rudes épreuves, et prévenir toute espèce de relâchement, de dégoût et de négligence...

« Aimons donc l'Eglise de tout notre cœur, de toute notre volonté, de toutes nos forces. Prions pour elle, soyons prêts à tout sacrifier pour elle... »

XII

De l'Humilité héroïque du Vénérable.

L'abbé Jean-Marie de la Mennais fut, incontestablement, l'un des hommes les mieux doués et les plus distingués de son temps. Il occupa des postes éminents, puisqu'il fut Vicaire général et, plus tard, Vicaire capitulaire d'un des plus grands et des plus beaux diocèses de France ; qu'il devint Vicaire Général de la Grande Aumônerie, qu'il fut élu Supérieur général des prêtres de Saint-Méen. On sait encore la gloire qui s'attache à la fondation de plusieurs sociétés importantes. C'est pourquoi M^{sr} Gouraud pouvait dire, tout récemment : (24 juin 1911).

« Le nom de Jean-Marie Robert de la Mennais est resté célèbre chez nous à l'égal des plus illustres... A le considérer à un point de vue simplement humain, on peut dire que pas un homme, en Bretagne, n'a eu autant d'influence bienfaisante au cours du siècle dernier. »

Et, cependant, le Vénérable, qui aurait pu, « avec son

intelligence remarquable, avec ses héroïques vertus, avec son habileté peu commune dans le maniement des affaires », exceller, « au milieu des Docteurs, des Philosophes et des Evêques », aima mieux « mener une vie obscure et ne se soucier que du bien du prochain pour lequel il fut toujours dévoué, et de ses familles religieuses qu'il fonda et gouverna sans bruit. Pénétré de l'esprit d'humilité, il se dépensa, il prodigua tous ses travaux, non pas pour les classes élevées de la société, mais surtout pour les humbles, pour les petits, à l'utilité desquels il se consacra avec toute l'ardeur de son âme. »

Ce qui apparaît peut-être le plus, dans le Serviteur de Dieu, « c'est la simplicité qu'on remarquait dans ses effets et dans sa démarche ». Au dire d'un témoin, « sa mise était extrêmement simple, lors même qu'il avait à se présenter devant les plus hauts personnages de l'État. » On a pu rendre encore de lui ce témoignage qu' « on ne l'entendait jamais se vanter de ses titres ni des distinctions qu'il avait méritées. »

Ce fut sur les instances réitérées du roi Louis XVIII qu'il accepta les fonctions de Vicaire général de la Grande Aumônerie ; il refusa dix-sept fois l'épiscopat, et, lorsqu'il fut promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur, il évita d'en porter les insignes pour ne pas attirer sur lui l'attention.

Un bon Frère a rapporté à ce sujet le trait suivant :

« Lorsqu'il (l'abbé Jean) fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, il fut obligé d'aller à Lorient pour recevoir sa croix. Il me dit, le soir de son départ pour cette ville : « Je vais me coucher de bonne heure, vous viendrez m'éveiller une demi-heure avant le départ de la diligence. » Elle passait à Ploërmel à minuit. En entrant dans sa chambre, je le trouvai couché sur

son lit tout habillé et dormant profondément. Je l'appelai et lui dit qu'il était temps de se lever, ce qu'il fit aussitôt en me disant : « *C'est une croix qui m'arrive avec bien d'autres, mais, celle-là, je ne serai pas obligé de la porter.* »

«... A son retour, je lui témoignai le désir de voir sa croix. Il me dit : « Je ne sais pas ce que j'en ai fait. » Il se mit à chercher dans ses poches... et me la présenta enveloppée dans un papier sale et déchiré, et tout couvert de tabac. « La voilà », me dit-il. Depuis ce temps-là, je ne la revis plus qu'après sa mort. »



Le Vénérable a pratiqué l'humilité à un degré si élevé qu'on peut croire qu'il avait, pour cette vertu, une prédilection marquée. Non seulement il s'efface en toutes circonstances, mais il reconnaît, de plus, en des lettres touchantes, que « son âme, emportée par les objets extérieurs dont elle s'occupe, se dessèche, pâtit, fait pitié ». L'homme intérieur se désole, écrit-il encore, et va, tout honteux et tout tremblant, se réfugier dans les plaies du Sauveur Jésus. S'il avait assez de force pour ne point quitter cet asile de miséricorde que l'amour lui a ouvert ! Mais mon frère Jean est un insensé ! « Priez pour lui ! »

Priez pour lui ! C'est le mot qui tombe à tout instant de la plume du Vénérable, en ces circonstances douloureuses si fréquentes en sa vie. « Mon ami, priez pour le pauvre Jean, il est la faiblesse, la misère même ; il se courbe sous le poids de cet immense fardeau dont la Providence le charge ; venez à son secours ; encore une fois, priez pour le pauvre Jean. »

N'est-ce pas encore un acte de profonde humilité qui fait dire au Vénérable, s'adressant à ses chères Congréganistes, à Saint-Brieuc :

« Me souvenant de mes propres besoins, je saisis cette occasion pour demander à ceux des Congréganistes qui auront le bonheur de communier le huit septembre, jour où l'on célèbre la Nativité de la Très Sainte Vierge, de le faire à mon intention ; c'est le jour de ma naissance et de mon baptême. »

« Ne me refusez pas, mes enfants, ce témoignage d'intérêt et d'affection ; je fais tout ce que je peux pour vous aider à devenir des saints : tout mon regret est de n'en pouvoir faire davantage. Priez le bon Dieu qu'il m'accorde le courage, la force, les lumières qui me sont nécessaires dans la place où il m'a mis, dont je suis indigne, et que je suis si peu capable de bien remplir ; priez-le de me pardonner les fautes dont je me suis rendu coupable dans le cours d'une vie qui me semble déjà longue, afin que, lorsque je paraîtrai devant lui pour en rendre compte, il ait pitié de ma pauvre âme selon sa grande miséricorde ».



L'homme qui avait de tels sentiments de lui-même pouvait accepter et subir, à un degré héroïque, les humiliations les plus pénibles. Deux témoignages, parmi tant d'autres qui pourraient être publiés, en fourniront la preuve :

« Nos sœurs furent extrêmement frappées de sa soumission et de son humilité pendant le temps de l'interdit dont il fut frappé par M^{gr} de la Romagère »

« Il a toujours accepté sans se plaindre les humilia-

tions, — affirme une autre religieuse constituée en dignité dans sa Congrégation, — notamment lorsqu'il fut interdit par M^{sr} de Lesquen, évêque de Rennes. C'est lui-même qui consolait nos mères désolées de ce malheur qui l'accablait. Il montra une grande sérénité, ne prononça aucune parole d'amertume. Nos mères furent tellement édifiées de cette soumission, qu'elles disaient : « C'est un saint ». — Il écrivait au Frère Laurent, dans une lettre dont j'ai lu la copie authentique : « Quoique j'aie été et dû être profondément blessé de cette mesure, il ne s'est pas échappé de ma bouche une parole amère contre Monseigneur, ni contre qui que ce soit, et j'ai fait mon profit pour l'éternité de ce qui m'affligeait. »

Le saint prêtre, qui tirait ainsi profit, pour l'éternité, des humiliations qui l'atteignaient, pouvait, avec une autorité incontestable, donner ces conseils :

« L'orgueil a semé mille pièges autour de vous, et, pour vous y faire tomber plus sûrement, il les a cachés, il les a couverts de fleurs... De grâce, si vous voulez ne pas vous égarer, défiez-vous davantage de votre jugement : humiliez-vous, humiliez-vous encore, vous ne vous humilierez jamais trop. »

« Il n'y a de véritable gloire et de bonheur réel que dans la pratique de l'humilité. »

« ...Affermissez-vous de plus en plus dans l'humilité. Tenez-vous en garde contre la vaine gloire, et souvenez-vous que les plus grands saints devant Dieu sont les plus petits devant eux-mêmes. »

Il est aisé de conclure, d'après les témoignages précédents, que le Vénérable a pratiqué toute sa vie l'humilité ! Aussi a-t-on pu dire qu'il en avait été « l'ami constant » et que « l'impression de tous ceux qui l'ont

connu » est « que le Serviteur de Dieu a pratiqué l'humilité à un degré extraordinaire. »

Aussi pouvait-il dire avec autorité, en prenant congé, pour la dernière fois, de ses Filles de la Providence :

« Mes Filles, soyez toutes des saintes ; pratiquez l'humilité, l'humilité, l'humilité. »

TROISIÈME PARTIE

DE QUELQUES FAVEURS OBTENUES DU CIEL PAR L'INTERCESSION, APRÈS SA MORT, DU VÉNÉRABLE JEAN-MARIE DE LA MENNAIS

Dans une circulaire fort intéressante, annonçant à son Institut l'introduction de la Cause du grand Serviteur de Dieu, le Supérieur Général des Frères de l'Instruction chrétienne s'exprime ainsi :

« ... Prions, et prions avec beaucoup de foi. Si nous ne devons pas rendre au Serviteur de Dieu un culte public qui pourrait compromettre la bonne marche de la Cause, rien ne nous empêche de l'invoquer en notre particulier, et de recommander à d'autres de s'adresser à lui pour solliciter des grâces et même de vrais miracles... Prenons donc l'habitude de recommander nos malades (frères, élèves ou amis) même désespérés, à notre bon Père. Remettons-leur une image du Serviteur de Dieu, ou quelques objets lui ayant appartenu, prions avec confiance, ferveur et persévérance ».

Cet appel a sa raison d'être, et il est bon de le faire entendre en public. Pour qu'un Serviteur de Dieu, déclaré Vénérable, parvienne aux honneurs de la béatification, il faut, en effet, que « Dieu, qui voit le fond des cœurs, atteste la sainteté de son Serviteur par des

miracles opérés après la mort de celui-ci, et par son intercession ». Que les fidèles ne craignent donc pas de s'adresser au Vénérable, en leur particulier, pour obtenir, en leur faveur, la preuve éclatante de sa puissance près de Dieu.

Déjà, d'ailleurs, de nombreuses guérisons, attribuées au patronage du Vénérable « montrent que les fidèles n'avaient pas placé en vain leur confiance dans l'illustre prêtre ». Dans le procès, « on raconte plus de vingt prodiges obtenus par les prières de Jean ». C'est là « un argument invincible de la récompense qu'il a obtenue au ciel ».

Il serait impossible, en ces pages comptées, de citer tous ces faits, mais, pour l'édification du peuple chrétien, il est bon d'en mentionner quelques-uns.

Guérison de deux enfants.

Un petit garçon du nom de Léon Stubert, né le 29 juillet 1861, tomba gravement malade à l'âge de trois ans. « Une fièvre continue, des vomissements incessants le conduisirent bientôt à la dernière extrémité. » Le docteur Pringué, de Ploërmel, où habitait la famille, le disait perdu. « Il ne restait au père et à la mère qu'à implorer le secours du Ciel. Ils allèrent, à neuf heures du soir, frapper à la porte de la maison des Frères. Le portier, vu l'heure avancée, ne voulut point d'abord les écouter ; mais, à leurs supplications pressantes et réitérées, il finit par leur ouvrir et les laisser entrer. Ils se rendirent au tombeau de M. de la Mennais. Là, à genoux, ils demandent au bon Père d'avoir pitié d'eux, de leur douleur, de leur obtenir la



Nef de la Chapelle de l'Institut de LA MENNAIS à Ploërmel.

Restaurée en 1889-1890 sur l'initiative du T. C. F. FERDINAND, Assistant
Le tombeau du Vénérable se trouve dans le bas-côté de droite, 3^e travée.

guérison de leur enfant. Leur prière achevée, ils reprennent le chemin de leur demeure.

« En rentrant chez eux, ils voient le petit Léon sur son séant et demandant de la nourriture : « Je veux du chocolat, disait-il, donnez-moi du chocolat ». La guérison avait été instantanée et radicale. »

« Ce fait miraculeux m'a été raconté, affirme le témoin, avec l'accent de la pure vérité, par Marie Stubert, sœur du petit Léon. »



« Augustin Boury, neveu du précédent miraculé, absolument désespéré, était abandonné des médecins. » Il fut soudain « guéri de son mal, lorsque sa mère, se rappelant la guérison de Léon, vint au tombeau du Serviteur de Dieu pour lui recommander son fils, par ses prières et par ses larmes. »

Voici, d'ailleurs, la déposition de Madame Boury. « Mon fils, Augustin-Marie Boury, fut atteint d'une méningite à l'âge de 13 mois (1882). Le docteur Goupil, qui l'avait vu à différentes reprises, avait déclaré qu'il était perdu et l'avait abandonné. Le petit malade ne prenait absolument rien depuis huit jours ; on se bornait à lui humecter les lèvres avec un peu d'eau fraîche. Le voyant dans un état désespéré, je vins, avec ma voisine, morte depuis, prier le Serviteur de Dieu, à la chapelle d'abord, puis, sur son tombeau. A mon retour, je trouvai mon petit enfant, jouant sur son lit. En le voyant ainsi, grande fut ma joie, et je ne doutais pas que j'avais été exaucée. C'était le vendredi après-midi. Le dimanche suivant, le médecin, qui le croyait mort, fut bien surpris d'entendre dire qu'il était encore vivant. Il se garda bien, toutefois, de recon-

naître l'intervention du Serviteur de Dieu, et il s'obstina à prescrire un traitement que je me gardai bien de suivre. Au reste, l'enfant n'avait plus besoin de traitement. Mon mari, qui avait vu notre enfant dans un état désespéré, reconnut, avec moi, que c'était une grâce obtenue par l'intervention du Serviteur de Dieu. L'enfant n'a jamais été malade depuis, et travaille à son état de menuisier. »

Guérison de plusieurs religieuses de la Providence.

« Mère Saint-Félix, religieuse, résidant actuellement à Ploubazlanec, était atteinte d'une maladie grave qui semblait nécessiter son départ du noviciat. Pour obtenir sa guérison elle s'adressa au Serviteur de Dieu ». Elle a écrit, depuis, à son ancienne maîtresse de Noviciat : « Vous souvient-il de mes grands jours d'épreuve du noviciat, alors que, déjà, mon renvoi était décidé ? J'allai vous trouver, vous priant de me permettre de faire, avec mes chères sœurs, une neuvaine en nous adressant à notre vénéré Père ; nous la fîmes, et vous devez vous souvenir qu'avant le jour fixé pour mon départ, toute crise avait cessé ».

A l'heure où le témoin racontait ce fait, la religieuse avait 37 ans, et se portait très bien.



Voici un second fait : « Sœur Sainte-Ursule était, au mois de décembre 1897, condamnée par trois médecins ». Le 19 octobre 1899, le docteur Paul Aubry certifiait que, « le 25 décembre 1897, la sœur Sainte-Ursule, de la Providence de Saint-Brieuc, présentait une

dyspepsie d'origine tuberculeuse tellement intense » qu'il croyait « que sa vie n'était plus qu'une question de jours. » Il ajoutait : « Aujourd'hui, son état général est excellent, mais elle présente encore aux deux sommets, en avant et en arrière, des craquements et des râles humides ».

« A moi-même, continue le témoin, le docteur avait dit : « que ce n'était qu'une question d'heures. » Deux autres médecins, les docteurs Frogé et Bourgault... avaient déclaré « que ce n'était qu'une pourriture dans toute la poitrine. » La religieuse, pour obtenir une amélioration qui lui permit de travailler, s'adressa avec persévérance au Serviteur de Dieu. Elle alla plusieurs fois prier sur sa tombe et put remplir dans la suite un office fatigant. »

RÉCIT DE LA SŒUR SAINTE-MARGUERITE.

« Rennes, le 15 février 1901.

« Depuis deux ans, j'étais affectée d'un mal de gorge qui, au mois de septembre 1900, redoubla d'intensité ; j'éprouvais une grande souffrance à parler et je craignais de ne plus pouvoir faire ma classe.

J'allai trouver le docteur Boulai, qui me dit atteinte très sérieusement : il me donna des remèdes très énergiques et ajouta : « Il faudra une opération, mais je vous trouve trop malade pour la subir en ce moment. Il faudra me revenir trois fois par semaine, et, si cela ne va pas mieux, vous ne pourrez plus faire la classe ». Mes oreilles se prirent comme la gorge et je devins presque sourde, le bruit me faisait beaucoup souffrir, il me devint impossible de garder une récréation.

D'après les conseils de Mère Saint-François de Sales le 9 janvier 1900 je commençai une neuvaine à notre Vénéré Père de la Mennais. Cinq de nos sœurs et mon jeune frère, juvéniste à Guingamp, unirent leurs prières aux miennes. Nous récitons, chaque jour, trois *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri* suivis de l'invocation : Vénéré Père de la Mennais, priez pour nous.

Je ne sentis aucune amélioration pendant cette neuvaine ; au contraire, vers la fin, le mal de gorge redoubla, et, la nuit, j'avais des étouffements qui m'effrayaient.

Mère Supérieure, inquiète de mon état, me prévint que je devrais recevoir le docteur le jeudi 24 janvier. Alors, pleine de confiance, je recommence à m'adresser au bon Père, le mardi 22 ; les sœurs qui avaient prié avec moi le 9 et les élèves du Pensionnat voulurent bien unir leurs prières aux miennes.

Je redoublai de ferveur et je dis : Mon bon Père : vous avez encore deux jours pour me guérir, il faut absolument le faire, afin que le docteur me déclare tout à fait bien.

Le jeudi 24, dès le matin, je priai avec ardeur. Vers 10 heures, je me rendis avec Mère Supérieure, chez le Dr Boulai. Aussitôt qu'il m'inspecta la gorge, il dit : « Ma sœur, vous êtes guérie, vous n'avez plus besoin de revenir ici ».

Ma confiance en la puissance et la bonté de notre vénéré Père de la Mennais était tellement grande, que les paroles du docteur ne m'étonnèrent pas, je les attendais.

En rentrant à la communauté, je me rendis à la chapelle remercier Notre-Seigneur et le bon Père de la grâce que je venais d'obtenir, et je commençai une neuvaine d'action de grâce.

Cependant mes oreilles ne se faisaient pas encore au bruit. Je recourus à nouveau au bon Père et je recommençai une neuvaine. Le dernier jour, voulant voir si j'étais exaucée, je me rendis au milieu d'une récréation où plus de cinquante enfants sautaient et parlaient, je n'en souffris nullement. Depuis, je le fais tous les jours sans en être incommodée et j'entends très clair.

SŒUR SAINTE-MARGUERITE
Fille de la Providence.

CERTIFICAT MÉDICAL

Rennes, 9, rue Gambetta.

*Sœur Marguerite, rue du Vieux-Cours, de la Providence
de Saint-Brieuc.*

« Rhino-pharyngite chronique avec hypertrophie de la muqueuse des cornets inférieurs, restes de végétations adénoïdes de la voûte, cryptes amygdaliennes nombreuses et poussées catarrhales du côté des trompes d'Eustache et des Caisses ; affection remontant à deux ans environ ».

29 septembre 1900.

D. BOULAI.

TÉMOIGNAGE DE LA SŒUR MARIE DE LA SALETTE.

« En l'année 1899, 1^{er} novembre, je fus atteinte de trois maladies à la fois : Erysipèle, fièvre scarlatine, bronchite aiguë. Pendant 15 jours, je fus en danger, et les médecins m'ont dit eux-mêmes qu'ils avaient désespéré, pendant un certain temps, de ma guérison. J'eus le délire pendant plusieurs jours. Une de mes tantes, supérieure à Combourg, m'écrivit qu'elle allait faire

une neuvaine au Serviteur de Dieu, J.-M. de la Mennais, et m'invitait à m'y associer et à promettre que, si je guérissais, je viendrais en pèlerinage au tombeau de notre bon Père. On récitait tous les jours un *Pater* et un *Ave* avec l'invocation « bon Père de la Mennais, guérissez-moi ».

A la fin de la neuvaine, il y eut un grand mieux, mais je continuais à prendre des remèdes. Enfin, après une longue convalescence, je n'ai plus rien éprouvé et suis complètement rétablie, et j'ai passé parfaitement l'hiver, contrairement aux prévisions du docteur.

Au mois de juillet 1900, à la suite de l'érysipèle, m'a-t-on dit, j'eus une ophtalmie purulente. Le docteur Noury me déclara qu'il fallait une opération et un traitement de deux mois ; j'avais des taies sur les yeux. Nous fîmes une neuvaine au Serviteur de Dieu dans les trois communautés de Saint-Lunaire, de Combourg et de Saint-Malo, mais moi j'invoquai en plus saint Lunaire. L'abcès avait disparu à la fin de la neuvaine. Huit jours après, j'eus encore un mal d'yeux produit par un courant d'air ; j'allai trouver le docteur Ferrand qui me dit : vous avez encore les yeux malades ; j'employai l'eau puisée à la fontaine de Saint-Lunaire que je mêlai au médicament, et, en même temps, j'invoquai le Serviteur de Dieu Jean-Marie de la Mennais.

Huit jours après, j'étais guérie, et le docteur, qui m'avait annoncé que j'avais au moins pour un mois de traitement, dut constater que mes yeux étaient dans un très bon état. Mais, était-ce à saint Lunaire, ou au Serviteur de Dieu, qu'il fallait attribuer ma guérison, je ne le sais pas. Et ma perplexité s'accrut lorsque je fus citée à comparaître devant ce tribunal. Or, voici ce qui est arrivé. Depuis le mois d'août 1900, jusqu'au 31 mai,

je n'éprouvais plus aucune douleur, lorsque tout à coup cette douleur reparut. Je dis alors au bon Père de la Mennais : si c'est à vous que je dois ma guérison, faites-le moi savoir en m'enlevant le mal que j'éprouve. Cinq minutes après cette prière, le mal disparut en effet, et je n'ai rien ressenti depuis. »

Guérison de plusieurs Frères.

Le Frère Adérit-Marie, témoin dans la Cause, déclare que, depuis environ quarante ans, il « souffrait d'un violent mal de tête. » Vers 1893, « ce mal s'aggrava notablement » : « Je ne pouvais, dit-il, sans vives douleurs, mouvoir l'œil droit pour regarder à gauche. J'avais consulté les docteurs R... et G..., mais les remèdes prescrits ne produisirent aucune amélioration. J'avais cessé d'en user depuis plusieurs mois, lorsque je me décidai à faire une neuvaine sur le tombeau du Serviteur de Dieu. Dès le début de cette neuvaine, je me sentis mieux, et, au neuvième jour, j'étais complètement guéri. La guérison n'avait pas été instantanée, mais elle était complète et a persévéré depuis. »



« Le cher Frère Lubin s'était piqué au pouce de la main gauche avec une épine de dattier. Le pouce enfla d'une manière inquiétante et cette enflure fut accompagnée de douleurs intenses qui lui causaient une insomnie continue. Le sommeil lui devint impossible pendant plusieurs nuits. On le transporta à l'hôpital militaire de Saint-Louis. Il y resta plusieurs jours, mais,

malgré les soins des médecins, aucune amélioration ne se manifestait. Le docteur ouvrit plusieurs fois l'abcès qui s'était formé et il en tira une très grande quantité de matière purulente. Aucun mieux ne se manifestait encore. Le bras devenait très gros et noirâtre. Le pouce surtout était très noir. Un soir, le médecin vint le voir et lui dit : « Je crois qu'on sera obligé de vous couper le bras, pour empêcher la gangrène de se mettre dans le reste du corps. »

« A l'école primaire de Saint-Louis et à l'école secondaire, quand on apprit cette décision du docteur, tous les Frères furent extrêmement émus, et, le soir même, commencèrent, avec leurs élèves, une neuvaine au Serviteur de Dieu.

Le lendemain, les Frères allèrent le voir à l'hôpital militaire et ils apprirent de sa bouche même que, vers neuf heures, une amélioration s'était produite tout à coup, et que le sommeil, qui l'avait fui depuis longtemps, l'avait gagné. Ce sommeil avait été extrêmement réparateur. Or, il était venu au moment où les Frères et les enfants de l'école secondaire, et les Frères de l'école primaire, avaient commencé leur neuvaine.

« Lorsque le docteur vint faire sa visite, le matin, avec l'intention de tenter l'opération, il trouva que le malade allait beaucoup mieux et que l'opération n'était plus nécessaire. Les progrès furent continus depuis lors, et après quelques jours passés à l'hôpital, pendant lesquels la guérison s'acheva à peu près complètement, il revint à l'école de Saint-Louis et reprit immédiatement ses occupations ordinaires. »

TÉMOIGNAGE DU FRÈRE ABDON.

« Il y a trois ans, je souffrais de maux d'estomac et de douleurs d'entrailles violentes et continuelles; mes nuits étaient mauvaises. Je me levais très fréquemment, une nuit même je me levais plus de vingt fois.....
..... Je ne prenais que du lait, et j'étais presque complètement privé de sommeil. Cela dura en tout sept mois. Le docteur, que je voyais trois ou quatre fois par semaine, m'ordonnait toujours les mêmes remèdes qui ne produisaient qu'une amélioration de deux ou trois heures. Le médecin n'a pas dit devant moi le nom de ma maladie; les douleurs d'entrailles étaient presque continues, et les maux d'estomac se faisaient sentir trois ou quatre fois par jour, et duraient une à deux heures chaque fois.

« Au bout du cinquième mois, dans son impuissance à me soulager, le docteur Delbecque, de Josselin, me conseilla de venir me faire soigner à Ploërmel. J'y suivis le même traitement sans éprouver d'amélioration.

« Me voyant à bout de ressources du côté des hommes, j'eus l'idée de faire une neuvaine au Serviteur de Dieu Jean-Marie Robert de la Mennais, pour qui je me sentais, depuis longtemps, une dévotion particulière pour la raison que voici : lorsque j'entrai au Postulat de Ploërmel, mon état de santé était tel que, plusieurs fois par mois, il m'arrivait de tomber en syncopes. Je demandais, dès lors, au Père de la Mennais, à genoux sur son tombeau, de me délivrer de ce mal pour me permettre de faire mes vœux dans son Institut; ce soir-là je ressentis encore une légère indisposition, mais, depuis, ces syncopes ne reparurent pas.

« Au souvenir de cette première grâce, je me décidai donc à implorer de nouveau le Serviteur de Dieu pour obtenir la guérison de mes maux d'estomac et de mes douleurs d'entrailles, et je commençai une neuvaine. C'était au mois de mars 1899. Au début du huitième jour de la neuvaine, les douleurs qui n'avaient pas cessé, se manifestèrent encore, et je crus devoir aller chercher les remèdes habituels à la pharmacie ; mais, à neuf heures du matin, je ressentis une telle amélioration, qu'une heure plus tard je pus jouer avec mes disciples sans le moindre inconvénient ; les remèdes demandés n'avaient pas été utilisés, le mal avait disparu, et, depuis deux ans, je n'en ai pas senti la moindre atteinte... »

Guérison de deux enfants canadiens

« Le 3 janvier 1901, le Frère Richard, de l'Ecole Saint-Stanislas, à Montréal, écrivait au R. F. Abel :

« Notre Vénéré Père, du haut du ciel, veille sur ses enfants de Saint-Stanislas d'une manière toute particulière. Il écarte d'eux tout ce qui pourrait leur faire de la peine.

« Voici, d'ailleurs, une guérison qui prouve que notre bon Père entend les prières que lui adressent ses petits Canadiens.

« Un de nos élèves, Alfred Groleau, âgé de 10 ans, souffrait, depuis 3 semaines, d'une attaque aiguë de rhumatisme articulaire. Ce n'était pas la première fois que cette maladie l'affligeait.

« Depuis l'âge de cinq ans, il passait environ trois mois, chaque hiver, sur le lit à cause de ces rhumatismes. Je suis allé le voir, le vendredi, 2 novembre

dernier : le pauvre enfant était dans l'impossibilité de faire aucun mouvement. Je lui donnai une image de notre Vénéré Père et lui promis de faire en classe une neuvaine au Père de la Mennais pour sa guérison. Le lundi suivant, 5 novembre, la neuvaine fut commencée : le jour même un mieux subit se déclara et le malade pût se lever.

« Le jeudi suivant, 8 novembre, il assistait au catéchisme, et, depuis ce temps, il fréquente l'école régulièrement. »

ATTESTATION DU MÉDECIN

« Montréal, 18 novembre 1900. »

« Je soussigné, médecin, déclare que Monsieur Alfred Groleau, fils de Monsieur Joseph Groleau N° 140, Chambord, a été merveilleusement guéri d'une attaque aiguë de rhumatisme articulaire par l'intercession du Père de la Mennais. »

D. A. LACOMBE, 33, rue Rachel, Montréal.



Sur la demande du C. F. Théonas-Marie, de l'école Saint-François Xavier, à Montréal, la relation suivante lui a été adressée par la mère d'un enfant de dix ans, guéri par l'intercession du Serviteur de Dieu.

Montréal, 8 décembre 1900.

« Très bon Frère, j'ai un petit garçon de dix ans qui est tombé malade les derniers jours de septembre des fièvres typhoïdes ; la maladie s'est tellement aggravée, que, le huit octobre, il est survenu plusieurs complications qui ont fait perdre tout espoir au docteur ; il télé-

phona à mon mari qui travaillait au loin, lui disant que s'il voulait voir son petit garçon avant de mourir, de revenir au plus tôt ; j'envoie chercher le Révérend Père Plante qui lui administre les derniers sacrements ; pour lui appliquer les indulgences de la mort, il s'est approché bien près de lui, il a hésité, il le croyait mort. J'envoie chercher le Frère Théonas qui est directeur de la maison Saint-François Xavier, où mon petit garçon va à l'école.

« Le Frère est arrivé avec un chapelet qui a touché au corps de Monsieur de la Mennais, et un portrait que nous avons mis sous son oreiller... Nous nous sommes mis en neuvaine, en union avec les bons Frères de l'Instruction chrétienne, et tous ensemble nous avons demandé la guérison de mon petit garçon (s'il était pour faire un bon sujet), par l'intercession de Monsieur de la Mennais. Il était à peu près midi quand Monsieur le Directeur a mis le portrait et le chapelet sous son oreiller : il était déjà froid et ses dents étaient serrées. Le soir, vers quatre heures, il a commencé à ouvrir les yeux, il a reconnu son père. Durant quelques jours il était dans un grand état de faiblesse, il est devenu bien sourd. A la grande surprise du médecin et de tous ceux qui l'ont vu, il est parfaitement rétabli. Il n'a aucune infirmité.

« Reconnaissance, et merci à Monsieur de la Mennais...

« Tous les gens de foi qui ont vu mon petit garçon, dans sa maladie, s'accordent à dire que sa guérison est un miracle.

« Je demeure avec reconnaissance et avec respect. »

« Votre toute dévouée,

« Madame RÉGIS PELLETIER ».

CERTIFICAT DU MÉDECIN

Montréal, 21 novembre 1900.

« Je soussigné, médecin, déclare que Monsieur Angelbert Pelletier, fils de Monsieur Régis Pelletier, 529, Papineau, a recouvré la santé à la suite et pendant une neuvaine faite au Révérend Père de la Mennais.

Docteur L. A. LACOMBE. »

GUÉRISON DE LA SŒUR MARIE-SAINT-SYLVESTRE,
DES FILLES DE JÉSUS, DE KERMARIA.

La chère Sœur Amaranthe de Saint-Joseph adressait, de Landerneau, le 23 septembre 1899, au R. F. Abel, la lettre suivante, consignée au Procès :

« Mon Révérend Frère, — Environ neuf mois avant la maladie de ma sœur, un docteur, nommé M. Jénevin, la voyait de temps en temps et la traitait comme poitrine. C'est vous dire, mon Révérend Frère, que les soins seuls, joints à son grand courage, l'avaient soutenue jusqu'au 31 décembre, jour où ma sœur est tombée malade. Le lendemain, je me hâtai d'appeler le docteur qui me déclara qu'elle était atteinte d'une fièvre typhoïde avec complication.

« Le docteur la voyait tous les jours, et le huitième il me dit que son état était très grave. Aussitôt je le priai de demander un autre médecin pour lui donner une nouvelle consultation. Tous deux trouvèrent son état bien alarmant et promirent de revenir le lendemain. Nous sommes au onzième jour de la maladie et celle-ci faisait de rapides progrès. A l'arrivée des docteurs ma

sœur avait une crise, et après lui avoir donné la consultation, ils me déclarèrent qu'il n'y avait point d'espoir de guérison. Cette nouvelle, mon Révérend Frère, m'atterra ; car je ne me sentais pas de force à faire au bon Dieu le sacrifice de celle que j'aimais tant et qui m'était, en quelque sorte, nécessaire. Je fis annoncer la triste nouvelle au cher Frère directeur qui me dit qu'il fallait redoubler de prières en l'honneur de Jean-Marie de la Mennais. Plusieurs neuvaines avaient été déjà commencées pour implorer l'intercession du Bienheureux auprès du bon Dieu.

« A partir de ce moment, mon Révérend Frère, je négligeai tous les remèdes et me contentai de lui donner quelques gouttes d'eau de Notre-Dame de Lourdes et de Notre-Dame du Folgoët. C'est tout ce que la chère malade a pris les cinq derniers jours de sa maladie. Le treize je lui fis administrer les derniers sacrements et m'occupai sérieusement à préparer son âme à paraître devant le bon Dieu. D'ailleurs, sa plus grande consolation était qu'on lui parlât du ciel.

« Le dix-sept, veille de sa guérison, on n'attendait que le dernier soupir. Tout était préparé pour l'ensevelir et on se demandait où on l'aurait exposée. Je passai la nuit à son chevet, les crises se succédèrent et je craignais de voir arriver le jour. A quatre heures, j'appelai Monsieur l'Aumônier pour lui donner une dernière absolution, lequel me promit de dire la messe pour demander sa délivrance. La messe terminée, je me rendis à la chapelle, et là, après avoir prié, je revins près de la chère malade, les yeux pleins de larmes. Tout à coup elle me regarde et me dit : « Oh ! ma supérieure, je suis guérie ! »

« En effet, une demi-heure après, elle était debout ;

le lendemain, 19, elle assistait à la messe, et mangeait comme nous. Le 20, elle se mettait à sa besogne. Depuis vingt mois, cette chère sœur n'a pas été une demi-journée indisposée.

SŒUR AMARANTHE DE SAINT-JOSEPH,
Fille de Jésus ».

CERTIFICAT DU MÉDECIN

Landerneau, le 23 septembre 1899.

« Je soussigné, docteur en médecine à Landerneau, certifie avoir donné mes soins à la sœur Marie Saint-Sylvestre, du 31 décembre au 18 janvier 1898, pour une fièvre typhoïde ; la maladie a présenté à ce moment des hémoptysies qui peuvent être mises sur le compte de la tuberculose, la malade ayant été soignée précédemment pour cette affection. La fièvre a tourné court et la malade s'est rétablie brusquement contre toutes prévisions car son cas paraissait désespéré. »

Docteur ALBERT TANGUY.



« La chère sœur Marie Saint-Sylvestre a, elle-même, témoigné, comme il suit, de sa guérison :

« Depuis deux ans environ, j'étais souffrante et faible de la poitrine, lorsqu'en 1897, le 31 décembre, je fus obligée de garder le lit.

« Le médecin, Monsieur Tanguy, constata une fièvre typhoïde ; mon état s'aggravant de jour en jour, on m'administra les derniers sacrements, le 10 janvier 1898. Je me souviens qu'on m'avait parlé dans ma maladie d'une neuvaine qui allait se faire pour moi au

Serviteur de Dieu Jean-Marie-Robert de la Mennais. Le 17, à mon réveil, je ne me sentis plus du tout malade ; j'en fis la réflexion à ma supérieure laquelle s'écria : « C'est juste le dernier jour de la neuvaine au Père de la Mennais. » Cependant je gardai la chambre ce jour-là. Le samedi, c'est-à-dire le lendemain, je me levai l'après-midi, et je mangeai deux pommes de terre avec un peu de jus de viande. Le dimanche, je pus assister à la messe de huit heures, sortir et rester levée jusqu'à cinq heures ; enfin le lundi, je mangeai avec la communauté et je me mis au travail de la couture pendant quelques heures.

« Depuis je n'ai rien ressenti et continue mon travail et la vie de communauté, je me trouve même plus forte qu'avant ma maladie.

« Pendant ma maladie, à différentes reprises, je demandais de l'eau de Lourdes. On m'en fit prendre, et même on me donna de l'eau de la fontaine de Folgoët.

« Je sais que mes Supérieures ont demandé et obtenu un certificat du médecin qui m'a soignée. Pour moi, j'attribue ma guérison au Père de la Mennais et c'est aussi l'opinion de mon entourage, d'autant plus que mon état était si grave que, déjà, mes Sœurs avaient préparé ce qu'il fallait pour mon ensevelissement, d'après ce qu'elles m'ont dit plus tard. »

Protection du Serviteur de Dieu sur ses enfants.

Au témoignage du R. F. Abel, « le Serviteur de Dieu favorise d'une façon spéciale la mission de Tahiti », la dernière fondée par le Vénérable. Le Frère Directeur, dit encore le Fr. Abel, « a écrit à mon prédécesseur



TOMBEAU DU VÉNÉRABLE DE LA MENNAIS
dans la chapelle de Ploërmel.

(le R. F. Cyprien) et à moi, des faits nombreux que je considère comme véritablement merveilleux ». Il écrit encore :

« Le quatre août 1900, j'ai promis au Serviteur de Dieu, devant au moins trois cents Frères, réunis en retraite, que si aucun Frère de la Mission du Sénégal ne succombait pendant l'épidémie de la fièvre jaune je lui en témoignerais ma reconnaissance. Le fléau a été très violent et a duré six mois. Les autres congrégations ont perdu un certain nombre de membres, pas un des nôtres n'a succombé à partir de cette date. Pour moi, je regarde cette préservation comme une faveur du Serviteur de Dieu. La mission comptait 37 ou 38 membres. Sept au moins d'entre eux sont restés au Sénégal pendant la durée du fléau, les autres un et deux mois ».



Plusieurs autres faits se trouvent encore consignés au Procès de *fama sanctitatis* et pourraient ici trouver place, mais il faut nécessairement se borner. Que ceux qui ont été relatés suffisent, du moins, à témoigner du crédit dont le Vénérable jouit près de Dieu.

Un dernier mot.

En 1895, le R. F. Cyprien, premier successeur du Vénérable, avait, — comme on l'a vu — donné suite au projet qu'il caressait, depuis longtemps déjà, de travailler à l'introduction de la Cause de béatification et canonisation de M. de la Mennais. Deux ans plus tard, — 14 juillet 1897 —, après tentre-six années d'un généralat fécond, le R. F. Cyprien rendit son âme à Dieu, lais-

sant à son successeur, qui devait être le Fr. Abel, le soin de continuer son œuvre.

Le filial projet du R. F. Cyprien, déjà en commencement d'exécution, ne pouvait être confié à de meilleures mains. Le R. F. Abel était, en effet, un admirateur pieusement passionné de son vénéré Père. Aussi, durant un généralat qui dura douze ans, il déploya, au service de la Cause de M. de la Mennais, un zèle, une activité que ne purent ralentir les violentes étreintes du mal qui le mina pendant deux ans et demi, avant de le coucher dans la tombe, en la matinée du 11 février 1910.



Le successeur des Révérends Frères Cyprien et Abel n'a pas seulement hérité de leur charge, il a aussi hérité de leur culte pour M. de la Mennais.

Au milieu des épreuves qui l'assaillent, mais dont il porte, d'une âme pieuse et vaillante, le poids douloureux, il a eu la consolation de voir déclarer *Vénérable* le Fondateur de l'Institut qu'il dirige avec une habileté prudente et une sagesse appuyée sur la foi.

Le décret du 22 mars 1911 est la première grande joie de son généralat.

Fasse le ciel qu'il en goûte une seconde, plus grande encore, et que son nom, voilé, à cette heure, soit proclamé hautement, le jour où le souverain Pontife ornera de l'auréole des Bienheureux, le front du Vénérable de la Mennais.



Puisse ce jour venir bientôt !... Puissent les pages qui précèdent, en faisant connaître la vie et admirer les vertus du Serviteur de Dieu, en hâter la venue !

Puissent-elles, selon l'expression de M^{gr} Gouraud, contribuer à créer « autour de son nom, un courant de pieuse vénération, qui, pour rester dans le secret des cœurs n'en obtiendra pas moins son efficace protection » !

Puissent, enfin, ces modestes pages, gagner à la cause catholique des apôtres nombreux et vaillants, animés de ce triple amour de Dieu, de l'Eglise et des âmes dont brûla, durant sa vie tout entière,

LE VÉNÉRABLE,
JEAN-MARIE ROBERT DE LA MENNAIS !

16 septembre 1911, en la fête de saint_Cyprien.

PRIÈRE

**pour obtenir la Béatification du Vénérable
JEAN-MARIE ROBERT DE LA MENNAIS**

O Jésus, qui avez tant aimé les petits enfants, et qui avez inspiré au Vénérable de la Mennais la pensée de fonder, pour leur salut, deux Congrégations vouées à l'éducation chrétienne de la jeunesse, daignez écouter l'humble prière que nous vous adressons pour la glorification de votre serviteur.

Faites, nous vous en supplions, ô bon Jésus, que bientôt l'auréole des Bienheureux rayonne au front du Vénérable de la Mennais et qu'il soit ainsi reconnu comme modèle de dévouement à la Sainte Eglise et patron de nos Ecoles catholiques. Ainsi soit-il.

Nihil obstat

Angelus Mariani S. C. Adv.

Sacr. Rit. Congregationis Assessor.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

AVANT-PROPOS	1.
Enfance et jeunesse de Jean-Marie de la Mennais	5
Premières années de Sacerdoce.	13.
A Saint-Brieuc : secrétaire, de M ^{sr} Caffarelli. — Vicaire capitulaire.	18.
Vicaire général de la Grande Aumônerie de France.	27
Supérieur général des missionnaires de Saint-Méen	32
L'abbé de la Mennais et les Œuvres chrétiennes.	40.
Fondateur des Filles de la Providence	51
Fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel.	58.
Mort du Serviteur de Dieu. Ses funérailles.	75
Réputation de sainteté du Serviteur de Dieu avant et après sa mort.	77
Le premier triomphe. Exhumation des restes de M. de la Mennais	82
La cause du Serviteur de Dieu. — Décret du 22 mars 1911.	87

DEUXIÈME PARTIE

De l'héroïcité des vertus du Vénérable.	101
I De la foi héroïque du Vénérable.	102
II De l'espérance héroïque du Vénérable	107
III De la charité héroïque du Vénérable envers Dieu	113
IV De la charité héroïque du Vénérable envers le prochain	117
V De la prudence héroïque du Vénérable.	126.
VI De la justice héroïque du Vénérable	133

VII De la force héroïque du Vénérable	137
VIII De la tempérance héroïque du Vénérable	141
IX De la chasteté héroïque du Vénérable	145
X De la pauvreté héroïque du Vénérable	148
XI De l'obéissance héroïque du Vénérable	150
XII De l'humilité héroïque du Vénérable	153

TROISIÈME PARTIE

De quelques faveurs obtenues du Ciel par l'intercession, après sa mort, du Vénérable de la Mennais	159
Guérison de deux enfants	160
Guérison de plusieurs Religieuses de la Providence	162
Guérison de plusieurs Frères	165
Guérison de deux enfants canadiens	170
Guérison de la sœur Marie-Saint-Sylvestre de Kermaria	173
Protection du Vénérable sur ses enfants	176
Un dernier mot	177
Prière pour obtenir la Béatification du Vénérable Jean- Marie Robert de la Mennais	180



TABLE DES ILLUSTRATIONS

Le Vénérable Jean-Marie Robert de la Mennais	11
La Chesnaie	1
Saint-Malo	17
La Providence de Saint-Brieuc	33
Cour d'honneur de l'établissement de la Providence de Saint-Brieuc. — Statue du Vénérable Jean-Marie Robert de la Mennais.	49
Ancien établissement des Frères à Ploërmel	65
Intérieur de la chapelle de la communauté de la Providence de Saint-Brieuc	81
Sa Sainteté Pie X	97
Tableau de Vénéralité	113
S. E. le Cardinal Séraphin Vannutelli	129
S. E. le Cardinal Vincent Vannutelli.	145
Vue intérieure de l'église des Frères de l'Instruction Chrétienne à Ploërmel.	153
Nef de la chapelle de l'Institut de La Mennais à Ploërmel.	161
Tombeau du Vénérable de la Mennais.	177